



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**



Belgique
partenaire du développement

**Direction générale de la Coopération au
Développement – DGD**

Service D5.1 – Aide Humanitaire.

Plan International Belgique – Rapport Narratif

RAPPORT NARRATIF FINAL

Nom du projet	« Environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la province du Bam au Burkina Faso »
Numéro de contrat	PG/2020/08
Pays	BURKINA FASO
Date de début et de fin du projet	15/06/2020 – 14/09/2022
Partenaire d'implémentation	Plan International Burkina Faso – Search for Common Ground - Association des Jeunes pour la Protection de l'Environnement et d'Elevage (AJPEE)
Période de rapportage	Du 15/06/2020 au 14/09/2022



Septembre 2022

**SEARCH FOR
COMMON GROUND**



ACRONYME	DEFINITION
AJPEE	Association des Jeunes pour la Protection de l'Environnement et d'Elevage
APE	Association des Parents d'Elèves
APS	Appui Psychosocial
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CDE	Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant
CEG	Collège d'Enseignement Général
CO	Country Office
CORUS	Centre des Operations de Réponse aux Urgences Sanitaires
CGA	Common Ground Approach
CpiE	Child Protection in Emergency
COGES	Comité de gestion
COVID	Corona Virus Disease
CVD	Conseil Villageois de Développement
CVPE	Cellule Villageoise de Protection de l'Enfance
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DP	Directeur Provincial
DPEPPNF	Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et non Formelle
DPEPS	Direction Provinciale des Enseignements post-primaire et Secondaire
DPFSNFAH	Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire
DPGSNFAH	Direction Provinciale du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire
DPGF	Direction Provinciale du Genre et de la Famille
EAE	Espace Ami des Enfants
EAJ	Espace Ami des Jeunes
EAT	Espace d'Apprentissage Temporaire
EiE	Education in Emergency
ENA	Enfant Non Accompagné
ES	Enfant Séparé
FDS	Force de Défense et de Sécurité
GANÉ	Groupe armé non étatique
GHM	Gestion Hygiénique des Menstrues
IEC	Information-Education-Communication
MCPE	Mécanisme Communautaire de Protection de l'Enfance
MGF	Mutilations génitales féminines
NFI	Non-Food Items
ONAPREGECC	Observatoire National de Prévention et Gestion des Conflits Communautaire
ODEPREGECC	Observatoire Départemental de Prévention et de Gestion des conflits Communautaires
OVEPREGECC	Observatoire Villageois de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires
PAI	Plan d'Action Individuel
PDI	Personne Déplacée Interne
PE	Protection de l'Enfant
PII	Plan International Inc.
RECOPE	Réseau Communal Communautaire de Protection de l'Enfance
RPPE	Réseau Provincial de Protection de l'Enfance
RRM	Rapid Response Mechanism
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SFCG	Search For Common Ground
SI	Solidarités International
SOP	Standards Operating Procedures
TPTC	Théâtre Participatif pour la Transformation des Conflits
VBG	Violence Basée sur le Genre
VDP	Volontaire de Défense de la Patrie
VBG	Violence Basée sur le Genre
VSBG	Violence Sexuelle Basée sur le Genre
WASH	Water Sanitation and Hygiene

FORMULAIRE UNIQUE POUR LE FINANCEMENT D'UNE ACTION HUMANITAIRE¹

(Base légale : loi relative à la coopération belge au développement du 19/03/ 2013, modifiée par la loi du 9 /01/ 2014 ; Arrêté royal du 19 /04/ 2014 relatif à l'aide humanitaire, modifié par l'arrêté royal du 14/06/ 2017, Budget général des dépenses, allocations de base 14 54 52 35.60.83 "Projets" & 14 54 51 35.60.26 "Programmes").

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1.1 Nom de l'Organisation humanitaire/ (date de l'agrément par le Ministre de la Coopération au développement – si requis) :** Plan International Belgique
- 1.2 Titre de l'action :** Environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la province du Bam au Burkina Faso
- 1.3 Zone d'intervention (pays, région, localités) :** Afrique, Burkina Faso, Région du Centre-Nord, Province du Bam, Communes de Kongoussi et de Bourzanga
- 1.4 Date de démarrage de l'action :** Juin 2020
- 1.5 Durée de l'action en mois :** 30 mois
- 1.6 Date de début d'éligibilité des dépenses :** Date de signature de l'Arrêté Ministériel d'octroi.
- 1.7 Proposition et rapports :**
- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|-------|----------|
| Proposition initiale | ☐ | date: | 24-02-20 |
| Date de l'Arrêté Ministériel d'octroi | | date: | 15-06-20 |
| Rapport intermédiaire | ☐ | date: | 30-09-21 |
| Rapport final | ☐ | date: | 14-03-23 |

1.8 [FIN] Énumérez les échanges de lettres intervenus après la signature de l'acte unilatéral après le rapport intermédiaire

Une demande de No Cost Extension de 3 mois (ramenant la fin du projet au 14/09/2022) et de réaménagement budgétaire a été introduite en date du 11 mars 2022 par Plan International laquelle a été approuvée le 22/03/2022. La référence de la demande est : D5.1/AP/HUM.04.03.01.2020.08/2022/3428/1

2. ÉVALUATION DES BESOINS

2.1 Date(s) d'évaluation ; méthodologie et sources d'information utilisées ; organisation/personne(s) responsable(s) de l'évaluation

Plan International (PI) Belgique a procédé à une revue documentaire et réalisé une mission de terrain en Février 2020 afin de développer le présent projet. L'objectif de la mission était l'organisation d'ateliers d'élaboration du cadre logique et d'écriture avec PI Burkina Faso et le partenaire de mise en œuvre Search For Common Ground (SfCG). La mission a également permis des rencontres stratégiques avec d'autres organisations humanitaires clés dont Humanity & Inclusion (HI) et la Croix-Rouge de Belgique afin de développer de potentielles synergies entre acteurs belges et contribuer à la bonne collaboration sur le terrain dans la zone d'intervention. De plus, pour répondre de manière adéquate et efficiente à la crise humanitaire qui sévit dans le pays, PI Burkina Faso a réalisé plusieurs études qui ont aidé à l'évaluation des besoins pour le développement de l'action proposée :

- Burkina Faso: Displacement crises - Emergency Response Plan. PI Burkina Faso. Octobre 2019 : PI Burkina Faso a élaboré un plan de réponse d'urgence de 12 mois (Octobre 2019 à Septembre 2020). Les objectifs stratégiques de ce plan sont alignés et contribuent à la Stratégie du Gouvernement du Burkina Faso 2019-2023 dans les secteurs de la protection de l'enfance (PE) en situation d'urgence, l'éducation en situation d'urgence et l'autonomisation économique des jeunes. Il fait aussi écho au Plan de Réponse Humanitaire (révisé en Juillet 2019) en couvrant les mêmes secteurs et cible les personnes les plus affectées par la crise, en particulier les filles et les personnes en situation de handicap dans les régions du Centre-Nord et du Sahel.
- Évaluation rapide des besoins dans les écoles accueillant les élèves déplacés dans la Province du Bam dans la Région du Centre-Nord. Plan International Burkina Faso & Oxfam. Novembre 2019 : Afin de développer un projet en Éducation en Situation d'Urgence (ESU), PI et Oxfam ont mené une évaluation des besoins dans les écoles accueillant des élèves déplacés dans la Province du Bam. Cette évaluation

¹ Les spécifications utilisées dans ce formulaire ont été en grande partie reprises sur base du "Formulaire Unique" en usage, pour le même type d'actions, à la Commission Européenne (ECHO).

Au stade de la proposition, complétez les paragraphes numérotés, sauf ceux qui commencent avec [FIN] (à remplir au stade du rapport intermédiaire) ou [FIN] (à remplir au stade du rapport final). Au stade des rapports intermédiaire et final, ne modifiez (biffez) que les données principales dans les paragraphes numérotés.

a permis : i) de faire un mapping des structures éducatives accueillants des élèves PDIs dans les communes cibles deux mois après la rentrée scolaire, ii) d'identifier les problèmes liés à la scolarisation des enfants PDIs et ceux issus des communautés hôtes, et iii) d'évaluer les besoins prioritaires des structures éducatives subissant une pression due à la présence de PDIs.

- *L'égalité pour les filles et les femmes dans la réponse à la crise sécuritaire et humanitaire des régions du Centre-Nord et du Sahel au Burkina Faso. Plan International Burkina Faso. Août 2019 :* Cette évaluation a été commanditée par PI Burkina Faso suite aux attaques terroristes et aux conflits intercommunautaires dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, et plus précisément dans les communes de Kongoussi, Sabcé, Kaya, Barsalogho, Tougouri et Dori. Les axes prioritaires de cette évaluation portent sur les dynamiques de genre dans les domaines de la PE, de l'éducation et du renforcement économique des ménages.
- *Gestion Hygiénique des Menstrues (GHM) - Évaluation rapide des besoins dans les camps et les communautés hôtes dans le Centre-Nord. Plan International Burkina Faso. Août 2019 :* Cette étude a mis en relief des informations primordiales sur les défis rencontrés par les filles et les femmes dans la GHM (les problèmes de manque d'intimité, manque de matériel de gestion du flux menstruel, insuffisance de latrines et douches sécurisées, insuffisance d'eau pour se laver), ainsi que les croyances traditionnelles liées aux menstrues (impureté des femmes en période de menstrues ou pouvoirs maléfiques) ou encore les méthodes de protection disponibles. L'étude a permis à PI de développer des réponses appropriées, notamment avec la distribution de kits hygiéniques, ou encore l'amélioration des latrines dans ses zones d'intervention.
- *Revue documentaire. Besoins en éducation dans la situation d'urgence au Centre-Nord. Plan International Burkina Faso. Novembre 2019 :* Cette revue a permis d'avoir un aperçu clair de la situation de l'éducation et de la protection dans un contexte de crise, l'étendue des défis et des besoins prioritaires en matière d'éducation et de protection des élèves déplacés internes et de la population hôte dans la région Centre-Nord.
- *Mission conjointe d'évaluation des besoins des PDIs et des communautés hôtes dans le Centre-Nord. Help, ICAHD International, Oxfam, PI, Save the Children, SOS Villages d'Enfants, Nations Unies. Juillet 2019 :* La mission a permis de i) collecter et analyser les informations sur la situation humanitaire par secteur, ii) analyser les problématiques de protection et les besoins des populations sur les sites et dans les communautés hôtes, iii) évaluer les capacités de réponse disponibles, iv) évaluer les contraintes d'accès, v) recenser les pistes de solutions pour faciliter le dialogue entre les communautés et un règlement pacifique du conflit, vi) définir avec les autorités locales une meilleure stratégie pour la coordination intersectorielle et vii) identifier les axes d'intervention prioritaires.

2.2 Exposé du problème et analyse des parties prenantes

Le Burkina Faso est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest faisant frontière avec le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin et le Ghana. En 2018, il comptait une population de 20,244 millions d'habitants (dont 51,7% de femmes)² caractérisée par sa jeunesse avec 67% de moins de 25 ans³.

Le Burkina Faso souffre d'une certaine **instabilité politique** depuis une vingtaine d'années qui a été exacerbée par le renversement, après 27 ans de pouvoir, du président Blaise Compaoré en octobre 2014⁴. Au niveau de la région, la frontière qui borde le Mali, le Niger et le Burkina Faso est marqué par des conflits et une **instabilité sécuritaire** considérable. **Épargné jusqu'en 2016, le Burkina Faso voit le conflit se propager sur son territoire** avec des attaques dans la capitale puis dans le nord du pays.

Les attaques des groupes armés non-étatiques (GANE) contre les populations civiles et les symboles de l'État ont entraîné la proclamation de **l'état d'urgence** dans 7 des 13 régions du Burkina Faso fin 2018 (Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Est, Est, Nord et Sahel⁵) et des déplacements importants de populations vers des zones perçues comme plus sécuritaires.

Ainsi, le **nombre de personnes forcées à se déplacer est passé de 87.000 en Janvier 2019⁶ à 613.792 en février 2020** et les Personnes Déplacées Internes (PDIs) sont majoritairement des enfants (58%)⁷. A ces PDIs il faut encore ajouter 25.868 réfugiés (en majorité des maliens) et 2.889 demandeurs d'asile⁸.

² Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2018

³ L'égalité pour les filles et les femmes dans la réponse à la crise sécuritaire et humanitaire des régions du centre-nord et du sahel au Burkina Faso, Plan International, Août 2019

⁴ Escalation of armed violence in Burkina Faso, ACAPS, November 2019

⁵ Escalation of armed violence in Burkina, ACAPS, Novembre 2019; The Conversation 05/09/2019, ACLED 17/01/2019, Jeune Afrique

⁶ Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 'Burkina Faso: Humanitarian snapshot', OCHA, 8 October 2019; and United Nations High Commissioner for Refugees, 'Operational Portal - Refugee Situations: Burkina Faso', UNHCR, 31 August 2019

⁷ Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

⁸ Aperçu du déplacement forcé, UNHCR Burkina Faso, 31 décembre 2019

Les communautés d'accueil ont donné refuge à une grande majorité des PDIs qui se retrouvent soit au sein des familles, soit dans des sites officiels (des camps ou des écoles aménagées) gérés par les autorités locales et le département des services sociaux. Cependant, **les ressources des communautés hôtes** s'épuisent ce qui engendre des tensions pour l'accès aux ressources, l'adoption de pratiques néfastes pour y accéder (telles que la vente à prix dérisoire de leur bétail ou encore la pratique du sexe transactionnel pour subvenir aux besoins immédiats⁹), des tensions discriminatoires et l'érosion de la solidarité culturelle et du soutien social¹⁰. Outre les tensions inter et intracommunautaires qui apparaissent, des tensions ethniques de longue date ressurgissent (notamment entre les Mossis et les Peuls au sujet de la terre) ainsi que des tensions directement liées aux affrontements (les communautés peules sont perçues comme affiliées aux groupes islamistes et les communautés Mossi et Foulbé comme partisans de l'État. Ces communautés font l'objet de représailles fréquentes soit des forces de l'État ou de GANE).

De plus, les **services sociaux de base** n'arrivent pas à faire face à l'afflux de milliers de PDIs et l'insécurité affecte gravement le fonctionnement des services restants. Ainsi, suite aux attaques fréquentes des GANE contre les **centres de santé**, 109 centres de santé dans les régions affectées ont été fermés et 140 fonctionnent à capacité réduite, ce qui affecte 1,4 million de personnes¹¹. Au niveau de **l'éducation et des infrastructures éducatives**, de graves problèmes d'insécurité sont aussi constatés. Les GANE se montrent particulièrement hostiles à l'égard de l'école publique et des valeurs de l'éducation moderne occidentale et ciblent ainsi les écoles pour pouvoir contrôler le type d'enseignement dispensé et ses destinataires¹². Par exemple, le 3 janvier 2020, un attentat contre un bus scolaire dans la région Nord a tué 7 collégiens¹³. Les attaques et incendies d'écoles, les menaces et assassinats à l'encontre des enseignants et du personnel éducatif, les déplacements forcés des populations, la peur et l'insécurité persistante ont mené à la fermeture de 2.410 écoles privant ainsi 318.000 enfants d'éducation¹⁴. De plus, le pays compte plus de 356.000 enfants déplacés ce qui a des conséquences néfastes sur leur scolarisation (ruptures scolaires, abandons, déscolarisation) et exerce une pression sur les ressources éducatives existantes (effectif des classes pléthorique avec en moyenne 54 élèves par classe¹⁵) entraînant de ce fait une diminution de la qualité de l'éducation dans les communautés hôtes et des problèmes d'intégration et de cohésion sociale des élèves déplacés¹⁶. Un autre obstacle majeur à l'éducation est l'occupation de 92 établissements scolaires par 43.022 PDIs qui sont donc non fonctionnels à des fins éducatives¹⁷.

L'insécurité et la déscolarisation des enfants les rendent plus vulnérables et sujets à des **risques de protection** et il est estimé à 300.000 le nombre d'enfants dans les régions affectées qui sont en besoin de soutien psychosocial¹⁸. Ces enfants se sont vus exposés à des abus, de l'exploitation, au risque d'être recrutés par des groupes armés et ont été physiquement menacés ce qui a engendré des troubles post-traumatiques importants¹⁹. Des mécanismes de survie négatifs se mettent aussi en place, notamment le travail d'enfants pour faire face aux besoins de subsistance immédiats, et le mariage précoce des filles pour réduire les charges du ménage. Les conflits exacerbent cette situation déjà alarmante avant la crise. En effet, le Burkina Faso a l'un des taux de mariages forcés et précoces les plus élevés au monde avec 8,9% des femmes âgées de 20 à 24 ans déclarant avoir été mariées avant l'âge de 15 ans et 51,3% avant l'âge de 18 ans. Dans chaque situation d'urgence humanitaire, ce sont les femmes et les filles qui sont les plus exposées aux risques de violence, y compris les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG), la négligence, l'exploitation et les abus. En effet, la promiscuité des abris, le manque de latrines séparées ou de lumière dans les latrines, les chemins non protégés dans des lieux inconnus pour se rendre au marché/au puits, etc. les exposent au harcèlement et à des abus sexuels qui sont en grande majorité non rapportés faute de mécanismes de référencement clairs et à la culture du silence.

La dégradation de la situation sécuritaire en 2019 a amené l'*Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* (OCHA) à estimer à **2,2 millions le nombre de personnes qui auront besoin d'une aide humanitaire** en 2020, dont 1,2 million d'enfants²⁰. L'OCHA indique que la réponse humanitaire est actuellement financée à hauteur de 46% sur les 187.000.000\$ requis et met l'accent sur les besoins

⁹ Mission conjointe d'évaluation des besoins des personnes déplacées internes et des communautés hôtes dans le centre nord, rapport final, Juillet 2019 (gouvernement, HELP, ICAHD international, Oxfam, Plan, Save the children, SOS, UN)

¹⁰ Emergency multisectoral assessment, Burkina Faso, Danish Refugee Council, May 2019

¹¹ Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

¹² OCHA 11/09/2019, RFI 03/03/2019

¹³ <https://www.solidarite-laique.org/informe/au-burkina-faso-leducation-prise-pour-cible/>

¹⁴ BURKINA FASO, Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

¹⁵ Revue documentaire. Besoins en éducation dans la situation d'urgence au Centre-Nord, Plan International Burkina Faso, Novembre 2019

¹⁶ Annexe à la stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires au Burkina Faso (SSEZDS) 2019-2024,

¹⁷ Escalation of armed violence in Burkina Faso, ACAPS, Novembre 2019

¹⁸ UNICEF, child protection sector, 16 Octobre 2019

¹⁹ Risks and Needs for Child Protection in Burkina Faso, Secondary Data Review– 2019, the Child Protection Area of Responsibility

²⁰ Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 'Burkina Faso: 2020 Humanitarian Needs Overview', OCHA, Octobre 2019

restants notamment dans les domaines de l'éducation et des abris²¹. **Les acteurs humanitaires** sont nombreux et il y a actuellement 39 organisations qui agissent sur 32 provinces²² avec une majorité d'organisations spécialisées en santé (18) suivies par la protection et la sécurité alimentaire (11 chacune). Les Nations Unies sont très actives avec notamment l'UNICEF, l'UNFPA, l'OCHA, le PAM et le UNHCR et le gouvernement est grandement impliqué dans l'intervention humanitaire avec ses conseils national, régionaux et départementaux de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR / CORESUR / CODESUR) et ses différents ministères appliquant des stratégies d'urgence (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille etc.).

Les besoins sont immenses et si la **région Centre-Nord** n'est pas actuellement en première ligne des conflits armés, elle reste touchée par des attaques et est une des régions les plus affectées par la crise. En effet, c'est la région Centre Nord, et ses provinces de Sanmatenga, Bam et Namentenga, qui accueille le plus de PDI : 317.000 et qui subit de plein fouet les conséquences sur ses services de base, sur l'accès aux ressources et le délitement de la cohésion sociale. Au regard de cette situation particulièrement critique, PI propose de contribuer à l'amélioration de la protection, de l'éducation, de la résilience et de la cohésion sociale pour les enfants et les jeunes de 3 à 24 ans affectés par les conflits dans les communes de Bourzanga et Kongoussi dans la province du BAM.

2.3 Veuillez résumer les résultats de l'évaluation (le cas échéant, annexer un rapport complet) en établissant un lien avec l'action

La province du Bam dans la région Centre-Nord est l'une des provinces les plus affectées en termes de mouvements de populations avec un total de 92.880 PDI à la date du 13 Novembre 2019 (OCHA) dont 45.472 à Kongoussi et 42.395 à Bourzanga d'après le Direction provinciale en charge de l'Action humanitaire du Bam. Cette situation pose des problèmes en termes de protection, d'éducation et de cohésion sociale qui sont les trois composantes de l'action proposée.

Amélioration de la protection de l'enfance (PE) dans la région Centre-Nord

Si les risques de protection sont multiples et touchent à la protection des civils, les restrictions de mouvements, le droit aux logements/terres/biens, les engins explosifs, la traite des personnes, le mandat de PI se concentre sur la protection des enfants et des jeunes, et en particulier des filles qui sont les personnes les plus vulnérables dans les crises humanitaires notamment en termes de risques de Violences, Abus, Exploitations et Négligences (VAEN).

Ainsi, il est estimé que plus de **40.000 enfants PDI de la province du BAM souffrent de détresse psychosociale** et font face à des difficultés d'adaptation à leur nouvel environnement où la fermeture des écoles impacte négativement leur résilience au stress et leur santé psychosociale. De plus, approximativement **un millier d'enfants sont en situation de vulnérabilité extrême en étant non accompagnés et séparés de leur famille**²³.

Les situations de conflit peuvent entraîner des **mécanismes d'adaptation négatifs comme le travail d'enfants** pour répondre aux besoins urgents de subsistance et la province du Bam y est particulièrement à risque. Effectivement, c'est une zone aurifère avec de nombreux sites d'exploitations artisanales. Une étude du UNHCR et du Danish Refugee Council a ainsi fait ressortir qu'une centaine d'enfants avait été observée sur les sites d'orpaillage à proximité de la commune de Bourzanga et au sein de son marché où ils travaillent comme docker²⁴.

Une autre conséquence directe de la situation de crise est **l'augmentation des mariages précoces et forcés**. Ces pratiques coutumières sont encouragées par les parents y voyant une solution pour faire face aux difficultés économiques et prévenir et protéger leurs filles contre les violences. Ainsi, **63% des femmes de la région Centre-Nord ont été mariées avant l'âge de 18 ans**²⁵. Or, le mariage des enfants compromet la réalisation et la jouissance de leurs droits et entraîne violences et abus sexuels, risques pour la santé (grossesses précoces), et une déscolarisation quasi systématique des filles ce qui les place dans un cycle d'infériorité et de pauvreté.

Un autre phénomène dont sont victimes en grande majorité les filles et les femmes sont les **VSBG**. Les cas de VSBG sont peu rapportés (tabous entourant les violences sexuelles, peur de représailles en cas de dénonciation, manque d'accès au soutien communautaire et à la justice, manque de connaissances sur les droits des enfants et des femmes, etc.), et augmentent dans les zones touchées par les crises où les écoles ont fermé. Cette situation impacte également fortement les communautés déplacées²⁶. Les problèmes de santé liés aux mariages précoces et aux VSBG sont encore aggravés par la fermeture

²¹ Plan de réponse humanitaire, Equipe Humanitaire Développement Pays (EHDP), juillet 2019

²² <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/presence-operationnelle>

²³ Cluster de Protection -Burkina Faso Discussion thématique sur la protection avec la mission EDG (Directeurs des urgences) 21 Janvier 2020

²⁴ Rapport de monitoring de protection, régions du sahel et centre nord, UNHCR et Danish Refugee Council, décembre 2019

²⁵ Etude pays SIGI Burkina Faso, OCDE, 2018

²⁶ Girls in crisis

de 28 centres de santé à Bam²⁷ et le fonctionnement à capacités réduites de 21 autres centres²⁸ venant réduire les capacités de réponses médicales et psychosociales pour les survivantes de VSBG. **Par ailleurs, il n'y a, actuellement, pas de voies de référence claires pour les Violences Basées sur le Genre (VBG) et l'exploitation et les abus sexuels (EAS).**

Sur la base des besoins identifiés dans la province du Bam et, notamment dans les zones urbaines et péri-urbaines de Kongoussi et de Bourzanga, PI mettra en place des **mécanismes de PE** et renforcera le système de référencement existant et un dispositif de retours de plaintes destinés aux enfants. Les Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) se verront aussi renforcés.

Pour offrir aux enfants affectés par le conflit (PDIs ou des communautés hôtes) un environnement protecteur et sensible au genre dans lequel s'organisent des jeux, des activités récréatives et éducatives, des soins de santé et du soutien psychosocial, PI construira et équipera des **Espaces Amis des Enfants** (EAE) bénéficiant d'un large éventail d'activités, d'un environnement physique adapté et d'un personnel protecteur et sensibilisé aux besoins des enfants.

Pour faire face au **problème des enfants non-accompagnés et séparés (ENA/ES)**, l'action travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de l'Action Sociale et le Comité International de la Croix Rouge (CICR), et soutiendra la recherche et la réunification familiale, la prise en charge temporaire par les familles d'accueil et leur formation sur les pratiques parentales positives.

En prévenant ou en limitant les risques de violences, de recrutement dans des groupes armés, de recours au sexe transactionnel, de mariages précoces..., l'éducation est primordiale et agit comme une composante majeure de la PE en situation d'urgence. PI, reconnaissant ce rôle protecteur et cherchant à rétablir un sentiment de normalité, de dignité et d'espoir pour les enfants affectés par les conflits, propose d'agir sur l'accès et la qualité de l'éducation dans les zones ciblées.

Le soutien à une éducation fonctionnelle, inclusive et de qualité dans le Centre-Nord

L'évaluation des besoins révèle cinq problématiques principales affectant l'accès à et la qualité de l'éducation dans la région Centre-Nord, et notamment à Bam :

- **La fermeture des écoles due à l'insécurité et l'occupation des établissements scolaires par les PDIs.** En effet, la région Centre-Nord compte 1.375 écoles primaires regroupant 271.854 élèves et 5.893 enseignants. Or, sur ces 1.375 écoles, **177 demeurent fermées** à la date de l'évaluation (Novembre 2019) affectant 33.458 élèves²⁹, **dont 71 dans la province du Bam** (y inclus 6 à Kongoussi et 38 à Bourzanga). Ainsi, la province du Bam comptabilisait en Novembre 2019, 14.761 élèves (51% de garçons et 49% de filles) affectés par la fermeture des écoles. De plus, aux 177 écoles fermées s'ajoutent une partie des **62 écoles occupées par les PDIs**. Ainsi, il est estimé à 20% le pourcentage d'élèves du primaire en difficulté de scolarisation sur la région.

- **L'augmentation des effectifs et le surpeuplement des salles de classe :** la fermeture des écoles crée également une augmentation des effectifs dans les écoles des communes d'accueil des PDIs (allant jusqu'à 54 enfants par classe) ce qui exerce une pression sur les infrastructures et sur la qualité de l'enseignement. Par ailleurs, l'insuffisance et le surpeuplement des salles de classe découragent aussi bien les élèves que les enseignants ce qui crée un risque d'abandon scolaire.

- **Le manque de matériel scolaire :** dans les écoles primaires on observe également un manque de matériel, de manuels, de bancs, de craies, qui sont nécessaires à un enseignement et à une éducation de qualité et qui affecte et décourage les enseignants et les élèves.

- **les latrines insuffisantes et non-adaptées aux besoins des filles :** au sein des écoles visitées, les latrines sont existantes mais insuffisantes, non-fonctionnelles et pas adaptées aux besoins des filles durant leurs menstrues. En effet, les latrines sont mal entretenues, les portes ne sont pas sécurisées, il n'existe pas de dispositifs pour accrocher les vêtements, ni de dispositifs de lavage des mains ou encore de poubelles pour la gestion des déchets, notamment hygiéniques. Cette situation a un impact sur la fréquentation scolaire des filles, ces dernières préférant manquer l'école en période de menstrues ou rentrer se changer et peut constituer un risque de protection (harcèlements et viols).

- **le manque de moyens financiers des ménages dû aux déplacements :** l'arrivée des PDIs exerce une pression sur les ressources des communautés hôtes et les moyens de subsistance deviennent insuffisants pour le bien-être des ménages. Par ailleurs, les vols des biens et des ressources commis par les GANE fragilisent la résilience des communautés. Les conséquences se traduisent notamment par un manque de moyens financiers pour envoyer les enfants PDIs et ceux des communautés hôtes à l'école et le développement de mécanismes de survie négatifs tels que le travail d'enfants ou le sexe transactionnel pour les jeunes filles. De plus, la taille moyenne des ménages a fortement augmenté dans les communautés d'accueil des PDIs passant, par exemple, de 12 à 22 personnes dans la

²⁷ Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

²⁸ UNICEF, Nov 2019

²⁹ (54% de garçons et 46% de filles)

commune de Kongoussi. Cette augmentation a un impact sur les ressources disponibles et sur la charge de travail domestique des femmes et des filles et constitue une barrière pour le retour à l'éducation.

La situation des élèves PDIs dans les écoles mérite une attention particulière : en effet, une grande minorité d'enfants PDIs ont accès à l'éducation. Selon l'analyse des besoins, seuls 14% des élèves des écoles visitées sont des PDIs, et parmi les 53,360 enfants PDIs qui sont situés dans le Bam, **45,889 d'entre eux sont déscolarisés**, soit 86%. Le manque de moyens financiers, le manque de places dans les écoles, et la scolarisation des enfants devenue une priorité secondaire des parents par rapport aux besoins en moyens de subsistance, santé, et abris, sont autant d'obstacles au retour à l'école des enfants PDIs. En ce qui concerne le manque de moyens financiers : l'accès à l'école est gratuit au Burkina Faso dans les établissements scolaires publics. Cependant, la saturation des écoles oblige les parents à se tourner vers les écoles privées qui exigent des frais de scolarité élevés. Si les enfants PDIs sont minoritaires dans les salles de classe, l'action proposée s'assurera de ne pas exclure les enfants déscolarisés ou non-scolarisés des communautés hôtes et ce afin de ne pas nuire à la cohésion sociale, et en conformité avec les principes « ne pas nuire » et de non-discrimination.

Afin de répondre aux problèmes liés à l'éducation, le projet viendra améliorer **l'accès inclusif à un environnement scolaire protecteur et sensible au genre**. Ainsi, l'action proposée vise d'abord à augmenter la capacité d'accueil des écoles situées dans les communes avec une forte présence de PDIs à travers l'amélioration des infrastructures scolaires : la construction et l'équipement d'Espaces d'Apprentissage Temporaires (EAT), la réhabilitation de salles de classe existantes délabrées, la construction de latrines désagrégées par genre et accessibles aux enfants en situation de handicap ainsi que l'installation de dispositifs de lavage de mains et de poubelles pour une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) des filles. De plus, les élèves issus des ménages vulnérables ne pouvant pas faire face aux coûts d'éducation, seront soutenus par la dotation de kits scolaires et la mise en place d'un système de bourses.

L'insécurité ayant engendré peur et psychose, les parents craignent le retour de leurs enfants dans des écoles qui n'apparaissent plus protectrices. Ainsi, le projet s'assurera que **les écoles soient des espaces d'apprentissage sûrs et accueillants** à travers la formation des enseignants (aux premiers secours psychosociaux, l'identification et le référencement des enfants vulnérables, les VSBG, etc.), ou par la mise en place de plans de prévention/gestion et de réduction des risques. De plus, des campagnes de sensibilisation « Retour à l'école » ciblant les enfants, les parents et les leaders communautaires seront organisées et permettront de promouvoir l'importance de l'éducation pour les filles et les garçons des communautés PDIs et des communautés hôtes. Ces campagnes auront aussi pour but de faciliter le processus d'intégration des élèves PDIs.

Enfin, la **qualité de l'éducation** sera aussi visée avec l'organisation de cours de rattrapage, la préparation aux examens de fin de cycle et l'organisation de cours de curricula minima au sein des EAT pour réintégrer le système éducatif formel.

La restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre PDIs et communautés hôtes

La région Centre -Nord est le théâtre de tensions ethniques de longue date ou qui sont directement liés aux affrontements. Face à ces tensions, exacerbées par la limitation des ressources, le projet viendra prévenir les conflits intercommunautaires, et intergénérationnels dans les zones d'accueil des PDIs en renforçant la confiance et la compréhension mutuelle dans un contexte d'extrêmes tensions et de délitement du lien social.

L'approche NEXUS

La province du Bam est une zone fragile confrontée à une crise de déplacements sans précédent qui exerce une pression considérable sur les ressources, les services sociaux de base et la cohésion sociale. Les opérations d'aide d'urgence, de réhabilitation, de développement et de recherche de la paix doivent être vues comme un ensemble d'interventions parallèles et concomitantes. Dans le cadre de ce projet, PI a développé une approche au triple nexus développement – humanitaire – consolidation de la paix afin d'assurer l'intégration des différents secteurs et apporter une réponse holistique. L'approche nexus met l'accent tant sur la cohérence et la complémentarité entre actions, que sur la complémentarité et la cohérence entre acteurs. A travers son double mandat humanitaire-développement, PI contribuera à la réponse en renforçant la résilience et le développement dans une situation d'urgence. Dans le cadre du présent projet, les actions d'aide humanitaire : création d'EAE et Espaces Amis de Jeunes (EAJ), activités psychosociales, aide à la réunification familiale pour les ENA/ES, création d'EAT, ou encore la dotation de kits scolaires viendront en complémentarité des actions de développement : mise en place d'un système de référencement pour la PE, formation des acteurs, renforcement des capacités des MCPE, amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles et EAT ciblés, et promotion de la santé sexuelle et reproductive des filles. Le projet proposera également des activités conjointes aux deux secteurs à travers l'approche « safe school » pour assurer un environnement protecteur pour les

enfants. L'action liée à la consolidation de la paix sera principalement mise en place par le partenaire de mise en œuvre SfCG et abordée sous la composante de la cohésion sociale à travers le renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits, le théâtre participatif pour la gestion des traumatismes, la dialogue intra- et intercommunautaires, les tribunes d'expression populaires et la production et diffusion de spots radiophoniques en collaboration avec les communautés. En outre, les résultats des scans de conflits réalisés par SfCG permettront d'évaluer l'incidence de la programmation sur les dynamiques de conflits et vice versa. Sur la base d'outils de suivi spécifiquement développés dans le cadre d'ateliers participatifs pour assurer la sensibilité au conflit des activités, PI et SfCG prendront des actions correctrices pour « ne pas nuire » tel qu'approprié, mais aussi pour favoriser les synergies intersectorielles et démultiplier l'impact positif de la programmation sur la consolidation de la paix.

2.4 [FIN] Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins après le rapport intermédiaire, veuillez préciser

▪ Situation humanitaire

La situation humanitaire au Burkina Faso s'est fortement dégradée au cours de l'année 2022. Les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel, déjà caractérisées par d'importants enjeux sécuritaires, sont particulièrement touchées par l'aggravation de la situation. En effet, ces quatre régions concentrent plus de **82,88%** des personnes déplacées internes (PDI) de l'ensemble du pays, en particulier les régions du Centre-Nord et du Sahel, qui sont actuellement marquées par des besoins d'assistance alimentaire urgents. La dernière publication du CONASUR de la situation actualisée après toilettage de la base de données à la date du **30 novembre 2022**, fait état de **1 810 105 PDI** dont **1 092 811 enfants** ; soit **60,37 %** du nombre des PDI³⁰. Cette augmentation du nombre de PDI est due essentiellement à la recrudescence des incidents sécuritaires ciblant principalement les populations civiles. En exemples d'attaques violentes durant la période d'implémentation du projet, il y a l'attaque enregistrée à Solhan (Province du Yagha/Région du Sahel) dans la nuit du **04 au 05 juin 2021**, où plus de **132 personnes** ont trouvé la mort, a été jusqu'ici la plus meurtrière que le Burkina Faso ait connu depuis le début de cette guerre asymétrique en avril 2015. A cette attaque, il convient d'ajouter celle perpétrée le **10 juin 2022** où des éléments des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) se sont pris aux populations de la commune de Seytenga (Située à 40 km à l'Est de Dori et à la frontière du Niger) dans la province du Seno, occasionnant **79 personnes tuées** et induisant un déplacement massif de **30 211 PDI** à Dori à la date du **22 juin 2022**.

Cette situation de violence quasi-quotidienne dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord pousse les populations civiles à fuir leur domicile à la recherche de la sécurité concerne presque l'ensemble du territoire. Également, les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, des Cascades et du Sud-Ouest ne sont pas épargnées.

Les besoins humanitaires découlant de cette situation sont énormes et concernent prioritairement les secteurs tels que la protection, l'alimentation, la nutrition, les abris, les articles ménagers essentiels/NFI et le WASH entre autres. Dans les secteurs de la protection et de l'éducation, les besoins demeurent importants surtout pour les groupes de populations plus exposés. Les femmes et les filles sont notamment à risque de violences basées sur le genre (VBG), les enfants à risques de déscolarisation, de traite, de mobilité, d'enrôlement forcé et de déviance sociale, voire de radicalisation. De manière globale, la population affectée fait face aux situations stressantes, mais aussi aux besoins de sécurité alimentaire, d'abris, de documents d'état civil, etc. A cela s'ajoute une augmentation des problèmes de cohésion sociale notamment en lien avec la stigmatisation et la pression sur les ressources.

A l'instar des autres régions du pays, le Centre-Nord est l'une des régions les plus touchées par les attaques des GANE et l'afflux des PDI. A la date du **30 novembre 2022**, le Centre-Nord comptait, selon les statistiques du CONASUR, **469 000 PDI** dont **282 262 enfants** ; représentant **25,82 %** du nombre des PDI au plan national.

Quant à la province du Bam, elle comptait à la même date et selon la même source (CONASUR) **66 956 PDI** avec une forte concentration de PDI dans les communes de Kongoussi (**3 24 186 PDI**) et de Bourzanga (**30 215 PDI**).

En somme, la crise humanitaire caractérisée par les déplacements des populations, a accentué l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à laquelle le Burkina Faso était déjà confrontée. En outre, les résultats de la campagne agropastorale 2021/2022 indiquent un taux de couverture des besoins

³⁰ Enregistrement des PDI, Situation actualisée après toilettage, 30/11/2022. www.conasur.gov.bf

céréalières déficitaire dans les régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel, avec environ **75%** des ménages qui ne pourront pas couvrir leurs besoins alimentaires grâce à leur propre production, contre **52%** au niveau national. De plus, l'analyse du **Cadre Harmonisé (CH, mars 2022)** indique que **70% des 2,36 millions de personnes actuellement en insécurité alimentaire aiguë** sont localisées dans ces quatre régions³¹. La plupart des ménages ruraux de ces quatre régions, et en particulier les ménages pauvres, ont déjà épuisé leurs stocks et s'appuient sur les marchés pour s'alimenter. Cependant, en raison de l'insécurité accrue et des perturbations du fonctionnement des marchés, une flambée des prix des denrées de base a été enregistrée, avec des taux les plus élevés depuis ces dix dernières années (Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire [SONAGESS], février 2022).

▪ Situation sécuritaire

La situation sécuritaire reste toujours préoccupante. Les attaques contre les populations civiles et les affrontements entre d'une part, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les Volontaires de la Défense de la Patrie (VDP) et d'autre part, les Groupes Armés non Etatiques (GANE) s'amplifient surtout dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est avec un mouvement continu de populations à travers les 13 régions du pays.

Cette situation caractérisée par la recrudescence des explosions des engins explosifs improvisés (EEI) ajoutée au mauvais état des routes en saison pluvieuse (Mai - Octobre) rend encore plus ardu le travail des acteurs humanitaires. Elle entrave fortement la capacité opérationnelle des organisations humanitaires à atteindre les personnes affectées et réduit de ce fait la possibilité des personnes vulnérables à accéder à l'aide. En effet, l'accès aux zones difficiles est assuré désormais par le service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS) à travers des vols réguliers. Les communes de Barsalogho, Pensa, Dablo (Sanmatenga) et de Bourzanga, Rollo (Bam) sont souvent desservies par le fret sur demande.

▪ Situation sanitaire

Contrairement à 2021, la situation de la maladie à coronavirus (COVID-19) semble maîtrisée par les acteurs de santé et le Gouvernement burkinabè. Elle est plus ou moins sous contrôle avec une chute drastique du nombre de cas. Selon le Centre des Opérations de Réponse aux Urgences Sanitaires (CORUS), le pays comptait **89 cas actifs** à la date du **11 septembre 2022**, portant le cumul à **21 562 cas** dont **36,94% de femmes**, **21 072 guérisons** et **387 décès** depuis l'apparition de la maladie au Burkina Faso le 09 mars 2020³². A la même date et toujours selon la même source, le nombre de personnes vaccinées contre la COVID-19 était de **3 074 643**.

Par ailleurs, à la date du **06 aout 2022** et selon le rapport du Ministère en charge de la Santé, **564 (39%) des formations sanitaires étaient fermées (195) ou fonctionnaient partiellement (369)** dans huit régions affectées par l'insécurité, privant plus de **2 131 842 personnes d'accès aux soins de santé**. A cela s'ajoutent les **315 formations sanitaires qui ont accueilli les PDI** dans leurs aires de santé respectives. Cette situation a affecté l'offre des soins de santé à tous les niveaux.

▪ Situation dans le secteur de l'éducation³³

En 2022, le cluster Education estime que **995 490 enfants d'âge scolaire (3-17ans)** sont dans le besoin d'assistance humanitaire causé par la crise sécuritaire (mouvements de populations). A la date du **31 mai 2022**, **4258 écoles étaient fermées affectant 708 341 élèves et 20 763 enseignants**. Cela représente **17% des écoles (25 106)** au plan national. **La seule région du Centre-Nord en comptait 559 écoles fermées sur un effectif total de 1063** ; soit plus de la moitié des écoles. **La province du Bam, quant à elle, comptabilisait 155 écoles fermées sur 481**.

Dans ce secteur, les contraintes et défis opérationnels se déclinent en termes de **déficit de financement** accentuant les risques pour les enfants hors écoles déjà exposés aux violences, principalement l'enrôlement dans les groupes armés, le mariage des enfants, et les pires formes de travail des enfants, **l'accès limité aux populations résidents** des zones enclavées et sous l'emprise des groupes armés, les **attaques contre l'éducation** entraînant la multiplication des écoles fermées, avec plusieurs impacts sur le système éducatif et **l'augmentation des prix des aliments de la cantine scolaire** s'ajoutant à des prix locaux déjà en hausse à cause des coûts de transport/carburant, ce qui provoque la hausse du coût unitaire.

▪ Situation sociopolitique

³¹ Bulletin d'information FAO Burkina Faso, janvier-mars 2022, No02

³² <https://burkinafaso.opendataforafrica.org/jovpdge/burkina-faso-covid-19-rapport-de-situation>

³³ Cluster Education Burkina Faso : Sitrep du mois de mai 2022, mis à jour le 29 juin 2022

La situation sociopolitique a été marquée durant la mise en œuvre du projet par des **faits majeurs** notamment la réélection du Chef de l'Etat sortant Rock Marc Christian Kabore le 22 novembre 2020 et l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement le 11 janvier 2021. Impactée par la dégradation de la situation sécuritaire, la cherté de la vie, les restrictions à la liberté de manifestation, les arrestations des leaders de la société civile et les coupures permanentes de la connexion internet par le Gouvernement tout au long de l'année 2021, la population Burkinabès s'en est pris aux autorités et a commencé à exiger de vive voix à travers une série de manifestations au sein des villes principales du Burkina Faso et à travers les médias et les réseaux sociaux, le départ des autorités. Cette situation a amené **le premier coup d'Etat de 2022**.

En effet, le 24 janvier 2022, un coup d'Etat mené par un groupe d'officiers militaires a renversé le gouvernement avec la prise du pouvoir par le Lieutenant-Colonel Damiba. Par la suite, a été nommé un gouvernement composé majoritairement de civils dans les mois qui ont suivi. Ceci a eu pour conséquence la suspension en date du 28 janvier 2022 du Burkina Faso de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans l'attente d'un plan de transition acceptable. Après une période de transition de huit (08) mois, **un autre coup d'Etat** de jeunes officiers militaires mené par le capitaine Ibrahim Traoré cette fois-ci est intervenu le 30 septembre 2022 dans l'optique de recadrer la transition en cours. Ces coups d'Etat successifs ont plongé le pays dans une instabilité politique qui exacerbe les crises sécuritaire, humanitaire, alimentaire et économique existantes.

2.5 **[FIN]** *Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins après le rapport intermédiaire, veuillez préciser*

Plan International a déclaré une Alerte Rouge pour faire face à la crise de la faim et travaille dans huit pays prioritaires : **Burkina Faso**, Ethiopie, Haïti, Kenya, Mali, Niger, Somalie, Sud Soudan. Les actions comprennent l'intensification des interventions dans le domaine de la distribution de nourriture, l'assistance en espèces et sous forme de bons, les repas scolaires, les services Eau/Assainissement/Hygiène, le dépistage de la malnutrition et la supplémentation nutritionnelle. Plan International Burkina Faso a réalisé une évaluation rapide des besoins en juillet 2022 dans le cadre du lancement de l'alerte rouge au Sahel. Cette évaluation s'est ainsi concentrée sur les besoins relatifs à la sécurité alimentaire au Burkina Faso afin de concevoir la réponse de l'Alerte Rouge. Si de manière générale, les conclusions de l'évaluation présentent une situation critique concernant l'insécurité alimentaire, un lien peut être fait avec les aspects de protection surtout chez les jeunes enfants et les jeunes filles.

- Des focus groupes, il ressort que les enfants sont généralement, ceux qui sont privilégiés dans le service du repas dans les ménages. En cas de réduction du nombre et/ou de la quantité du repas la priorité est accordée aux enfants surtout ceux en bas âge (0- 5 ans). Cependant, les enfants qui ont déjà une certaine autonomie sont sollicités pour la recherche de solution pour contribuer à l'alimentation du ménage d'où l'augmentation des cas de travail des enfants avec toutes ces conséquences sur la protection, le développement et le bien-être de l'enfant.
- La situation de la jeune fille (15-24 ans) n'est guère reluisante. Lors de focus groupes ces dernières affirment qu'ils n'y aucune disposition particulière prise au niveau des ménages pour les aider à surmonter la situation. Au contraire elles sont sollicitées au même titre que les garçons à contribuer et à participer à l'alimentation du ménage. Cet état de fait les oblige à chercher du travail dans les ménages plus nantis, à faire du petit commerce et toutes sortes d'activité génératrice de revenus afin de subvenir non seulement à leur propre besoin mais aussi à contribuer à l'alimentation du ménage. Cette dure réalité contribue à précariser la situation de la jeune avec tous les risques de protection auxquels elles sont éventuellement exposées lors de la recherche d'une source d'alimentation.

3. ORGANISATION HUMANITAIRE DANS LA ZONE D'INTERVENTION

3.1 *Présence de l'Organisation humanitaire dans la zone d'intervention : bref aperçu de la stratégie et des activités actuelles ou récentes dans le pays*

PI est établi au Burkina Faso depuis 1976 avec son bureau principal à Ouagadougou et une unité de programmes à Kaya dans la région du Centre-Nord. PI Burkina Faso intervient actuellement dans 9 régions sur 13 (Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Sud, Est, Hauts Bassins, Nord,

Sahel et Sud-Ouest) et atteint indirectement une population totale estimée à 14.387.188 personnes, soit 69 % de la population totale du pays. Avec la crise et l'afflux de milliers de PDI dans la région Centre-Nord, PI y a développé de nombreuses actions d'urgence et de développement.

PI Burkina Faso œuvre à travers des projets et services intégrés en éducation et protection :

- En matière de PE en situation d'urgence, et notamment dans la région Centre Nord, PI Burkina Faso soutient l'établissement d'EAE, le développement d'appuis psychosociaux, les sensibilisations sur les droits et la PE, notamment les VSBG, ainsi que sur la GHM, la gestion des cas de violations de l'enfant. PI Burkina Faso soutient également la mise en place de mécanismes communautaires de PE à travers des renforcements de capacités.
- En éducation en situation d'urgence, PI Burkina Faso soutient : i) l'établissement d'EAT afin d'offrir des alternatives à l'éducation pour les enfants déscolarisés ou non-scolarisés, ii) le retour des enfants dans l'éducation primaire et post-primaire à travers des kits scolaires, l'équipement des salles de classes et du matériel pédagogique, iii) un enseignement de meilleure qualité avec la formation des enseignants notamment en ESU, soutien psychosocial, éducation inclusive et sensible au genre, risques en PE et VSBG.

PI Burkina Faso veille à intégrer et prendre en compte les problématiques et les besoins des PDI ainsi que des personnes issues des communautés hôtes dans toutes ses activités de programmation afin de prévenir et répondre aux problématiques de cohésion sociale.

PI possède un double mandat, à la fois sur le développement de long-terme, en travaillant sur les normes sociales, les comportements délétères vis-à-vis des filles et des jeunes femmes, avec un focus sur la protection, l'éducation, la petite enfance et l'accès des jeunes à des opportunités économiques. D'autre part, PI a un mandat humanitaire mettant en œuvre des projets de PE en situation d'urgence, de prévention et réponse aux VSBG, d'ESU et de programmes de résilience et de cohésion sociale.

Au cours des dernières années, PI Burkina Faso a reçu et géré des subventions de divers donateurs, notamment l'Union Européenne, le Global Fund, USAID, PAM, SIDA, Irish Aid, GAC, le Centre de Crise et de Soutien français, Global Affairs Canada, Educate a Child, Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Education Cannot Wait, UNICEF.

SfCG intervient au Burkina Faso depuis 2011 dans le cadre d'un programme financé par USAID intitulé "La paix par le développement II". Entre 2011 et 2016, SfCG a formé plusieurs centaines de jeunes leaders aux techniques d'analyse, de prévention et de résolution des conflits selon une approche basée sur les arts (théâtre participatif, cinéma ambulant et autres) dans une dizaine de communes des régions du Nord et du Sahel. Ce réseau de jeunes leaders pour la paix est toujours actif et les personnes formées continuent d'animer le dialogue pour la paix avec les communautés et les autorités en tant que leaders d'associations et mouvements informels.

3.2 Actions en cours et demandes de financement introduites auprès d'autres donateurs), dans la même zone d'intervention – veuillez indiquer comment les chevauchements et le double financement seraient évités

PI Burkina Faso compte actuellement 7 projets en cours d'exécution. Les zones d'intervention des programmes concernent les régions les plus affectées par les déplacements massifs de PDI, à savoir le Sahel et le Centre-Nord. Le projet proposé s'inscrit dans la complémentarité des actions en cours :

- « Strengthening girl's rights to complete their education safely and on-time in Burkina Faso », Janvier 2020 – Décembre 2020 ;
- « Appui à la scolarisation des filles et des garçons affectés par la crise dans la région du Nord du Burkina Faso », Février 2020 – Juillet 2020 ;
- « Burkina Faso Joint Response », Décembre 2019 – Mai 2020 ;
- « Quality education and Protection from Violence and SGBV in West Africa », Nov. 2019 – Juin 2020 ;
- « Projet d'appui à l'accès équitable à une éducation de qualité et inclusive pour les enfants et les jeunes affectés par les conflits dans la région du Centre-Nord », Septembre 2019 – Février 2020 ;
- « Supporting girl's and boy's access and maintenance in school in response to the IDP crisis in Burkina Faso », Septembre 2019 – Août 2020 ;
- « Projet d'accès à l'école primaire par la stratégie de scolarisation accélérée/passarelle », Octobre 2015 – Septembre 2020.

Grâce à son rôle de co-lead du cluster Éducation en situation d'urgence (ESU), une réponse coordonnée et intégrée de l'ESU sera mise en place, ce qui permettra à PI de tirer parti des synergies avec les partenaires stratégiques concernés. Dans le cadre de la crise, PI a déjà mis en œuvre des activités en coordination avec l'UNICEF et Save the Children dans la région par le biais de subventions financées par l'UNICEF et Education Cannot Wait. Afin d'harmoniser les interventions et éviter les doublons, PI travaillera en étroite collaboration avec les autres ONGs humanitaires et autres acteurs

locaux, notamment avec l'UNICEF, le CICR, le HCR, Médecins du Monde et complètera les efforts de Save the Children, de la RDC et de l'UNICEF pour promouvoir l'accès à l'éducation et à la protection au niveau national. Suite à ses échanges avec HI et la Croix-Rouge Belge lors de la visite de terrain en Janvier 2020, PI aura l'opportunité d'assurer des synergies, notamment en PE et réponse aux cas de VSBG identifiés pour certaines activités de prise en charge psychosociale. Ainsi, les enfants et les survivantes de VSBG pourront être référés à HI à travers sa composante Mental Health and Psychosocial Support afin de compléter les éventuels gaps et renforcer l'action du projet.

4. CADRE OPÉRATIONNEL

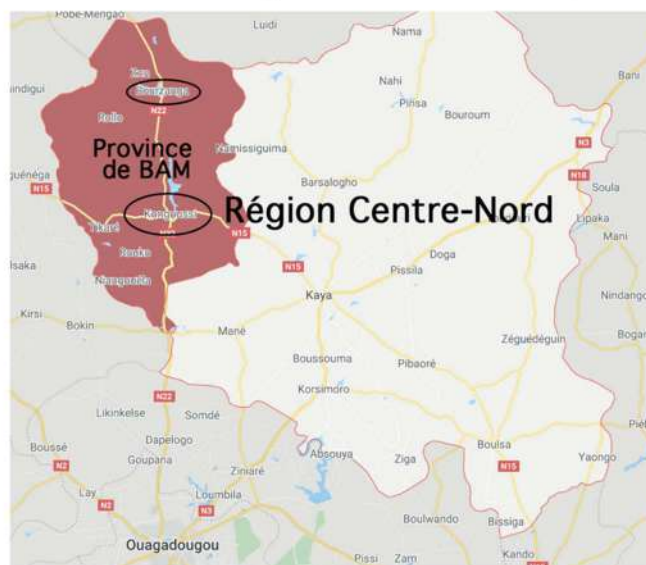
4.1 Localisation exacte de l'action (veuillez inclure une carte permettant de localiser le projet)

L'action sera située dans la région **Centre Nord**. Cette région, régulièrement visée par des attaques, est une des régions les plus affectées par la crise. En effet, ce sont ses trois provinces de Sanmatenga, Bam et Namentenga, qui accueillent le plus de PDI : 317.000 (52%) et qui subissent de plein fouet les conséquences du conflit et des déplacements sur ses services de base, sur l'accès aux ressources et le délitement de la cohésion sociale.

Plus particulièrement l'action opérera dans la **province du Bam** et dans les **zones urbaines et périurbaines de Kongoussi et Bourzanga**.

La population de la province a augmenté de près de 20% dû à l'afflux massif de PDI et Kongoussi est la ville de la province qui en accueillent le plus (45.472), suivie de Bourzanga (42.395).³⁴ La taille moyenne des ménages est passée de 12 à 22 personnes à Kongoussi, faisant peser une pression considérable sur des ressources essentielles déjà très limitées.

Les services sociaux de la province ont aussi été durement touchés avec 71 écoles fermées affectant 14.761 élèves et 332 enseignants (dont 6 écoles pour Kongoussi et 38 à Bourzanga touchant 9.153 élèves et 189 enseignants³⁵). Les problèmes de protection et d'accès à une éducation de qualité et protectrice y sont particulièrement importants (voir paragraphe 2.3) et nécessitent une réponse urgente.



4.2 Bénéficiaires

4.2.1 Nombre total de bénéficiaires directs

Le nombre total de bénéficiaires directs sera de 24,820 dont 19,600 enfants et jeunes de 3 à 24 ans (10,388 filles et 9,212 garçons) et 5,220 adultes (2,767 femmes et 2,453 hommes).

Les bénéficiaires des activités de protection et d'éducation sont les filles et les garçons en âge scolaire du cycle primaire et secondaire des communautés hôtes et communautés déplacées, non-scolarisés ou déscolarisés, ayant des besoins en protection et éducation.

Les bénéficiaires des activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix sont les enfants scolarisés et non-scolarisés (10-17 ans) parmi les PDI et communautés hôtes, les jeunes hommes et femmes (18-35 ans), les membres actuels et/ou futurs des observatoires, les associations de parents d'élèves, les leaders communautaires et religieux, y compris les représentants et enseignants des foyers coraniques, les acteurs locaux du système éducatif (directeurs d'établissements, enseignants, représentants des Directions Régionales et provinciales de l'Éducation Nationale et de

³⁴ Direction provinciale en charge de l'Action humanitaire du Bam, Novembre 2019

³⁵ Besoins en éducation dans la situation d'urgence au centre-nord, plan international et Oxfam, Novembre 2019

l'Alphabétisation), les communes et autorités locales (maires, conseils départementaux/communaux), les professionnels des médias et les radios communautaires, et les organisations de la société civile, en particulier celles agissant pour l'éducation et la cohésion sociale.

4.2.2 Spécificités des bénéficiaires directs (veuillez préciser, si possible, en vous référant aux groupes selon le cas...)

Enfants vulnérables – PDIs et résidents : Environ 80% des bénéficiaires directs seront des enfants PDIs et 20% des enfants issus des communautés résidentes, identifiés comme étant les plus vulnérables selon des critères de vulnérabilité objectivement établis en concertation avec les leaders communautaires, les comités de gestion scolaire (COGES), des membres des MCPE et les enseignants. Ces enfants sont vulnérables car ils sont déscolarisés ou à risque de l'être.

Filles et adolescentes vulnérables – PDIs et résidentes : les filles rencontrent des difficultés particulières pour accéder aux opportunités de protection et éducatives. A l'adolescence notamment, elles rencontrent des barrières liées aux infrastructures, à la violence en milieu scolaire, aux pratiques culturelles néfastes ou encore à la bonne gestion de leur hygiène menstruelle.

Mineurs non-accompagnés : L'analyse des besoins fait mention de cas de mineurs isolés. Privés de la protection de tuteurs, ils sont particulièrement vulnérables. Ils sont ainsi exposés à la mendicité, l'enrôlement dans des groupes armés, le sexe transactionnel, la criminalité.

Enfants en situation de handicap : Les enfants en situation de handicap sont les plus susceptibles d'être déscolarisés en raison des infrastructures non-adaptées à leurs besoins spécifiques.

4.2.3 Mécanismes et critères d'identification des bénéficiaires directs

Dans le cadre des résultats 1 et 2, PI Burkina Faso a consulté les autorités locales, les chefs de communautés, les COGES et le MENAPLN pour la collecte des données. Le processus d'identification et de sélection des bénéficiaires sera fait en collaboration avec les mêmes acteurs et selon différentes variables : nombre de PDIs, ampleur des besoins, situation de la réponse humanitaire, etc. Les autorités et les dirigeants locaux apporteront une contribution éclairée à la sélection des écoles et des enseignants et les associations de parents faciliteront le processus de comptage et de sélection des élèves vulnérables. Les écoles choisies seront celles qui accueillent le plus grand nombre de personnes déplacées. Les bénéficiaires enfants directs seront ciblés en fonction de leur statut : enfants PDIs ou enfants issus de la communauté hôte avec une proportion de 80% et 20% respectivement, de leur sexe, de leur âge, de la vulnérabilité de leur famille ou de leur situation de handicap.

Dans le cadre du résultat 3, une cartographie sera réalisée en début de projet pour identifier les bénéficiaires directs à la consolidation de la paix. Suivant la méthodologie développée par SfCG, l'objectif sera d'identifier les acteurs locaux engagés pour la paix et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits existants au sein des communes ciblées. Mené en collaboration avec l'Observatoire national de prévention et de gestion de conflits communautaires (ONAPREGECC), les autorités locales, les chefs traditionnels et religieux et les leaders communautaires (femmes, jeunes), ce processus participatif passera par la réalisation d'entretiens avec des informateurs clés et l'organisation de groupes de discussions thématiques.

4.2.4 Décrivez l'ampleur et les modalités d'implication des bénéficiaires directs dans la conception de l'action

Dans le cadre des résultats 1 et 2, les communautés cibles ont été impliquées dans la conception du projet par le biais de l'évaluation rapide des besoins menée par PI dans la région Centre-Nord ainsi que des évaluations réalisées par le gouvernement local et d'autres agences. Lors de l'évaluation des besoins, les filles et les garçons ont été encouragés à exprimer leurs besoins les plus urgents (nombre de EAT, de tables, de chaises, besoins en protection, etc.). Les COGES ont aussi participé activement au brainstorming pour l'orientation à donner à l'action proposée sur une base de résultats prédéfinis. Du début à la fin du projet, la participation des bénéficiaires sera également assurée lors de l'élaboration des plans de préparation et réponses aux urgences, la mise en place des mécanismes de retour d'informations et de plainte, la distribution des kits dans les écoles, les formations du personnel scolaire et des animateurs communautaires, les sessions de sensibilisation, et les activités psychosociales et récréatives. PI garantira la responsabilité envers les communautés et permettra l'intégration des commentaires, inquiétudes, et requêtes grâce au mécanisme de retour d'informations et de plaintes (voir activités).

Dans le cadre du résultat 3, un scan de conflit sera réalisé dans la zone d'intervention suite au travail de cartographie. Conçu de manière participative avec les communautés, ce type d'étude permet d'analyser les dynamiques de conflit et d'identifier rapidement les changements

nécessaires à opérer pour agir sur les facteurs de cohésion et atténuer les risques de division. Les résultats des scans seront partagés avec les membres des communautés cibles au cours de séances de restitution qui permettront de créer des espaces de dialogue et de nouer des liens de confiance et de collaboration. Suite au scan de conflit, SfCG formera les 'champions pour la paix' identifiés parmi les autorités et les membres des communautés pour les outiller afin qu'ils puissent eux-mêmes agir pour la paix dans le cadre de plans d'action développés localement de façon collaborative, au-delà des éventuelles lignes de division intra et intercommunautaires et/ou entre les autorités et les membres des communautés. Par ailleurs, les acteurs formés aux techniques du théâtre participatif impliqueront directement les membres des communautés suivant la méthodologie propre à cette activité. Enfin, les professionnels des médias formés et les stations de radios appuyées localement participeront directement à la production des programmes radios pour la paix diffusée sur leurs ondes.

4.2.5 Autres bénéficiaires potentiels (indirects, "catchment", etc.)

La mise en œuvre de la campagne de sensibilisation « Retour à l'école » par radio pourra atteindre les apprenants, ainsi que les enfants non-scolarisés et déscolarisés et les adultes avec qui ils vivent dans la zone du projet afin de promouvoir l'importance de l'éducation pour les filles et les garçons. Selon l'analyse des besoins, on dénombre 333 écoles dans la province du Bam à la date de l'évaluation. En considérant que le taux réel actuel dans les classes est de 54 élèves pour un enseignant, on estime à 79,272 le nombre d'enfants dans le Bam, et selon un ratio de 7 personnes par ménage, on estime 11,325 mères et 11,325 pères, soit approximativement **101,921 personnes (enfants et adultes)**.

Au niveau des 50 familles d'accueil temporaires (FAT) les sessions sur les pratiques parentales positives à destination des parents bénéficieront également à tous les enfants de ces familles, soit approximativement **600 enfants**, y compris les ENA/ES (350) et les enfants qui résidaient déjà dans ces familles avant la crise (soit 250 sur base d'une estimation de 5 enfants par ménage).

Au niveau de la consolidation de la paix, une estimation de 30% de la population de la zone bénéficiera des plans d'action des observatoires mis en place et des programmes radios diffusés, soit plus de **80.000 personnes**.

Le projet atteindra indirectement un total approximatif de **182,521 personnes** dans la zone d'intervention.

4.2.6 Bénéficiaires directs par secteur (se référer aux "lignes directrices d'ECHO)

Secteur	Nombre de bénéficiaires
Protection	19,517 (15,730 enfants et 3,787 adultes)
Education	3,128 (3,000 enfants et 128 adultes)
Cohésion sociale	2,175 (870 enfants et 1,305 adultes)

	Total	Bénéficiaires directs par secteur			Estimation % du groupe cible	Bénéficiaires directs par genre	
		Protection	Éducation	Cohésion sociale		Filles	Garçons
Nourrissons (<5 ans) :	1,966	1,966	0	0	8%	1,042	924
Enfants (5-18 ans)	17,634	13,764	3,000	870	71%	9,346	8,288
Adultes (18-49 ans)	5,220	3,787	128	1,305	21%	2,767	2,453
Personne âgées (50 +)	0	0	0	0	0%	0	0
Total	24,820	19,517	3,128	2,175	100%	13,155	11,665

[FIN] En cas de changement, veuillez expliquer

[FIN] Bénéficiaires directs appuyés

	Total	Bénéficiaires directs par secteur			Estimation % du groupe cible	Bénéficiaires directs par genre	
		Protection	Éducation	Cohésion sociale		Filles	Garçons
Nourrissons (<5 ans) :	4777	4777			12%	2416	2361
Enfants (5-18 ans)	26 392	15 528	10 851	23	66%	14 689	11 703
Adultes (18-49 ans)	20 409	8637	140	11,632	22%	10 187	10 222
Total général	51 578	28 942	10 991	11 645	100%	27 292	24 286
Total après déduction du double comptage	31 937	20 305		11 632	100%	16 927	15 010

Au total, après déduction du double comptage c'est **31 937** personnes qui ont été atteints sur **24 820** initialement escomptés soit un taux d'atteinte des bénéficiaires de 129%. **53% des bénéficiaires sont des filles et des femmes.** A l'analyse, il convient de mentionner que sur une cible initiale de **19 517 personnes** à toucher dans le domaine de la protection, à terme le projet a atteint **28 942 personnes**. Dans le secteur de l'éducation, sur un prévisionnel de **3128 personnes**, à l'arrivée ce sont **10 991 personnes** qui ont été touchées. Pour la cohésion sociale, **11 645 personnes** ont été touchées au lieu de 2 175. Cependant, SFCG a considéré qu'il était plus important de travailler avec les adultes, les leaders religieux et communautaires, clefs d'entrée pour les questions de cohésion sociale. Ainsi, moins d'enfants et adolescents ont été atteints par ces activités même s'ils en ont bénéficié indirectement. Plusieurs facteurs expliquent cet écart du nombre de bénéficiaires atteints par rapport aux prévisions. La raison principale est **l'augmentation exponentielle des besoins engendrée** par l'accroissement régulière des personnes déplacées et l'augmentation des structures éducatives fermées en raison de l'insécurité, de manière générale sur le plan national, mais également dans les communes de mise en œuvre du projet (Bourzanga et de Kongoussi.) Cette situation a fortement influé sur la réalisation des activités à travers l'accroissement du nombre des bénéficiaires lors des ciblage. Le projet a ainsi réussi à toucher beaucoup plus de personnes affectées par la crise. Une attention particulière a été portée pour éviter le double comptage en retirant les personnes qui ont bénéficié d'activités de plusieurs résultats dans le calcul final. Ainsi, puisque les enfants touchés dans le résultat éducation sont les mêmes que les enfants touchés dans le résultat protection, ils ont été retirés du calcul final. Pareillement pour les adultes qui ont été touchés tant par la protection que par la cohésion sociale.

4.3 Objectifs, résultats et activités

4.3.1 Aperçu opérationnel de l'action : cadre logique³⁶ (maximum 3 pages)

Titre de l'action	Environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la province du Bam au Burkina Faso.			
Objectif principal	Améliorer la protection et la résilience des populations déplacées internes et des communautés hôtes au Burkina Faso.			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Contribuer à l'amélioration de la protection, de l'éducation, de la résilience et de la cohésion sociale pour les enfants et les jeunes de 3 à 24 ans affectés par les conflits dans un environnement sûr, inclusif, et sensible au genre dans la province du BAM	# d'enfants et jeunes de 3 à 24 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes qui ont un accès accru aux services de protection # d'enfant et jeunes de 3 à 24 ans issus des communautés déplacées et des communautés hôtes, non scolarisés ou déscolarisés qui ont accès à l'éducation primaire et secondaire inclusive, de qualité et sensible au genre dans un environnement protecteur % des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations inter/intra-communautaires, et/ou avec les institutions locales	Rapport d'évaluation interne à mi-parcours et fin du projet	R : Accès limité aux PDI en raison des restrictions de voyage dû à la présence des groupes armés et des forces de sécurité R : Augmentation drastique du nombre de déplacés internes et/ou de mouvement de populations dans les emplacements géographiques prioritaires H : Les élections présidentielles et parlementaires de 2020 ne causeront pas de troubles civils additionnelles
Résultat 1	Les enfants et jeunes de 3 à 24 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes ont un accès accru aux services de protection et sont protégés de toute forme de violence, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre dans les communes de Bourzanga et Kongoussi	# de structures communautaires de Protection de l'Enfance qui sont renforcé en PE # d'enfants et jeunes ayant bénéficié des activités des EAE et EAJ qui démontrent une amélioration de leur bien-être # de filles qui ont amélioré leurs pratiques de GHM et de santé reproductive # d'enfants PDI non-accompagnés ayant bénéficié d'un regroupement familial ou placés en famille d'accueil dans un environnement protecteur	-Outils de case management, fiche de référencement de cas -Outils de case management, rapports des FGD, analyse des mécanismes de feedback communautaire -Rapports des questionnaires, rapports des FGD -Liste de présence aux formations, fiche de suivi des structures communautaires de Protection d'Enfant, rapport d'analyse sur l'acquisition des compétences sur formulaires pré/post test sur les différents modules	

³⁶ Ce tableau doit donner un aperçu général complet des différents éléments de l'action. Il contiendra seulement des informations concises sur les résultats et les activités. Tout changement apporté au cadre logique au stade du rapport intermédiaire ou du rapport final sera communiqué.

		# de plans pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires mit en œuvre par des enseignants formés	-Rapports des audits ; Plans pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires ; Rapports de l'implémentation des plans pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires	
Résultat 2	Les enfants et jeunes de 6 à 18 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes, non scolarisés ou déscolarisés, ont un accès accru à une éducation primaire et post-primaire inclusive, de qualité et sensible au genre dans un environnement protecteur	# d'enfants qui ont accès à un enseignement de qualité dans des salles de classe réhabilitées et des espaces d'apprentissage temporaire avec des latrines aux normes en contexte scolaires # d'enfants vulnérables qui ont bénéficié d'une bourse scolaire # d'enfants en âge scolaire affectés par la crise qui ont bénéficié de cours de remédiation	-Fiche d'inscription et registre d'inscription des écoles cibles et des espaces d'apprentissage temporaire -Convention de bourse, rapport d'atelier de sélection -Fiche d'inscription et registre d'inscription des cours de remédiation	
Résultat 3	Les conditions pour la restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre personnes déplacées internes et communautés hôtes, et à la réalisation du droit des enfants à l'éducation sont créées	# de personnes parmi les autorités et les communautés ayant développé des connaissances et compétences spécifique directement applicable pour la prévention et gestion des conflits # de personnes ayant accès à des structures de prévention et gestion de conflits communautaires fonctionnelles donnant lieu à des actions concrètes en faveur de la cohésion sociale # de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement post-traumatique par le biais du théâtre participatif # de personnes ayant contribué à faire émerger de solutions pour prévenir les conflits # de personnes ayant eu accès à des messages pour la paix et la coexistence pacifique diffusés dans le cadre d'émissions radios en langues locales	-Rapport d'analyse l'acquisition des compétences sur formulaires pré/post test sur les différents modules ; observation directe dans le cadre de sessions de coaching. -Enquêtes de base, à mi-parcours et finale, données recueillies dans le cadre de FGD et KII -Rapport d'activités -Rapport d'activités -Sondage d'audience permettant d'estimer le taux de pénétration des stations de radios appuyées	
Activités	<u>Activité transversale</u> : Recrutement et formation du personnel du projet sur la politique de safeguarding, la PEAS, la protection de l'enfance en urgence			Conditions préalables : • L'accès aux bénéficiaires n'est pas fortement

R1A1. Mise en place des mécanismes de Protection de l'Enfance R1A2. Mobilisation communautaire et renforcement de capacités des Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) sur les questions de Protection de l'Enfance (PE) R1A3. Mise en place et/ou renforcement de Espaces Amis des Enfants (EAE) et Espaces Amis des Jeunes (EAJ) R1A4. Mise en place d'activités liées aux thématiques de genre et sur la promotion de la santé reproductive dans les EAE et EAJ R1A5. Regroupement familial et placement dans des familles d'accueil temporaires pour les mineurs séparés et/ou non-accompagnés R1A6. Assurer que les écoles soient des espaces d'apprentissages protecteurs, inclusifs, sûrs et accueillants (SAFE Schools) R2A1. Amélioration des infrastructures scolaires et de leur gestion R2A2. Appui à la scolarisation des enfants vulnérables R2A3. Amélioration de la qualité des activités d'enseignement /apprentissage dans les écoles et EAT ciblés R2A4. Mise en œuvre de la campagne « Retour à l'école » R3A0.1. Cartographie des parties prenantes locales et analyse des perceptions vis-à-vis de l'éducation R3A0.2. Scan de conflits et ateliers pour la sensibilité au conflit R3A1. Renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits R3A2. Organisation de prestations culturelles qui favorisent la gestion des traumatismes selon la méthodologie du théâtre participatif R3A3. Animation de cadres de dialogues pour contribuer à un environnement favorable au renforcement de l'accès à l'éducation des enfants R3A4. Production et diffusion de spots radiophoniques en collaboration avec les communautés	restreint dû à la présence des groupes armés et des forces de sécurité • Les tensions communautaires entre les différents groupes ethniques et entre les PDI et les communautés d'accueil restent modérées
---	---

4.3.2 Informations plus détaillées par résultat³⁷

4.3.2.1 Résultat 1 :

Les enfants et jeunes de 3 à 24 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes ont un accès accru aux services de protection et sont protégés de toute forme de violence, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre dans les communes de Bourzanga et Kongoussi

4.3.2.1.1 Au stade de la proposition

Secteur : Protection

Sous-secteur associé : Prévention de la violence, VBG

Bénéficiaires : 19,517 bénéficiaires directs dont 15,730 enfants et 3,787 adultes

Indicateurs pour ce résultat : 1) # et % d'enfants nécessitant une protection qui sont référés à des services de soutien, 2) Description des mécanismes de protection communautaire en place et exemples d'utilisation, 3) % de filles et de garçons ciblés qui déclarent avoir un sentiment accru de sécurité et de bien-être après avoir participé aux activités du projet, 4) # d'enfants placés au sein de familles d'accueil

Activités associées au résultat :

Activité transversale. Recrutement et formation du personnel du projet sur la politique de safeguarding, la PEAS, la protection de l'enfance en urgence

La phase de démarrage du projet sera concentrée sur 2 mois. Cette phase permettra de recruter et de former le personnel nécessaire à l'exécution du projet. La formation du personnel inclura des sessions sur le cadre logique du projet et son plan d'action, la protection des enfants, y compris la prévention et la réponse aux cas de VSBG envers les enfants en situation d'urgence, la politique de Plan International sur la sauvegarde des enfants, et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS). Ces formations assureront que l'équipe comprend les normes de conduite, soit consciente de ses obligations et des procédures de signalement.

Activité 1. Mise en place des mécanismes de PE

1.1. Renforcement du système de référencement et formation des acteurs clefs

Les situations d'urgence exacerbent les violences envers les enfants y compris les violences physiques, sexuelles, et la détresse psychosociale. Les enfants, notamment les filles, sont particulièrement vulnérables à ces risques de protection. Afin de gérer la prise en charge individuelle des cas de protection identifiés un système de référencement efficace entre les différents secteurs (médical, psychosocial, juridique, etc.) doit exister et être parfaitement connu des acteurs concernés.

Les premiers mois du projet seront consacrés à l'organisation d'un état des lieux des systèmes existants afin d'identifier les manques, les besoins en amélioration et renforcement. Une fois l'état des lieux effectué, PI soutiendra l'action sociale pour l'organisation d'un atelier visant à définir ou mettre à jour la cartographie des services et le circuit/schéma de référencement. Suivra ensuite 4 formations de 3 jours sur 2 ans, à destination des différents acteurs de la PE (25 personnes) (représentants des mécanismes communautaires de PE, direction régionale de l'éducation et de la santé, superviseurs, animateurs des EAE, police, sapeurs-pompiers, etc.) pour les familiariser avec les principes essentiels de la protection en situation d'urgence, les premiers secours psychosociaux, la prévention des séparations et des VSBG, les mécanismes d'identification et de référencement des cas de protection.

1.2. Mise en place de mécanismes de retour d'informations et de plaintes adaptés aux enfants

Considérant que la redevabilité est un principe essentiel d'un programme humanitaire afin d'assurer la survie et le relèvement des enfants, des jeunes et des communautés affectées par les crises et préserver leur dignité, PI mettra en place des mécanismes de retour d'informations et de plaintes (autrement appelé « mécanismes de feedback »). Ces mécanismes sont un moyen de « recueillir et rapporter le point de vue des enfants, des jeunes, des membres des communautés et des autres partenaires au sujet du travail de PI afin de l'améliorer »³⁸. Ils jouent un rôle clé pour le renforcement des mécanismes de prévention et de signalement en matière d'EAS et pour la sauvegarde des enfants et des jeunes contre les VAEN. Ces mécanismes de feedback seront adaptés aux enfants et sensibles au genre (tenant compte de l'âge et du genre), inclusifs, confidentiels et sûrs pour permettre aux enfants

³⁷ Par résultat identifié dans le cadre logique, des informations plus détaillées nécessaires à la bonne compréhension de la proposition/du rapport seront assemblées ici. Une sous-section spécifique par résultat au stade de la proposition, du rapport intermédiaire et du rapport final a été prévue (veuillez ne pas mettre à jour l'information d'un stade précédent dans cette section, veuillez commenter le changement dans la sous-section appropriée du résultat).

³⁸ Mécanismes de retour d'information adaptés aux enfants : guide et boîte à outils, Plan International, 2018

et aux jeunes de recevoir des informations, de fournir un feedback et d'exercer concrètement une influence sur le projet.

Ainsi des boîtes de plaintes (54) seront mises en place au sein des écoles, EAT, EAJ et EAE ciblés. Par ailleurs, des activités de retour d'informations adaptées aux enfants et des discussions de groupes seront organisées, et des questionnaires d'enquêtes seront administrés aux communautés. Des mécanismes d'alerte seront également mis en place avec le soutien des animateurs, des enfants et des jeunes.

L'équipe du projet sera formée pour être à même de/d': i) écouter les enfants, les jeunes et leurs communautés, avec une attention particulière pour les filles, ii) catégoriser les retours d'informations, iii) répondre aux retours d'informations, iv) fermer la boucle du retour d'informations.

Finalement, l'officier en charge du suivi - évaluation du projet tirera des leçons des retours d'informations en faisant un suivi régulier du fonctionnement du mécanisme pour identifier les problèmes, les risques et les lacunes éventuels et pour les résoudre rapidement et de manière appropriée.

Activité 2. Mobilisation communautaire et renforcement de capacités des Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) sur les questions de Protection de l'Enfance (PE)

Pour répondre aux besoins en PE, PI appuiera la création ou le renforcement de MCPE selon le standard 16 de PE en situation humanitaire³⁹. Définis comme « un regroupement de personnes ressources (leaders ou personnes influentes) issues de la communauté (village/secteur) qui s'engagent à promouvoir et à protéger les droits des enfants », les MCPE sont chargés de / d':

- Identifier, dénoncer et orienter les cas de violence, de négligences et d'abus divers notamment sexuels concernant les enfants dans la communauté ;
- Favoriser la réinsertion scolaire et socioprofessionnelle des enfants victimes/à risques de violences ;
- Promouvoir les activités de promotion des droits de l'enfant au niveau communautaire ;
- Promouvoir la participation de la communauté dans les initiatives de PE et de promotion des droits des enfants ;
- Faciliter la réalisation d'activités de prise en charge appropriées des enfants à risque ou victimes de violence ou d'abus divers ;
- Contribuer à la prévention des cas de violation des droits des enfants au sein de la communauté ;
- Faciliter les plaidoyers relatifs à la protection et à la promotion des droits de l'enfant en vue d'un changement de mentalités en lien avec les pratiques traditionnelles néfastes⁴⁰.

PI viendra appuyer les MCPE en vue de valoriser les mécanismes endogènes de PE et promouvoir la participation effective de la communauté à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

2.1. Formation et appui aux MCPE (RECOPE) pour effectuer des sensibilisations communautaires sur le système de référencement, les principes essentiels de la protection en situation d'urgence, les premiers secours psychosociaux, la prévention des séparations et des VSBG, et sur les mécanismes d'identification et de référencement des cas de protection

PI organisera des sessions de renforcement des capacités des MCPE. Ainsi 25 membres de 4 MCPE et 5 représentants des organisations communautaires de base (OCB) seront formés sur trois jours sur la connaissance des risques de protection, les premiers secours psychologiques (PFA), l'identification, la cartographie et le système de référencement et ses principes directeurs, la compréhension des principes des EAE et leur gestion. PI mettra particulièrement l'accent sur la participation et le leadership des femmes et des jeunes au sein de ces mécanismes en organisant 3 ateliers journaliers sur le leadership féminin, l'égalité des genres, le droit des filles, et les types de VBSG. Des sessions semestrielles de partage d'expériences seront également organisées et seront animées par des leaders féminins.

2.2. Appui aux MCPE pour l'identification et le référencement des cas, et pour l'organisation de sensibilisations communautaires sur les risques en PE et VSBG et les services existants pour le référencement confidentiel des cas

Une fois sensibilisés et formés aux systèmes de protection, les MCPE seront appuyés pour l'actualisation de la cartographie des acteurs et de leurs interventions, et pour la mobilisation des acteurs spécialisés dans la prise en charge de cas, le renforcement du système de collecte d'informations, le

³⁹ Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire. Global Protection Cluster. CPWG, p.162

⁴⁰ Document de référence des cellules communautaires de protection de l'enfance (CCPE), Gouvernement du Burkina Faso, Novembre 2019

traitement des informations sensibles et les premiers secours psychologiques pour les enfants. Pour les aider dans ces tâches, ils recevront des appuis matériels (ordinateurs, imprimantes, fournitures de bureaux)

De plus, les MCPE seront appuyés dans l'organisation de sensibilisations communautaires à l'attention des communautés dans leur ensemble et notamment des parents, des leaders religieux et traditionnels, des femmes ou encore des jeunes. PI soutiendra les MCPE pour la mise en œuvre de 32 séances (4 sessions de sensibilisations par an, chaque MCPE), définis selon leurs plans d'actions.

Activité 3. Mise en place et/ou renforcement de Espaces Amis des Enfants (EAE) et Espaces Amis des Jeunes (EAJ)

Le principal objectif des EAE et EAJ est de renforcer la résilience et le bien-être psychosocial des enfants et des jeunes par l'établissement d'espaces sûrs dans lesquels les communautés créent des environnements stimulants pour les enfants, à travers des activités de groupe pour le bien-être des enfants, y compris des activités ludiques, récréatives, de loisirs et d'apprentissages, notamment en compétences de vie. Les EAE et EAJ sont des structures qui se construisent rapidement et agissent comme soutien temporaire d'urgence pour les premiers soins et la PE. Ces structures agissent également comme point d'entrée pour apporter des réponses plus formelles et de long-terme aux questions de PE. Les EAE et EAJ seront intégrés aux activités de PE et seront complémentaires aux autres interventions du projet comme le soutien psychosocial, le référencement de cas et les MCPE.

3.1. Construction ou réhabilitation et équipement de 4 EAE et EAJ

3.1.1 La sélection des sites pour les EAE et EAJ et leur construction/réhabilitation

La première étape pour mettre en place des EAE et EAJ est de faire un mapping des communautés afin d'identifier les services existants et les ressources communautaires qui offrent un soutien similaire aux enfants. Le mapping sera fait en coordination avec les communautés locales, les MCPE, les services de l'action sociale et de l'éducation, en impliquant les enfants (garçons et filles) afin d'identifier les endroits sûrs et protecteurs où les enfants se sentent en sécurité. Le mapping permettra de déterminer si : i) un site existant est disponible (tente, école, bâtiment communal, zone abritée, etc.) et s'il doit être réhabilité ou ii) un nouveau site doit être sélectionné et construit.

Une fois le mapping effectué, les acteurs se réuniront à nouveau et identifieront (grâce à un outil d'évaluation) les espaces les plus appropriés selon les critères suivants : i) la sécurité, l'adéquation avec les activités qui y seront tenues, ii) la résistance aux intempéries ; iii) la facilité de sécurisation du site contre les dangers, iv) l'accès aux services de base, v) l'accessibilité à tous les enfants et à leurs familles, vi) la taille pour le nombre de bénéficiaires attendus, vii) l'utilisation actuelle du site et l'existence d'un contrat pour utiliser l'espace. En fonction des résultats, des EAE et EAJ fixes ou amovibles⁴¹ seront construits ou réhabilités.

Afin de créer des espaces viables pour les enfants, la réhabilitation et/ou la construction des EAE et EAJ tiendront compte des effets du changement de température et de saison, notamment les températures élevées (40 à 45 degrés C°) de juin à septembre, les vents violents et les pluies qui sont des phénomènes courants dans la zone du projet. Ces constructions permettront également un accès aisé aux personnes en situation de handicap et seront sensibles aux genres (voir activité 3.1.2.).

Les espaces seront construits/réhabilités sur la base d'un contrat avec des entreprises locales expérimentées qui auront pour consigne de privilégier le matériel d'origine locale. Le projet fera appel aux enfants et aux jeunes déjà enregistrés au sein des EAE et EAJ pour participer à l'aménagement de l'espace, et ainsi leur permettre d'être activement engagés dans le processus.

3.1.2 L'installation de latrines et de dispositifs de lavage des mains adaptées aux besoin des filles et à la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)

PI s'assurera que les enfants aient accès à des **latrines**, au sein de ou à proximité des EAE et EAJ, qu'elles soient appropriées, en nombre suffisant, sécurisées par des serrures et de l'éclairage, et construites de telle sorte qu'elles puissent être surveillées par le personnel scolaire. Une fois l'évaluation des besoins en termes de latrines réalisée dans les EAE et EAJ (la construction de 8 latrines est prévue dans le cadre du projet et devra être confirmé lors de la période de démarrage), PI engagera un dialogue avec les communautés, les MCPE, et les enfants pour identifier les emplacements les plus appropriés.

⁴¹ Idéalement, les EAE et EAJ ont des espaces intérieurs et extérieurs ; cependant, en cas d'urgence, des solutions innovantes, qu'il s'agisse d'espace au pied d'un arbre ou d'un espace mobile qui fonctionne à partir d'un chariot ou d'un véhicule, peuvent être envisagés, tant qu'ils sont sûrs et accessibles.

La construction de latrines sèches sera privilégiée pour répondre à l'installation temporaire de EAE et EAJ, réduire la consommation d'eau et limiter la contamination des terrains perméables, poreux, vers les nappes souterraines et le captage d'eau.

La construction de latrines séparées et désagrégées par sexe permettra de prévenir le harcèlement sexuel et les mauvais traitements à l'encontre des filles. Les latrines filles/garçons seront identifiables à travers l'utilisation de pictogrammes. Afin de faciliter la GHM et d'assurer la scolarisation des filles, les latrines seront adaptées selon le modèle *"girl-friendly"* : les latrines disposeront de 2 points de lavage et seront construites de manière plus large pour assurer que les filles puissent se changer lors de leurs menstrues. Des **poubelles** seront également installées à proximité des latrines afin de permettre aux filles de jeter leurs produits sanitaires. Les latrines disposeront d'une rampe d'accès et d'une barre afin de faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

Des **dispositifs de lavage de mains** et du savon seront mis en place dans tous les EAE et EAJ. Ces dispositifs sont composés de bidons d'eau pour élaborer des mécanismes *tippy-taps*. Par ailleurs, des messages d'information seront introduits pour assurer la promotion de l'hygiène dans les EAE et EAJ.

3.1.3 L'équipement des EAE et des EAJ

PI équipera les EAE et EAJ avec du matériel approprié au contexte, adapté aux âges des enfants, avec des matériaux disponibles sur le marché local, bénéficiant d'un stockage sûr et hygiénique. Il s'agira de matériel nécessaire pour la réalisation d'activités récréatives, éducatives et sportives qui seront réalisées sous la supervision des animateurs et volontaires communautaires. Le planning des activités des EAE offrira aux enfants la possibilité de prendre part à des jeux traditionnels réalisés avec des matériaux locaux, des séances des contes, des chants et du théâtre.

3.2. Identification et formation des animateurs, superviseurs et volontaires des EAE et EAJ

Les EAE et EAJ seront gérés et animés par 16 animateurs qui seront en contact direct et régulier avec les enfants, 2 superviseurs qui assisteront pour la coordination des activités et seront responsables des animateurs, et 16 volontaires communautaires qui proviennent des MCPE et aideront dans la gestion des EAE et EAJ. Le personnel et les volontaires seront sélectionnés sur base de critères prédéfinis : l'éducation, expérience professionnelle, engagement en faveur de la protection de l'enfance, âge (être majeur), sexe, enthousiasme, et confiance déjà établie avec les enfants. Le personnel et les volontaires seront composés, dans la mesure du possible, à parité d'hommes et de femmes.

PI assurera la formation et le renforcement des capacités du personnel et des volontaires afin qu'ils soient en mesure de s'acquitter de leurs fonctions de manière sûre, efficace et conforme à l'éthique (respect de la dignité, promotion de l'intégration sociale, interdiction des humiliations verbales et des châtiments corporels). La formation portera sur la PE, les types de VSBG, les objectifs des EAE et EAJ, l'organisation de jeux, l'organisation d'activités de soutien psychosocial pour différents groupes d'âges, la communication avec les enfants, les premiers soins de base, l'identification des signes de détresse psychosociale et les premiers soins psychosociaux, les mécanismes de référencement des cas de détresse psychosociale et de troubles mentaux, et la PEAS. La formation sera dispensée par le spécialiste en protection de l'enfance en situation d'urgence de Plan International, en collaboration avec des agents de l'action sociale et comprendra 2 sessions de 5 jours (16 personnes par session).

3.3. Organisation d'activités récréatives, ludiques et psychosociales pour aider les enfants à évacuer leur stress

Les espaces sûrs intégreront une gamme d'activités de base touchant à l'éducation, les compétences de vie, la créativité, l'alphabétisation, les arts, la culture, l'environnement, le jeu, les loisirs et le sport. Les activités aideront les enfants à acquérir des capacités d'adaptation positives, à s'exprimer et à trouver un soulagement au chaos causé par l'urgence. En effet, les activités récréatives peuvent développer des compétences et un savoir-faire très important pour la future vie adulte des enfants – créativité, résilience aux difficultés et maîtrise de soi, et contribuent également au bien-être psychosocial. A travers les aspects sociaux du jeu, les enfants développent un sentiment d'appartenance, des comportements sociaux positifs, et découvrent leurs forces et leurs faiblesses. Ainsi, les espaces répondront aux besoins des enfants en : i) Protection et sécurité, ii) Développement d'un corps et d'un esprit sain, iii) Soutien psychologique et social, iv) Stimulation des compétences cognitives, de l'imagination et de la créativité, v) Responsabilisation personnelle et prise en charge de leur apprentissage dans un environnement ludique et social.

Le type d'activités sera basé sur les besoins et les capacités de la communauté et déterminée en collaboration avec les membres de la communauté, les enfants et les adolescent.es. Les consultations auprès des enfants et des adolescent.es aborderont notamment les questions clés de/du : i) la pertinence/l'adéquation d'organiser des activités communes ou séparées adaptées selon le genre et l'âge, ii) l'accès pour les groupes d'enfants vulnérables, iii) les mécanismes de retour d'informations et

de plaintes afin que les enfants et les adolescents se sentent à l'aise d'exprimer leurs préoccupations et sachent comment signaler les cas de violence (voir activité 1.1).

Les activités seront encadrées par des animateurs (25 enfants par animateur, conformément aux standards minimums de protection de l'enfance), aidés par des volontaires et supervisées régulièrement par des superviseurs.

Chaque EAE et EAJ aura un calendrier d'activités clair qui sera élaboré avec la communauté. Le calendrier sera diffusé au sein de la communauté et comprendra les jours de la semaine où les EAE et EAJ seront ouverts, et le type d'activités organisées selon les différents groupes d'âge.

Activité 4. Mise en place d'activités liées aux thématiques de genre et sur la promotion de la santé reproductive dans les EAE et EAJ

4.1 Identification et formation d'adolescents (filles et garçons) sur les thématiques de genre

Le conflit a exacerbé les discriminations, les violences et les vulnérabilités auxquelles les filles et les femmes étaient déjà confrontées avant la crise. L'environnement protecteur, dans lequel les filles PDIs et des communautés hôtes, peuvent s'exprimer librement et sans crainte, n'est pas assuré. Les EAE et EAJ viendront apporter une réponse à ce problème et serviront d'endroits sûrs où les filles peuvent s'exprimer et obtenir du soutien de la part de professionnels et de pairs.

Les animateurs et volontaires des EAE et EAJ encourageront la participation des filles et des garçons dans la préparation et l'organisation des espaces, et permettre l'identification des filles avec un potentiel de leadership. Des sessions d'orientation seront proposées pour approfondir leurs connaissances sur leurs droits, l'identification des risques et la prévention des cas de PE, de violences sexuelles et autres formes de VSBG, le leadership, afin qu'elles puissent servir de mentors pour les autres filles de leur communauté. PI favorisera l'accompagnement d'approximativement 200 filles. PI travaillera avec les organisations de femmes et des femmes leaders identifiées dans les communautés pour mettre en place des séances de conseils et d'orientations sur les sujets tabous afin d'aider les filles à faire face aux normes traditionnelles discriminatoires. L'objectif est également de former les adolescentes afin qu'elles puissent influencer leurs pairs à travers des séances et autres rencontres informelles au sein des communautés. Tous les 6 mois, le projet supportera la réalisation de 4 sessions d'orientation sur le leadership féminin avec la participation de personnalités féminines connues sur le plan socioéconomique au Burkina Faso.

4.2 Organisation d'activités participatives sur les thématiques liées au genre pour les garçons

Afin de contribuer à l'amélioration des normes sociales et stéréotypes de genre, l'action engagera la participation active des garçons entre 10 et 24 ans. A travers les activités dans les EAJ, 100 garçons seront sensibilisés aux problématiques de genre afin d'adapter leur comportement vis-à-vis des filles. Une formation sur l'égalité des genres leur sera dispensée afin d'être eux aussi porteurs de changement selon l'approche « *Champions of change* » de PI. La formation permettra aux garçons de comprendre les attitudes et les pratiques qui caractérisent un jeune dans une communauté et une famille, basées sur des relations équitables entre filles et garçons.

4.3 Sessions d'information et de sensibilisation pour les filles et les garçons de 10 à 24 ans des EAE et EAJ sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) et la protection contre les abus et l'exploitation sexuelle

Le phénomène des menstruations est un sujet tabou et régit pas des croyances culturelles et traditionnelles pour une partie importante de la population du Burkina Faso. Ces situations d'exclusion peuvent avoir des conséquences notamment sur l'abandon scolaire et les sentiments de crainte et de honte. Les questions sexuelles, notamment les abus et l'exploitation sexuelle, sont également des sujets tabous et peuvent être perpétrés par le personnel des organisations non-gouvernementales (ONG).

Afin de contribuer à l'amélioration de la prévention des risques de violences et augmenter le bien-être, l'hygiène et la santé des filles, PI supportera les filles et les garçons à travers des animatrices qualifiées.

Les filles seront consultées lors de discussions de groupe pour assurer une compréhension claire des défis et des besoins liés à leur GHM. Ces discussions de groupe seront des lieux d'échanges dans lesquels les sentiments de honte et les idées préconçues liées aux menstruations seront adressés. Ces lieux d'échanges permettront également aux filles de discuter de la santé sexuelle et reproductive et de prévenir les risques de maladies. Un soutien aux filles en situation de handicap sera apporté.

Les messages clés qui auront été soulevés lors des discussions de groupes seront partagés et discutés avec les garçons. Les filles et les garçons utiliseront des messages radio, le théâtre, les causeries éducatives, les tables rondes communautaires, pour adresser ces questions. Des séances seront organisées au sein des EAE et EAJ par les animatrices pour sensibiliser les enfants et les jeunes sur

les questions relatives aux menstruations, les abus et l'exploitation sexuelle. PI fournira également des affiches et des modules adaptés selon la tranche d'âge aux enfants, animateurs (leur permettant d'extraire des exercices de GHM et de PEAS) et aux parents afin de mieux comprendre les problématiques liées à la GHM.

Les leçons apprises seront partagées, dans la mesure du possible, avec les acteurs de développement et du secteur humanitaire afin de contribuer à l'amélioration de la coordination et des réponses.

4.4 Distribution des kits GHM réutilisables d'urgence (pour 3 mois)

Sur la base de consultations tenues avec les femmes et les filles dans les projets de PI en cours, des préférences pour les matériaux, et en attendant la mise en place d'activités pérennes de GHM, 500 filles vulnérables de 11 à 24 ans recevront des kits à usage unique pour couvrir les trois premiers mois de l'action. Les critères de vulnérabilité seront définis en début de projet avec les communautés et les femmes leaders pour assurer l'ancrage et la participation communautaire. Conformément à la composition des kits GHM proposée par le sous-cluster VBG et en conformité avec les interventions de PI, les kits du présent projet seront composés de : serviettes hygiéniques jetables (3 boîtes), lessive en poudre (1 boîte), serviettes hygiéniques réutilisables (1 boîte), peigne (1), dentifrice (1), brosse à dents (1), slips (3), savons (3), lampe torche (1), sifflet (1), sac pour le kit (1). L'usage des kits sera facilité par la mise en place de latrines séparées et adaptées à la GHM au sein des EAE et EAJ (voir activité 3.1). La distribution sera effectuée par les animatrices afin qu'elles puissent répondre aux éventuelles questions et montrer comment utiliser les articles.

4.5 Organisation d'ateliers de confection de serviette hygiénique réutilisables et distribution de matériel

Pour assurer que les jeunes filles utilisent des serviettes hygiéniques, poursuivent leur scolarité sans interruption, et apprennent un métier, et afin d'établir un lieu de dialogue dans un environnement sûr et protecteur, le projet accompagnera les filles de 15 à 24 ans dans la production de serviettes réutilisables. Les serviettes réutilisables permettront de réduire les coûts étant donné le prix élevé des serviettes jetables qui n'est pas rendu accessible à toutes les familles (1 sachet de 10 serviettes=500XFA). Les serviettes hygiéniques réutilisables et lavables seront fabriquées à partir de tissus 100% coton. Elles seront produites par des machines à coudre (2/EAJ=8 machines), et le recrutement de 4 formatrices pendant une période de 22 mois sera nécessaire. Les serviettes hygiéniques réutilisables seront redistribuées par kit de 3 serviettes, et un kit d'intrant de fabrication sera ensuite mis à la disposition de chaque participante pour leur permettre la fabrication de leurs premiers kits réutilisables à la maison et ainsi partager les compétences acquises avec leurs pairs.

Activité 5. Regroupement familial et placement dans des familles d'accueil temporaires pour les mineurs séparés et/ou non-accompagnés

Cette activité vise à protéger et assurer une assistance aux enfants séparés et/ou non-accompagnés tout en suivant le cadre normatif international et national de référence. Les autorités nationales et locales sont les premiers responsables des droits des enfants y compris pour la réunification familiale selon l'intérêt supérieur de l'enfant, tout en suivant le principe de non-discrimination. Une attention particulière sera apportée aux besoins des filles et aux enfants en situation de handicap.

5.1. Identification, documentation, recherche des familles de regroupement familial pour les enfants non-accompagnés et/ou séparés⁴² (ENA/ES)

Le présent projet apportera une réponse aux ENA/ES, à travers un système d'identification et de référencement établi au niveau des EAE et des communautés. Les animateurs, volontaires et membres des MCPE ayant été formés sur l'identification et le référencement des enfants vulnérables seront en alerte et pourront référer aux services de l'action sociale tous les cas d'ENA/ES identifiés dans les communautés ou dans les EAE avec l'appui des travailleurs sociaux. Ils utiliseront les outils d'identification, référencement et de contre-référencement des EAE en lien avec les MCPE. PI supportera les services de l'action sociale pour le placement des enfants en familles d'accueil temporaires pour une période de deux mois. Durant cette période, les agents de terrain du service de l'action sociale effectueront les recherches familiales.

⁴² UNICEF, Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non-accompagnés et/ou séparés de leur famille : Les enfants séparés de leur famille sont séparés de leurs deux parents (père et mère) ou de la personne qui était initialement chargée, selon la loi ou la coutume, de subvenir à leurs besoins ; ils ne sont pas nécessairement séparés d'autres membres de leur famille. Certains « enfants séparés » peuvent donc être accompagnés par des membres adultes de leur famille. Les enfants non-accompagnés (parfois appelés « mineurs non accompagnés ») sont des enfants qui se trouvent séparés de leurs deux parents et d'autres membres de leur famille, et qui ne sont pris en charge par aucun adulte à qui la loi ou la coutume attribue la responsabilité de s'occuper d'eux.

5.2 Appui aux Services de l'Action Sociale pour la recherche et la réunification familiale

En support aux activités d'identification, gestion de cas, gestion de base de données, recherches et réunifications familiales, le projet apportera un appui en équipement informatique et fournitures aux services de l'action sociale dans la zone d'intervention pour permettre le bon fonctionnement du processus, en particulier pour l'enregistrement, la constitution du dossier de l'enfant, la recherche et la reconstitution des liens familiaux, la réunification et le suivi post-réunification. Les équipements et fournitures, (un ordinateur portable, une imprimante, des fournitures de bureaux) favoriseront la mise en place d'une base de travail pour la gestion des cas d'enfants PDI non-accompagnés et/ou séparés. Une collaboration sera aussi maintenue avec le CICR dans le cadre de la prise en charge temporaire des ENA/ES pour lesquels des recherches familiales transfrontalières sont en cours.

5.3 Soutien à la prise en charge temporaire par les familles d'accueil

En début de projet et en collaboration avec les services de l'action sociale, PI supportera la formation de 50 FAT, capables d'accueillir 350 enfants en 2 ans. Le placement en FAT, permet d'apporter une réponse rapide aux besoins psychosociaux de ces enfants et assurer un environnement familial protecteur. Les familles seront sélectionnées selon les critères suivants : situation économique de la famille, présence d'autres enfants de la même tranche d'âge, accessibilité et sécurité de la résidence, considérations religieuses et ethniques, etc. Pour les familles ayant hébergé des ENA/ES de manière spontanée, les services de l'action sociale procéderont à une évaluation en fonction des critères préétablis afin de décider de déplacer ou de maintenir les enfants au sein des familles. Pour soutenir les FAT et prévenir les cas d'exploitation, PI offrira 1 kit de placement⁴³ à chaque enfant en FAT et des frais fixés à 35 000 CFA / mois par enfant pendant 2 mois seront versés aux familles assurant la prise en charge des enfants en priorisant les transferts monétaires selon l'approche « *Cash transfer* ». Les modalités de transferts seront finalisées après l'évaluation du marché en cours et en coordination avec les autres acteurs humanitaires.

5.4. Formation et coaching sur les compétences parentales positives

Afin de construire des relations positives et de confiance avec l'enfant, PI organisera 4 séances sur les compétences parentales positives visant à renforcer le soutien des FAT aux enfants après la séparation, accompagner les enfants pour gérer leurs émotions et assurer l'intégration dans la famille d'accueil. Les formations permettront également de contribuer à la diminution du stress des parents des FAT. Afin de renforcer et encourager les pratiques parentales positives, le projet supportera l'organisation de journées portes ouvertes dans les EAE avec la participation des parents. Ce sera l'occasion d'organiser des séances de discussions sur des sujets spécifiques sélectionnés par les familles et qui constituent, d'après elles, une faiblesse dans la gestion familiale et l'encadrement des enfants. Les journées portes ouvertes seront organisées sur une base trimestrielle et offriront l'opportunité aux enfants de présenter aux parents les travaux effectués dans les EAE, tels que la représentation de pièces de théâtre, de chorégraphies de danse, de chants etc.

Activité 6. Assurer que les écoles soient des espaces d'apprentissages protecteurs, inclusifs, sûrs et accueillants (SAFE Schools)

6.1 Formation des enseignants et volontaires communautaires des EAT et écoles formelles aux premiers secours psychosocial, à l'identification et au référencement des cas de détresse psychosociale

L'UNICEF estime à 300.000 le nombre d'enfants dans les régions affectées en besoin de soutien psychosocial⁴⁴, dont 40.000 enfants en détresse psychosociale dans la province du Bam.

Face aux besoins, PI, et notamment son spécialiste en PE en situation d'urgence organisera une formation de 3 jours sur les premiers secours psychosociaux pour 56 personnes. La formation sera organisée en 02 sessions de 2 jours (28 participants/session). La formation portera sur l'identification des signes de détresse psychosociale des enfants présents dans les EAT et les écoles et notamment l'identification des changements dans les relations sociales des enfants, leur comportement, leurs réactions physiques et émotionnelles, le repli sur soi, les troubles du sommeil ou encore le sentiment de culpabilité. La formation portera également sur les mécanismes de référencement des cas de détresse psychosociale et de troubles mentaux, ou en cas d'incidents de protection. De plus, une personne de référence sera désignée pour coordonner les activités psychosociales dans les écoles et EAT.

⁴³ (Composition du kit de placement : seau, bassine, bidon vide, gobelet, assiette creuse, assiette plate, cuillère, couverture, natte, moustiquaire, draps, sac à dos, complet maillot, chaussure, brosse à dent, tube de dentifrice, savon, serviette, éponge)

⁴⁴ UNICEF, child protection sector, 16 Octobre 2019

6.2. Formation des points focaux sécurité au sein des écoles et des COGES, sur la prise en charge de la sécurité en milieu scolaire et les techniques d'audit de sécurité

Pour préserver un environnement sûr et protecteur, PI renforcera les capacités de 56 enseignants (28 femmes, 28 hommes) dont 30 du primaire et 26 du post-primaire des écoles bénéficiaires en matière de sécurité scolaire pour leur fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour soutenir l'établissement d'un environnement sûr dans les écoles. 2 sessions de 3 jours (28 participants / session) seront organisées. La formation comprendra des mises en situation et des exercices d'évacuation.

6.3. Audit participatif de sécurité des écoles et de l'environnement scolaire et élaboration d'un plan d'action

Les enseignants formés concevront et mettront en œuvre des plans pour une école sûre après un audit de sécurité afin d'identifier les principaux risques et de s'assurer que les élèves, les parents et les enseignants savent quoi faire en cas d'incident de sécurité dans les écoles et en dehors des écoles. Ce modèle s'appuie sur le système de gestion adaptative qui définit différents niveaux de scénarios, y compris des mesures souples et adaptatives à prendre lorsqu'une situation évolue dans un sens ou dans l'autre. Le plan d'action comprendra 4 parties : i) communauté/communication : le réseau de relations de l'école, sa connexion avec toute la communauté éducative pour analyser ses forces, ses faiblesses et envisager des actions à mener pour améliorer sa résilience en cas de danger, ii) connaissances : répertoire de l'ensemble des connaissances utiles pour qu'en cas de danger chacun sache quoi faire, comment le faire, où aller, etc. ; iii) environnement physique: environnement dans lequel est situé l'école pour comprendre les forces et les faiblesses mais aussi la qualité des infrastructures en lien avec un besoin de mise à l'abri ou d'évacuation, iv) bien être personnel : réseau de relations interpersonnelles entre les différents membres de l'école, aux dispositions psychologiques et aux compétences psychosociales de chacun en cas de danger et aux personnes à besoins spécifiques⁴⁵.

6.4. Séances d'information sur la prévention et la réduction des risques à destination des enfants

Dans chaque école, l'audit et le plan d'action développés seront présentés et expliqués aux élèves et leurs parents pour assurer leur bonne réaction en cas de problème. Des simulations de situations d'urgence avec des scénarios de base seront aussi organisées.

6.5. Des aménagements raisonnables pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires

Des petits aménagements et équipements seront fournis pour assurer la sécurité des enfants : seaux de sable contre les incendies, kits de premiers secours, chemin d'évacuation en cas d'attaques, etc.

4.3.2.1.2 Rapport final Résultat 1

[FIN] Bénéficiaires (statut + nombre) :

Sur une cible initiale de **19 517 personnes** à toucher dans le domaine de la protection, à terme le projet a atteint **28 942 personnes** ; soit un taux de couverture de **148,29%**.

[FIN] Indicateurs pour ce résultat :

de structures communautaires de Protection de l'Enfance qui sont renforcé en PE : 26 CCPE, 02 RECOPE, 04 comités de feedbacks et de gestion de plaintes mis en place et dont les membres ont été capacités.

d'enfants et jeunes ayant bénéficié des activités des EAE et EAJ qui démontrent une amélioration de leur bien-être : Durant l'action, ils sont 15 820 enfants (8185 filles et 7635 garçons) et 4367 jeunes (3224 filles et 1143 garçons) ; soit 20 187 enfants et jeunes des communautés PDI et hôtes des communes d'intervention du projet à bénéficier des activités récréatives, ludiques et psychosociales.

de filles qui ont amélioré leurs pratiques de GHM et de santé reproductive : 1650 adolescentes ont reçu des kits GHM dont 800 ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités sur la GHM ; notamment en confection de serviettes hygiéniques réutilisables.

d'enfants PDI non-accompagnés ayant bénéficié d'un regroupement familial ou placés en famille d'accueil dans un environnement protecteur : 1138 ENA/ES (730 filles et 408 garçons) et

⁴⁵ Module de formation des enseignants et des acteurs sociaux sur l'approche Safe Schools, MENAPLS et UNICEF

110 survivantes de VSBG ont été pris en charge et 97 retours en famille (Réunification familiale) organisés.

de plans pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires mis en œuvre par des enseignants formés : 28 plans de sécurité mis en œuvre dans les écoles et 94 enseignants dont 41 femmes formés sur les premiers secours psychologique et sur l'approche Safe Schools.

Activité transversale : Recrutement et formation du personnel du projet sur la politique de safeguarding, la PEAS, la protection de l'enfance en urgence

Tel que mentionné dans le rapport intermédiaire et la demande de NCE, la mise en place de l'équipe de projet a été un challenge et n'a pas été assez anticipée. L'équipe-projet de Plan International s'est mise en place de façon progressive avec la prise de service de la Comptable en fin novembre 2020, du Coordinateur du projet en début décembre 2020, du MERL Officer et du Driver (Mars 2021) et du Chargé de gestion de cas (Avril 2021). Chaque staff, avant de rejoindre son lieu d'affectation (Kongoussi), a suivi une période d'induction/orientation au Country Office (CO) sur les valeurs, missions, organisation, fonctionnement et politiques de Plan International y compris le Safeguarding et le PSEA dont une formation en ligne qui octroie le badge, SAP (le nom de notre système comptable), IT, Sponsorship, Audit, Communication, etc. Ensuite l'équipe a participé aux séances de formations de 5 jours en Safeguarding et PSEA facilité par la conseillère en PE, PSEA et Safeguarding pour toute l'équipe.

Quant à l'équipe du partenaire de mise en œuvre (AJPEE) composé de 20 personnes (11 femmes et 09 hommes) dont 01 Chargé de projet, 01 Comptable, 02 Superviseurs-psychologues, 16 animateurs ; tous ayant pris service le 01 décembre 2020, elle a été également briefée sur les différentes politiques de Plan International (Safeguarding, PEAS, Genre et Inclusion, Blanchissement, Anti-Terrorisme, etc.). Après la formation, chaque staff a signé son engagement à suivre ces politiques, montrant ainsi sa bonne foi et son engagement à les respecter scrupuleusement.



Différentes réunions ont été tenues :

▪ **Tenues des rencontres hebdomadaires**

Dans l'optique de permettre à l'équipe AJPEE de suivre l'évolution du projet et faire les points des activités déroulées dans la semaine, il a été institué des rencontres hebdomadaires qui servent de canal de suivi des activités tous les lundis. Ce sont des moments riches d'informations et d'échanges sur les approches méthodologiques de travail et surtout des moments de recadrage/réajustement afin d'atteindre les résultats escomptés. Présidées par le premier responsable de la structure, les rencontres sont facilitées par le Chargé de projet et les deux superviseurs-psychologues. Chaque rencontre est sanctionnée par un procès-verbal constitué de la liste de présence et d'un rapport. A chaque dernière semaine du mois, l'équipe profite de la rencontre hebdomadaire pour tenir une rencontre de validation du programme d'animations du mois qui s'annonce. Ainsi, le programme élaboré par commune est validé par les deux équipes en présence du Président AJPEE. Quant à l'équipe projet de Plan International, elle participe hebdomadairement, en l'occurrence les lundis, à la mise à jour hebdomadaire sur la réponse par l'équipe d'urgence (Emergency Response Team) et au Program Influence and Impact Area Management Team (PIIAMT) du Centre-Nord. Ces rencontres hebdomadaires constituent des cadres d'échanges et de partages d'expériences sur la mise en œuvre des activités. Ainsi, chaque Project Manager présente son bilan de la semaine écoulée et ses perspectives de la semaine en cours, s'appesantit sur les défis et challenges du projet et recueille les contributions ou propositions d'amélioration qui en découlent.

▪ **Tenues des rencontres bipartites et tripartites**

D'autres types de rencontres bipartites (Plan International-AJPEE) et tripartites (Plan International-SFCG-AJPEE) sont instaurées avec une périodicité définie de commun accord. Elles ont l'avantage de servir de cadre pour renforcer la coordination et la collaboration à travers le passage en revue des activités de chaque organisation (Activités réalisées, en cours et non réalisées), de discuter des difficultés rencontrées et de proposer des solutions, de se partager des plannings de la semaine pour faciliter les synergies d'actions sur le terrain, de mutualiser les efforts sur le terrain tant à Kongoussi qu'à Bourzanga et cela par l'entremise des différentes équipes (AJPEE, Plan International et SFCG), d'échanger sur les aspects communicationnels, de la visibilité du projet et de la sécurité dans les différentes zones d'intervention du projet, etc.

▪ Rencontre de cadrage

Dans le souci de renforcer les capacités du partenaire, Plan International a organisé des sessions de cadrage. La première session organisée au mois de janvier 2021, a porté sur l'harmonisation de la compréhension du projet, les activités et les résultats attendus. En plus de cela, il a été question des pièces justificatives et des documents constitutifs de ces pièces. Cette rencontre avait pour objectif de préciser la méthodologie du travail.

En plus de cette rencontre de cadrage, Plan International a organisé des sessions de renforcement de l'équipe AJPEE sur le mécanisme de feedbacks, l'utilisation des tablettes et du logiciel Kobo Collect en mars 2021 et sur la prise de vues et le recueil de témoignages en juin 2021 assurées respectivement par le MERL Officer de BNO2 et la Chargée en Communication du PIIA Centre-Nord.

Plusieurs autres rencontres ou séances de travail ont eu lieu entre l'équipe projet de Plan International (Coordinateur, MERL Officer, Gestionnaire de cas) et le Chargé de projet, les Superviseurs-psychologues de AJPEE.



Activité 1. Mise en place des mécanismes de PE

La mise en place des Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) a pour objectif d'aboutir à une bonne articulation de toutes les initiatives locales en matière de protection de l'enfance dans les deux (02) communes d'intervention du projet pour des actions concertées, coordonnées, adaptées et efficaces.

1.1. Renforcement du système de référencement et formation des acteurs clefs

En vue de rendre le système de référencement plus opérationnel, plusieurs activités dont des sessions de renforcement des capacités des acteurs clefs de la protection de l'enfant ont été réalisées. Il s'agit de :

- Organisation d'un **atelier sur l'état des lieux des systèmes existants de protection de l'enfant (PE), de mise à jour de la cartographie des services et de définition d'un circuit/schéma de référencement : 16-17 février 2021** ;

L'atelier s'est tenu du 16 au 17 février 2021 dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (DPFSNFAH) du Bam et a regroupé 25 participants (dont 09 femmes) des deux communes d'intervention du projet ; issus des services techniques de l'Education, de la Santé, de la Sécurité, de l'Action Sociale et des ONG/Associations.

Il a été facilité par le Directeur en charge de l'Action Humanitaire du Bam. Avant l'entame des travaux, les participants ont d'abord eu droit à une présentation sur les systèmes de protection au Burkina Faso. A l'issue de cette présentation, les participants ont été répartis en trois (03) groupes afin de réfléchir sur l'état des lieux des systèmes de protection existants dans la province du Bam, les manques et les besoins en termes d'amélioration et de renforcement et aussi la définition de la cartographie des services intervenant dans la protection de l'enfance et une proposition de circuit/schéma de référencement. Il s'en est suivie la synthèse des travaux et le partage des résultats desdits travaux avec l'ensemble des participants.

- Organisation de **sessions de formation au profit des différents acteurs de la PE sur la Protection de l'Enfant en Situation d'Urgence (PESU) : 18-20 février 2021** ;

Organisées simultanément à Kongoussi et à Bourzanga du 18 au 20 février 2021, tout en respectant les directives de prévention de la COVID-19, les sessions de formation ont permis d'outiller 50 acteurs de la protection de l'enfant (dont 17 femmes) issus de l'Action Sociale, l'Education, la Santé, la Police, la Gendarmerie, des Associations et ONG, etc. sur les principes essentiels de la protection de l'enfant en situation d'urgence (PESU), les premiers secours psychologiques (PSP), la prévention des séparations et des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG), les mécanismes d'identification et de référencement des cas de protection. Les sessions ont été animées par des travailleurs sociaux.

- Organisation d'une **session de formation des acteurs de première ligne du domaine de la protection de l'enfant sur le mariage d'enfants : 01-02 mars 2022**.

Ces activités ont eu le mérite de renforcer la collaboration entre acteurs/structures intervenant dans le domaine de la PE à travers des référencements et des contre-référencements de cas de PE, de partages d'expériences, etc.

1.2. Mise en place de mécanismes de retour d'informations et de plaintes adaptés aux enfants

La mise en œuvre de mécanismes de retour d'informations et de plaintes adaptés aux enfants a requis la réalisation des activités ci-après :

- **Formation de l'équipe-projet AJPEE sur le mécanisme : 16 mars 2021** ;

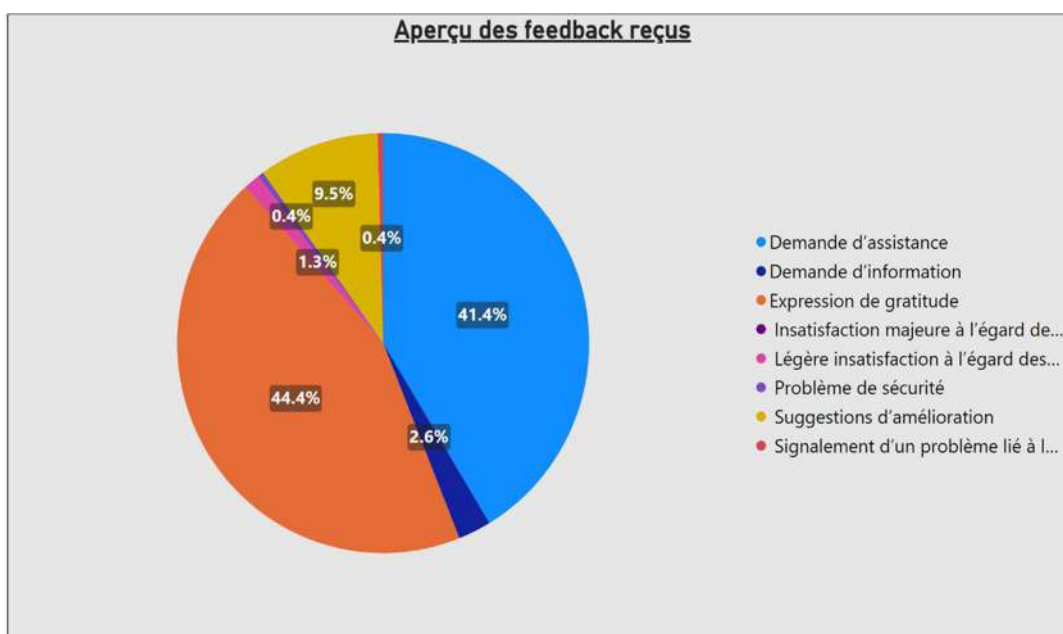
Organisée à l'endroit du staff AJPEE le 16 mars 2021, tout en respectant les directives de prévention de la COVID-19, la formation avait pour objectifs d'outiller les superviseurs et animateurs (09 hommes et 11 femmes) sur les mécanismes de feedback de Plan International et de les orienter sur l'utilisation des tablettes et de la plateforme Kobo Collect. La formation a été assurée par le MERL in Emergency Officer. Au cours de l'atelier, le facilitateur s'est évertué à montrer toute l'importance de mettre en place un mécanisme de feedback surtout dans un contexte d'urgence humanitaire. Il a décliné aux participants les neuf (09) catégories de feedbacks (Expression de gratitude, suggestion d'amélioration, demande d'information, demande d'assistance, etc.) qu'ils seront amenés à recueillir. Les rôles et responsabilité des membres des comités de feedback et de gestion de plainte ont été également précisés à savoir la collecte des feedbacks et des plaintes, la tenue des rencontres hebdomadaires et la participation à la gestion des plaintes mineures, etc.

Le dernier acte de la formation a permis aux participants de façon pratique d'acquérir des connaissances sur le renseignement du formulaire d'inscription individuel sur Kobo Collect, l'enregistrement des données des feedbacks et des données hebdomadaires, l'édition et la sauvegarde d'un fichier, etc.

- **Mise en place de 54 boîtes de plaintes** au sein des écoles, Espaces d'Apprentissage Temporaire (EAT), EAJ et EAE des 2 zones d'intervention ciblées. ;

Les 54 boîtes confectionnées portaient le message suivant « *Plan International et ses partenaires travaillent pour vous. Vous avez un message, une suggestion, une plainte, une critique à nous adresser ? Glissez votre message dans cette boîte. Merci de nous aider à améliorer notre travail en cette période de crise* ». Ce message a été traduit en langue locale (Mooré).

- **Réalisation d'un sondage sur le mécanisme de feedbacks et de plaintes** : A l'analyse, le sondage a révélé que les canaux préférés par les personnes enquêtées pour la transmission de leurs feedbacks et plaintes sont par ordre d'importance les **boîtes à suggestion (60%)** suivies des **appels téléphoniques (28%)**. Les autres canaux à savoir les **comités de redevabilité (7%)**, les **réunions communautaires (3%)** et les **SMS (2%)** sont faiblement représentés ;
- **Mise en place de comité de feedbacks et de gestion de plaintes** : mise en place de 04 comités (02 par commune ; chaque comité est composé de 10 membres) suivie d'une **formation des membres** desdits comités le **09 septembre 2021** sur leurs rôles et responsabilités ;
- **Ateliers de recyclage du staff de AJPEE, des membres des comités de feedbacks et de gestion de plaintes et des familles d'accueil temporaire sur le mécanisme** : ces ateliers tenus à Kongoussi respectivement du **24 au 25 mai 2022** pour le staff de AJPEE (20 personnes dont 11 femmes) et du **02 au 03 juin 2022** pour les membres des comités et des familles d'accueil (30 personnes dont 25 femmes) ont permis de renforcer leurs compétences sur le mécanisme (Politique de sauvegarde de Plan International, fonctionnement du mécanisme, rôles des parties prenantes, missions, etc.) afin de le maintenir fonctionnel et viable et à garantir sa durabilité pour la protection de l'enfant.
- **Recueil, analyse et traitement des plaintes et des feedbacks** : Il s'agit essentiellement des expressions de gratitude et de demande d'assistance. D'autres canaux de communication adaptés aux enfants (Child friendly) ont également été utilisés tels que les focus-group ou discussions de groupe dirigés (DGD), les dessins illustratifs, les entretiens individuels, les visites à domicile (VAD) ou enquête « porte à porte », etc. pour améliorer les interventions du projet, la transparence et la redevabilité. Ainsi, au cours de la période, des feedbacks et des plaintes ont été régulièrement enregistrés, analysés et traités par le MERL Officer. Sur un total de 502 feedback reçus, 116 soit (23%) au fait l'objet de traitement et retour d'information aux bénéficiaires. Il faut noter que les feedbacks traités avec retour d'information concernent les catégories : problèmes sécuritaires, problèmes liés à la sauvegarde des enfants, légère insatisfaction et insatisfaction majeur en liens avec les services fournis. Cela a permis entre autres à l'ouverture de dossiers individuels pour la prise en charge des cas de PE par le Chargé de gestion de cas.



Toujours en lien avec les mécanismes de retour d'informations et de plaintes adaptés aux enfants, des actions de sensibilisation communautaire ont été menées. Il s'agit de :

- **Causeries éducatives**

Des causeries éducatives ont été réalisées par les animateurs de AJPEE à l'endroit des enfants PDI et hôtes pour leur sensibiliser sur les mécanismes de retours d'informations et de gestion de plaintes. Ce fut également une occasion pour recueillir leurs feedbacks et plaintes. L'activité s'est réalisée sur les sites d'intervention de Kongoussi sous la supervision de l'Action Sociale. Ces activités ont permis de toucher **600 enfants ciblés (416 filles et 184 garçons)**.

▪ Dialogue intergénérationnel sur la problématique de la PESU

A la suite des causeries, deux (02) sessions de dialogues intergénérationnels ont été organisées et assurées par la Direction Provinciale en charge de l'Action Humanitaire du Bam. Ces sessions ont regroupé **198 personnes (139 filles/femmes et 59 garçons/hommes)** composées d'enfants, adolescents, jeunes, adultes et personnes âgées, des chefs coutumiers et religieux qui ont échangé sans faux-fuyant sur la PESU et subsidiairement sur la cohésion sociale.

Les échanges étaient courtois, directs et très enrichissants car ayant permis aux participants de comprendre la nécessité de conjuguer les efforts et de se coordonner pour prévenir ou résoudre les problématiques liées à la PESU.

Activité 2. Mobilisation communautaire et renforcement de capacités des Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) sur les questions de Protection de l'Enfance (PE)

Pour la mobilisation communautaire pour la défense des droits des enfants et la promotion des mécanismes endogènes de protection de l'enfant, des instances ont été mises en place :

- **26 Cellules Communautaires de Protection de l'Enfant (CCPE), 16 à Bourzanga et 10 à Kongoussi : 13-28 novembre 2022 ;**
- **02 Réseaux Communaux Communautaires de Protection de l'Enfant (RECOPE) : 26-30 novembre 2022.** Chaque commune d'intervention du projet a ainsi été dotée de RECOPE.

2.1. Formation et appui aux MCPE (RECOPE) pour effectuer des sensibilisations communautaires sur le système de référencement, les principes essentiels de la protection en situation d'urgence, les premiers secours psychosociaux, la prévention des séparations et des VSBG, et sur les mécanismes d'identification et de référencement des cas de protection

Durant l'action, plusieurs activités de renforcement de capacités et de sensibilisations communautaires ont été réalisées au nombre desquelles :

- La **Commémoration de la Journée de l'Enfant Africain (JEA) : Célébrée chaque 16 juin de l'année ;**



- La **Célébration de la Journée Internationale de la Jeune Fille (JIJF) : 11 octobre 2022 ;**

- La **Célébration du 32eme anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)** : en différé le **26 novembre 2021** ;
- La **Commémoration des 16 jours d'activisme contre les VBG** : **20 novembre au 20 décembre 2021** ;
- L'**Organisation d'un atelier de renforcement des compétences des membres des CCPE de la commune de Kongoussi sur le système de référencement, les principes essentiels de la protection en situation d'urgence, les premiers secours psychologiques, la prévention des séparations et des VSBG et sur les mécanismes d'identification et de référencement des cas de protection** : **22 au 26 mars 2022** pour les CCPE de Kiella, Senopoguan, Loagha, Niénéga-Foulbé, Yalka, Gourcy-Tenga et Zoura-Foulbé et du **12 au 16 avril 2022** pour les CCPE de Darbiti 1, de Woussé et de Yalga. En raison de l'insécurité, les CCPE de la commune de Bourzanga n'ont pas pu bénéficier de ces sessions de formation ;
- L'**organisation de 02 sessions de renforcement des capacités de 100 membres des CCPE de la commune de Kongoussi sur le mariage d'enfants et sur la masculinité positive** : respectivement du **22 au 23 aout 2022** et du **24 au 25 aout 2022** ;
- Le **financement des plans d'action des CCPE** : Après la mise en place des RECOPE et des CCPE dans les communes d'intervention du projet (Kongoussi et Bourzanga) et leur renforcement de capacités à travers plusieurs sessions de formation (PESU, techniques d'animation, mariage d'enfants, masculinité positive) assorties d'élaboration de plans d'actions, le projet a jugé nécessaire de financer lesdits plans, au nombre de dix, afin de permettre à ces structures communautaires de conduire des activités de sensibilisation et de plaider auprès des communautés pour la protection et la promotion des droits de l'enfant. Pour ce faire, chaque CCPE a bénéficié de 200.000 FCFA pour réaliser ses activités. Ainsi, du **26 au 29 aout 2022**, des activités telles que les causeries éducatives, les séances de plaidoyers, la sensibilisation porte-à-porte ont été mises en œuvre par les membres des CCPE et supervisées par les Services de l'Action Sociale et l'équipe-projet de Plan International. Les thématiques abordées auprès de leurs communautés respectives ont porté sur les VBG, les dangers liés aux pires formes de travail des enfants notamment sur les sites aurifères, la nécessité de la scolarisation des enfants à l'école sans exception de sexe, le mariage d'enfants, etc. Plus de **1 500 personnes** ont été mobilisées et touchées par les activités des CCPE. L'activité a été réalisée en étroite collaboration avec la DPGSNFAH du Bam qui a facilité la mise en œuvre et le rapportage.

2.2. Appui aux MCPE pour l'identification et le référencement des cas, et pour l'organisation de sensibilisations communautaires sur les risques en PE et VSBG et les services existants pour le référencement confidentiel des cas

▪ Appui aux MCPE pour l'identification et le référencement de cas

L'objectif général de cette activité est de contribuer à la protection de l'enfant, en l'occurrence les ENA/ES, des cas de VBG et autres cas de protection des enfants (abus, négligence, exploitation et violence) à travers la promotion des mécanismes familiaux et communautaires de protection des enfants.

Elle vient en appui aux activités des CCPE dont l'une de leurs missions est de faciliter l'identification des enfants en situation difficile en les référant aux structures compétences pour une prise en charge adéquate. De ce fait, AJPEE avec l'appui des CCPE, a pu identifier **70 enfants (51 filles et 19 garçons)** lors des activités psychosociales dans les différents espaces. Ces cas ont été référés à la Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (DPGSNFAH) du Bam pour une prise en charge à travers le montage des plans d'action individuels et leur financement.

▪ Organisation de sensibilisations communautaires

En synergie avec les CCPE, des sessions de sensibilisation au niveau communautaire ont été organisées par AJPEE avec l'accompagnement des Services de l'Action Sociale **en juin et en aout 2022** :

- La **sensibilisation par le théâtre-forum** : **45 représentations théâtrales** ont été réalisées par les CCPE en collaboration avec la troupe de théâtre de l'Association Kiiba pour la Protection de l'Enfant en Danger (AKPED) dans les secteurs et villages de la commune de Kongoussi ainsi que sur les sites des PDI ;
- La **sensibilisation par la causerie éducative** : **85 causeries éducatives** portant sur différentes thématiques en lien avec la protection de l'enfant (Lutte contre le mariage des enfants, l'exploitation et les abus sexuels, les VBG, les pires formes de travail des enfants, etc.) ont été menées.

Ces activités de sensibilisations communautaires avaient pour objectif de sensibiliser les communautés dans leur ensemble et notamment les parents, les leaders religieux et traditionnels, les femmes ou encore les jeunes sur les risques en protection de l'enfant et les violences sexuelles basées sur le genre ainsi que les services existants pour le référencement confidentiel des cas. Elles ont permis de toucher environ **9 000 personnes**, majoritairement des femmes et des enfants.



Activité 3. Mise en place et/ou renforcement de Espaces Amis des Enfants (EAE) et Espaces Amis des Jeunes (EAJ)

3.1. Construction ou réhabilitation et équipement de 4 EAE et EAJ

3.1.1 La sélection des sites pour les EAE et EAJ et leur construction/réhabilitation

Pour les besoins de construction des Espaces Amis des Enfants/Espaces Amis des Jeunes (EAE/EAJ), les sites **Place du Marché** et **Route de Niénéga à Kongoussi** et des **Secteurs 1 et 2 à Bourzanga** avaient été retenus en accord avec la DPFSNFAH du Bam et les mairies de Kongoussi et de Bourzanga. Ces espaces ont été construits à l'An 2 du projet et réceptionnés respectivement le **21 mars 2022** à Kongoussi et **27 mars 2022** à Bourzanga. Le retard de la construction des EAE/EAJ a été mentionné dans le rapport intermédiaire et dans la demande de NCE, le démarrage tardif du projet ainsi que le contexte sécuritaire de même que la défaillance des premières entreprises sélectionnées pour ce chantier ont ralenti le processus de construction des EAE/EAJ. C'est dans ces endroits aménagés que sont réalisées les activités ludiques, récréatives et psychosociales par les animateurs professionnels et les volontaires communautaires au profit des enfants et des jeunes.

Au vu du nombre très important des enfants et des jeunes au sein des communautés PDI et hôtes dans les deux (02) chefs-lieux de communes, deux (02) approches ont été combinées. Il s'agit d'une part de **l'approche fixe** (au niveau des espaces aménagés et construits à savoir les EAE et EAJ) et d'autre part de **l'approche mobile** (Hors EAE/EAJ) qui a permis de toucher un grand nombre d'enfants, adolescent.e.s et jeunes et ce malgré le retard de construction des espaces fixes. Elles sont utilisées comme première réponse aux besoins et à la protection des enfants et constituent par excellence un point d'entrée pour travailler avec les communautés en situation d'urgence.



3.1.2 L'installation de latrines et de dispositifs de lavage des mains adaptées aux besoin des filles et à la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)

Cette activité a nécessité une modification qui a plus plusieurs explications :

La situation COVID-19 :

La dégradation du contexte sanitaire liée à la COVID-19 a imposé de nouveaux besoins en termes d'accès à l'hygiène. Ainsi, le projet a identifié la nécessité de doter tous les enfants et jeunes en cache-nez/maquers réutilisables. Les implications budgétaires de ces acquisitions ont été imputées sur le budget initialement prévu pour l'installation des latrines de 04 EAE/EAJ.

Notons que les animations dans les 04 EAE/EAJ ont démarré (en Janvier 2021) dans un contexte de COVID-19 au cours de laquelle des cas avaient été signalés dans la commune de Kongoussi et la panique s'installait dans les communautés. Pour assurer la participation des enfants dans des conditions sanitaires protectrices, nous avons jugé impératif de doter tous les enfants et jeunes en cache-nez réutilisables.

La situation sécuritaire :

A cela s'ajoute la détérioration de la situation sécuritaire qui s'est aggravée dans les derniers mois du projet et ne permettait plus aux entreprises identifiées pour la réalisation des latrines de se déployer sur certains sites de Bourzanga et aux alentours de Kongoussi, ni de se procurer de matériaux locaux (sable et gravillon). Ceci a contraint les entreprises à retirer les personnels de la commune et n'a pas permis la réalisation des latrines.

Quant aux Dispositifs de Lave Mains (DLM) ils ont été acquis et utilisés pendant les animations tout au long de l'implémentation du projet.

Du reste, la proximité des EAE/EAJ avec les sites des PDI qui disposaient déjà de latrines construites par les agences du Système des Nations Unies (SNU) et des organisations internationales y compris Plan International (à travers d'autres projets de construction de latrines dans les sites de PDI proches des EAE/EAJ). Les bénéficiaires des EAE/EAJ ont donc profité desdites latrines.

3.1.3 L'équipement des EAE et des EAJ

Les EAE/EAJ ont été équipés en matériels divers et de supports de visibilité. Il s'agit entre autres de matériels de visibilité (T-shirts, plaques indicatives), de jeux intérieurs (Ludo, damier, puzzle, tam-tam, dinettes, ballons, etc.), du matériel WASH/NFI (Bidons, bouilloires, gobelets, nattes, etc.), des jeux extérieurs (Balançoires, poteaux de volleyball, chaises, bancs, tables, etc.), du matériel de bricolage (pâtes à modeler, pinceaux, colles, feuilles cartonnées, etc.) et de bavettes (Cache-nez) pour enfants et jeunes.

Tous ces équipements ont été utilisés dans le cadre de la mise en œuvre des activités dans les espaces.

3.2. Identification et formation des animateurs, superviseurs et volontaires des EAE et EAJ



L'équipe-projet de AJPEE étant mise en place depuis le **01 décembre 2020**, il s'est avéré nécessaire pour Plan International de renforcer sa capacité en vue du démarrage effectif des activités sur le terrain. C'est dans cette optique qu'une session de formation a été organisée du **08 au 12 décembre 2020** pour l'orienter et la rendre plus opérationnelle. L'objectif de la session était de renforcer les connaissances et compétences de l'équipe du projet sur l'accompagnement psychosocial et les animations dans les espaces sécurisés mobiles au profit des enfants et jeunes affectés par la crise humanitaire.

Spécifiquement, il s'agissait de :

Renforcer les connaissances de l'équipe du partenaire de mise en œuvre sur :

- Les principes/normes humanitaires ;
- Les engagements de la norme humanitaire fondamentale de redevabilité et de qualité (CHS) ;
- La politique de sauvegarde des enfants et jeunes de Plan International ;
- Le code de conduite pour les consultants et fournisseurs de Plan International ;
- La politique genre et inclusion de Plan International ;
- Le système national et le système communautaire de protection ;
- La problématique des violences faites aux enfants ;
- Les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Renforcer les compétences du staff du partenaire de mise en œuvre sur :

- La méthode, le processus de mise en place et la gestion des Espaces Amis des Enfants (EAE/CFS) ;
- La procédure et les outils de rapportage des EAE/CFS ;
- La gestion du stress et les Premiers Secours Psychologiques (PSP) ;
- Les techniques d'animation des espaces à travers l'approche mobile ;
- La gestion des cas et le référencement ;
- Les compétences de vie (lifeskills) au profit des adolescents et jeunes ;
- Les mécanismes de feedback et de gestion des plaintes.

Rendre fonctionnels les Espaces Amis des Enfants (EAE/CFS) à travers :

- La revue et la validation des sites pour les EAE/CFS en collaboration avec les services de l'action humanitaire ;
- L'organisation de séances pratiques test d'animation et de supervision dans les espaces par l'approche mobile ;
- L'évaluation des capacités/compétences d'animation et de supervision de l'équipe AJPEE.

La formation a été assurée par Plan International à travers le Field Emergency Response Manager, le CPIE Program Manager et le Coordonnateur du projet. Elle a permis essentiellement à l'équipe opérationnelle de AJPEE de se familiariser avec les techniques d'animation et les activités psychosociales. La méthodologie a consisté à des présentations/exposés, des discussions, des travaux de groupe suivis de plénières et des jeux de rôles. Les participants ont aussi eu droit à un aperçu global de la situation sécuritaire au Burkina Faso et particulièrement dans la province du Bam et les réponses de Plan International afin de venir en aide aux communautés affectées par la crise.

A cela, il faut mentionner que l'équipe a bénéficié tout au long de l'action, soit individuellement ou collectivement, de plusieurs autres formations (Prise de vue et recueil de témoignages, mécanismes de feedbacks et de gestion de plaintes, partenariat, genre, Normes SPHERE, etc.).

Au terme du premier contrat de collaboration avec AJPEE en juin 2021, il s'est apparu opportun pour Plan International, en vue de la pérennisation des activités récréatives, ludiques et psychosociales dans les Espaces Amis des Enfants et Espaces Amis des Jeunes à travers les approches mobiles et fixes, de s'attacher les services de volontaires communautaires. Au nombre de 16 (08 par commune) dont 03 hommes, ces volontaires communautaires recrutés par le partenaire de mise en œuvre, après leur formation initiale en août 2021, ont été recyclés du **16 au 19 août 2022** afin de leur permettre de prendre le relais des animateurs professionnels en fin de contrat le **31 août 2022** et d'assurer désormais et de façon autonome les animations dans les EAE/EAJ.

3.3. Organisation d'activités récréatives, ludiques et psychosociales pour aider les enfants à évacuer leur stress







▪ Enregistrement des enfants et jeunes de 3 à 24 ans dans les EAE/EAJ

Dans l'optique d'atteindre les cibles du projet, une série d'enregistrements individuels des bénéficiaires du projet a été organisée par AJPEE. Il s'agit de la première opération du projet après les informations fournies aux communautés. L'opération a duré quatre (04) mois ; de **décembre 2020 à avril 2021**. Elle a été organisée dans les deux (02) communes du projet, Kongoussi et Bourzanga avec l'aide des services sociaux et municipaux. Les communautés PDI et hôtes ont d'abord été informées des inscriptions individuelles, l'objectif recherché et surtout le bien-fondé de l'opération et du projet. Présents sur les sites, les animateurs ont procédé à l'inscription individuelle des bénéficiaires PDI et hôtes. Ainsi, site par site, secteur par secteur, il a été conduit les enregistrements des bénéficiaires. Pour les modalités, il fallait être PDI ou hôte dont l'âge est compris entre 3 à 24 ans et résidant dans la zone du projet. De façon générale, les inscriptions se sont bien déroulées dans les deux communes avec une bonne mobilisation des bénéficiaires du projet. Lors des inscriptions, un état des lieux des enfants ayant abandonné l'école et ceux ayant l'âge d'aller à l'école a été fait afin de donner la chance à tous les enfants d'avoir accès à une éducation.

Sur une cible initiale de **15 730 enfants de 3 à 17 ans et de 3787 jeunes de 18 à 24 ans**, le projet a atteint **15 820 enfants (8 185 filles et 7 635 garçons) et 4367 jeunes (3 224 filles et 1 143 garçons)**, soit **20 187 enfants et jeunes** des communautés PDI et hôtes des communes d'intervention du projet.





▪ **Numérisation des données**

L'opération de numérisation a consisté à enregistrer les données préalablement collectées sur des supports papier sur la plateforme Kobo Collect. Les animateurs ont conduit ces enregistrements sur la plateforme avec des tablettes acquises par le projet. Toutes les fiches qui ont servi d'inscription ont été enregistrées numériquement. Au total, **20 187 fiches** correspondant au nombre d'enfants et jeunes enregistrés ont été uploadées par l'équipe AJPEE. Cette opération a ainsi permis d'avoir une base de données complètes des bénéficiaires du projet.

▪ **Organisation d'activités récréatives, ludiques et psychosociales pour aider les enfants à évacuer leur stress**

Les enfants et jeunes de 3 à 24 ans des communautés déplacées et hôtes ont eu un accès accru aux services de protection durant l'action à travers les animations et sensibilisations dans les espaces EAE et EAJ. Des espaces sûrs ont été créés à l'intérieur où se mènent diverses activités touchant plusieurs thématiques telles que l'éducation, les compétences de vie, la créativité, l'alphabétisation, les arts, la culture, l'environnement, le jeu, les loisirs, le sport, etc. L'objectif de ces activités est d'aider les enfants et jeunes à adopter des comportements positifs et à être résilients. En effet, ces espaces apportent la gaieté, la joie, l'équilibre et la stabilité aux enfants. Ce sont des espaces sécurisés où l'enfant participe à des activités organisées dans le but de se divertir, de se détresser, d'apprendre et de s'exprimer. Ainsi, l'EAE/EAJ contribue à réduire les effets du stress post-traumatique provoqué par la crise sécuritaire sur l'enfant/jeune. Les animations sur les sites sont régies par un programme élaboré par zone et par espace (EAE, EAJ). Les animations sont faites par tranche d'âge et les animateurs constitués en binôme animent les espaces. Les jeux qui s'y déroulent sont diversifiés, plaisants et accrocheurs. Toutes ces activités ont l'avantage de renforcer la résilience et le bien-être psychosocial des enfants et des jeunes.

- Dans les EAE, diverses activités sont menées en tenant compte des groupes d'âge ; au nombre desquelles les jeux de puzzle, de dame et de Ludo, le bricolage, les parties de handball et de football, les balancements de chevaux, les contes, les devinettes, les chants, les danses, les histoires drôles, etc. Des séances de sensibilisation en IEC/CCC (causeries éducatives) sont également conduites et portent généralement sur les thèmes tels que la COVID-19, la puberté, l'éducation sur les bonnes habitudes/vie pratique, l'hygiène vestimentaire et corporelle, l'hygiène du cadre de vie, la GHM, etc.
- Au niveau des EAJ, les thèmes développés tournent autour de l'hygiène vestimentaire et corporelle, les compétences de vie, la puberté, l'éducation sur les bonnes attitudes (vie pratique), les VSBG, l'alimentation de la femme enceinte, les mutilations génitales féminines (MGF), etc. Ce sont des lieux de partage d'informations et de sensibilisation des jeunes sur un ensemble de pratiques néfastes qui minent la société. Ainsi, les jeunes de Kongoussi et de Bourzanga ont un accès aux informations sur l'excision, la gestion des menstrues, les violences faites aux filles, etc. Des parties de jeux (Ludo, dame, cartes) leur sont également offertes.

Pendant les deux ans de vie du projet, ce sont **15 816 enfants (8 182 filles et 7 634 garçons)** dont **39 enfants handicapés (24 filles et 15 garçons)** qui ont bénéficié de ces activités dans les EAE.

Au niveau des EAJ, ils sont **4 371 jeunes (3 224 filles et 1 147 garçons)** dont **07 en situation de handicap (05 filles et 02 garçons)** à en profiter.



▪ Entretiens psychologiques

En marge des animations, des entretiens psychologiques sont conduits par les superviseurs-psychologues de AJPEE au profit des enfants et des jeunes ayant des troubles psychologiques afin de mieux investiguer leurs problèmes et apporter des appui-conseils et des orientations. L'objectif de ces entretiens psychologiques dans les EAE et EAJ est d'améliorer le bien-être psychosocial des enfants et des jeunes en renforçant leur développement émotionnel et social. Ils offrent une possibilité de socialisation des enfants et jeunes concernés, ils réduisent les effets néfastes du stress accumulé lors des événements traumatiques. Ainsi, des activités d'appui psychosocial (APS) sont organisées en faveur des enfants et jeunes présentant des troubles de stress post traumatiques (TSPT) dus à la situation d'insécurité, détectés lors des séances d'animation et de sensibilisation sur le terrain. Ces entretiens ont permis aux enfants et jeunes victimes de traumatisme ou ayant été témoins d'un événement malheureux à évacuer leur stress et à retrouver un état de stabilité psychologique. Les entretiens ont été pour la plupart semi-directifs et directifs. Durant la période de l'action, les superviseurs-psychologues ont assisté **37 enfants et jeunes** dont **35 PDI (28 filles et 07 garçons)** et **02 hôtes (02 filles)** en situation difficile présentant des TSPT et des cas de VBG. Ils ont par la suite été référés à l'Action Sociale pour une prise en charge plus appropriée.

Activité 4. Mise en place d'activités liées aux thématiques de genre et sur la promotion de la santé reproductive dans les EAE et EAJ

Cette activité a été amorcée depuis le premier trimestre de 2021 avec les séances de sensibilisation dans les EAE/EAJ sur les VSBG, les MGF, la GHM et les lifeskills.



4.1 Identification et formation d'adolescents (filles et garçons) sur les thématiques de genre

Afin d'assurer un environnement protecteur pour les filles PDI et des communautés hôtes, **huit (08) sessions de formation sur les thématiques de genre et de la santé sexuelle et reproductive** ont été organisées au profit de **800 filles**. D'une durée de deux (02) jours chacune, ces sessions assurées par des agents du District Sanitaire et de l'Action Sociale avaient pour objectif de renforcer les capacités des adolescentes sur les violences sexuelles basées sur le genre, le leadership féminin et le système de protection des enfants afin qu'elles puissent influencer leurs pairs à travers des séances et autres rencontres informelles au sein des communautés.

L'activité s'est déroulée en quatre (04) étapes : le ciblage et l'identification des adolescentes, la formation, les sessions d'orientation avec les filles et les séances de sensibilisation.



▪ Ciblage et identification des adolescentes

Le ciblage et l'identification des adolescentes ont été réalisés sur les différents sites d'animation par les animateurs et supervisés par les psychologues de AJPEE. Pour ce faire, des critères ont été définis : être PDI ou hôte, âgée de 12 à 17 ans et possédant un potentiel de leadership.

A terme, **800 filles (400 à Kongoussi et 400 à Bourzanga)** ont été identifiées.

▪ Formation des adolescentes

Les sessions de formation ont été conduites simultanément à Kongoussi et à Bourzanga en **février, mars et septembre 2021** et en **février 2022**. Elles ont été facilitées par des agents de l'Action Sociale et de la Santé. A chaque session, plusieurs modules ont été développés en français et en Mooré et ont porté sur le genre, la GHM, les VSBG, le système de protection et la santé sexuelle et reproductive.

Les formations ont permis de renforcer les capacités des adolescentes sur les thématiques de genre, de l'équité, de l'égalité, de la protection des enfants et des violences sexuelles et in fine, contribuer à faire améliorer les normes sociales et stéréotypes autour de la question de genre dans les communautés. En sus des questions sur la santé sexuelle, l'hygiène des menstrues, l'excision et ses conséquences ont été également abordées au cours de ces sessions.

▪ Sessions d'orientation des adolescentes avec des femmes leaders

A la suite de chaque session de formation des adolescentes, il a été organisé des séances d'orientation avec des femmes leaders identifiées par la DPFSNFAH du Bam. Au total, **huit (08) sessions d'orientation ont été réalisées au profit de 800 adolescentes**. Elles ont été assurées à Kongoussi et à Bourzanga par des présidentes d'associations œuvrant dans le domaine de la promotion féminine. Ces sessions d'orientation ont été proposées pour approfondir les connaissances des adolescentes sur leurs droits, l'identification des risques et la prévention des cas de protection des enfants, les violences sexuelles et autres formes de VSBG et le leadership afin qu'elles puissent servir de mentors pour les autres filles de leur communauté.

Ces femmes leaders, identifiées comme des modèles, ont donné des rudiments nécessaires aux adolescentes pour entreprendre et avoir des ambitions pour leur vie future.



4.2 Organisation d'activités participatives sur les thématiques liées au genre pour les garçons

A la suite des formations qui ont concerné les adolescentes sur les thématiques de genre et de santé sexuelle et reproductive, les garçons à leur tour ont également bénéficié de renforcement de capacités afin qu'ils soient eux aussi porteurs de changement selon l'approche « Champions of change » de Plan International. Ces sessions leur ont permis de comprendre les attitudes et les pratiques qui doivent caractériser un adolescent dans une communauté ou dans une famille, basées sur des relations équitables entre filles et garçons. **Neuf (09) sessions de formation** portant sur les activités participatives sur les thématiques liées au genre ont été organisées à leur intention. **500 adolescents** ont participé à ces activités à Kongoussi (350) et à Bourzanga (150) en **avril, juin et novembre 2021, juin et aout 2022**.

Les adolescentes et adolescents formés sur les différentes thématiques ont animé des séances de restitution à leurs pairs (filles et garçons). Organisées en petits groupes (10 personnes au maximum) et coachées par les animateurs de AJPEE, ces adolescentes/adolescents ont fait la restitution de ce qu'ils ont acquis comme connaissances auprès des autres adolescentes et adolescents ainsi que de leurs communautés. Les thèmes abordés tournaient autour du genre, de la santé sexuelle et reproductive, des droits de l'enfant et des jeunes filles, du mariage d'enfants, de l'excision, etc.

4.3 Sessions d'information et de sensibilisation pour les filles et les garçons de 10 à 24 ans des EAE et EAJ sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) et la protection contre les abus et l'exploitation sexuelle

Les sessions d'information et de sensibilisation sur la GHM et la protection contre les abus et l'exploitation sexuelle ont été assurées par le District Sanitaire de Kongoussi, ADC/PDE (Partenaire de Plan International dans la région du Centre-Nord) et la DPFSNFAH du Bam. Au total, **800 adolescentes (500 à Kongoussi et 300 à Bourzanga)** ont bénéficié de ces sessions de formation. La formation était théorique et pratique. Les bénéficiaires ont non seulement appris à confectionner des serviettes hygiéniques réutilisables, mais aussi ont acquis des connaissances et appris à démystifier la conception taboue des menstrues.



A la suite de la formation, des séances de discussions de groupes dirigés (DGD) ont été organisées par les adolescentes auprès de leurs pairs afin de partager des informations au maximum sur la GHM et la protection contre les abus et l'exploitation sexuelle.

4.4 Distribution des kits GHM réutilisables d'urgence (pour 3 mois)

En rappel, en **septembre 2021**, **500 adolescentes (250 par commune)** avaient bénéficié des kits GHM composés de 03 serviettes hygiéniques jetables, 02 serviettes hygiéniques réutilisables, 01 peigne, 02 pates dentifrices, une brosse à dents, 03 slips, 06 boules de savon, 01 lampe torche, 01 sifflet ; le tout contenu dans un sac servant de kit.

Avec les reliquats et le budget dédié à l'organisation d'ateliers de confection de serviettes hygiéniques réutilisables et distribution de matériel", il a été convenu, avec l'accord de Plan Belgique, d'acquérir des kits GHM **pour 1 150 adolescentes**. La distribution a été faite en deux (02) phases ; **du 29 au 30 août 2022 pour 500 adolescentes** et **du 12 au 13 septembre 2022 pour 650 autres adolescentes**. Ces kits sont constitués de 04 serviettes hygiéniques jetables, 04 serviettes hygiéniques réutilisables, 06 sous-vêtements, 01 seau d'eau de 25 litres, 01 peigne, 02 pates dentifrices, 01 brosse à dents, 06 boules de savons, 01 lampe torche, 01 sifflet, 01 bouilloire, 01 pot, 01 serviette moyenne, 01 éponge, 01 culotte adhérente et 01 sac pour le kit.

En somme, **1 650 adolescentes** ont bénéficié de ces kits qui ont sans doute permis d'améliorer leur hygiène, leur santé et leur bien-être.



4.5 Organisation d'ateliers de confection de serviettes hygiéniques réutilisables et distribution de matériel

En rappel, la confection des serviettes hygiéniques réutilisables devait se faire avec des machines sur une longue période de sorte à permettre à aux adolescentes bénéficiaires d'en **faire un métier**. Il ne s'agit pas ici des sensibilisations à la GHM à travers notamment la confection de serviettes hygiéniques réutilisables dont ont bénéficié 800 adolescentes tel que mentionné au point 4.4.

Il s'agissait ici de démarrage d'AGRs grâce à la formation et la dotation en matériel pour la réalisation de serviettes hygiéniques.

Au moment de la transmission du rapport intermédiaire, le budget estimatif disponible était suffisant pour conduire l'activité. Toutefois, l'augmentation des coûts du fait de la dégradation de la situation sécuritaire a fait que le prestataire qui a été retenu à l'issue du processus de sélection proposait un budget largement supérieur au budget disponible. En plus de cela, les négociations budgétaires avec le prestataire de service ont abouti au moment où la situation sécuritaire dans la commune de Bourzanga ne permettait plus le regroupement de plusieurs personnes pour une activité de groupes. Les regroupements de personnes étaient fortement déconseillés au cours de la période jusqu'à la fin du projet.

Compte tenu de la contrainte liée la protection des participants et avec l'accord du Management au niveau de Plan International Burkina Faso et Belgique, **les ressources de cette activité ont été utilisées pour l'acquisition de 500 kits GHM additionnel au profit des adolescentes déplacées.**

Activité 5. Regroupement familial et placement dans des familles d'accueil temporaires pour les mineurs séparés et/ou non-accompagnés

5.1. Identification, documentation, recherche des familles de regroupement familial pour les enfants non-accompagnés et/ou séparés⁴⁶ (ENA/ES)

Depuis le début de l'action, **1138 ENA/ES (730 filles et 408 garçons) et 110 survivantes de VSBG** ont été pris en charge.

Des retours en famille (Réunification familiale) ont été organisés pour **97 ENA/ES (63 filles et 34 garçons)** et des recherches familiales qui se sont révélées fructueuses ont été entreprises par les services de l'Action Sociale. La documentation de ces cas a consisté pour le Chargé de gestion de cas en collaboration avec les Services de l'Action Sociale, à l'ouverture de dossiers individuels et le montage de plans d'action individuels (PAI) suivant l'approche case management en vigueur au Burkina Faso.

Un suivi régulier à travers des visites à domicile, des appels téléphoniques est fait par l'Action Sociale afin de s'assurer que ces derniers sont socialement bien intégrés. Au cours de la période, plus de **1500 VAD** ont pu être réalisées par les travailleurs sociaux et le Chargé de gestion de cas au sein des familles d'accueil au profit des enfants placés ; toutes choses qui ont permis d'améliorer les conditions de prise en charge de ces enfants.

5.2 Appui aux Services de l'Action Sociale pour la recherche et la réunification familiale

En 2021, des équipements informatiques (Imprimante, vidéoprojecteur, clefs USB), des fournitures de bureau (Rames de papiers, sous-chemises, chemises, etc.) et des armoires ont été acquis et remis à la DPGSNFAH du Bam et au Service Social Communal de Bourzanga.

Au titre de l'année 2022 et plus précisément le **22 juin 2022**, il a également été procédé à une remise d'équipements/consommables informatiques (01 laptop, 01 desktop, encres pour imprimantes et photocopieurs), de fournitures de bureau (Rames de papiers, chemises cartonnées, sous-chemises, enveloppes, paquets de stylos, etc.) à la DPGSNFAH du Bam.

Ces différentes dotations ont permis de renforcer les capacités techniques des services sociaux en vue d'une meilleure gestion des cas d'ENA/ES et des survivantes de VSBG dans les communes d'intervention du projet.

5.3 Soutien à la prise en charge temporaire par les familles d'accueil

⁴⁶ UNICEF, Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non-accompagnés et/ou séparés de leur famille : Les enfants séparés de leur famille sont séparés de leurs deux parents (père et mère) ou de la personne qui était initialement chargée, selon la loi ou la coutume, de subvenir à leurs besoins ; ils ne sont pas nécessairement séparés d'autres membres de leur famille. Certains « enfants séparés » peuvent donc être accompagnés par des membres adultes de leur famille. Les enfants non-accompagnés (parfois appelés « mineurs non accompagnés ») sont des enfants qui se trouvent séparés de leurs deux parents et d'autres membres de leur famille, et qui ne sont pris en charge par aucun adulte à qui la loi ou la coutume attribue la responsabilité de s'occuper d'eux.

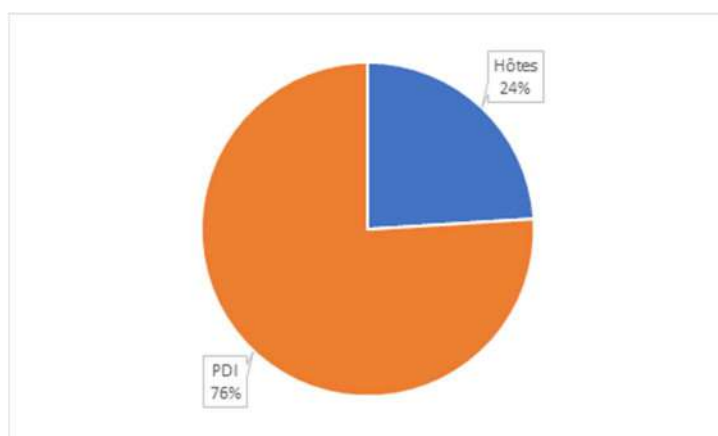
Dans le cadre du soutien à la prise en charge temporaire des ENA/ES par les 50 familles d'accueil (30 à Kongoussi et 20 à Bourzanga), il a été procédé à leur dotation en kits de placement. Constitués essentiellement de seaux, bassines, couvertures, nattes, moustiquaires, draps, serviettes, etc., ces kits remis le **18 novembre 2021 à Kongoussi** et le **08 Décembre 2021 à Bourzanga** ont permis durant l'action d'améliorer la prise en charge des ENA/ES à elles confiées.



Dans cette dynamique, **un appui financier** leur a été apporté pour leur permettre d'acquérir des vivres et de mener des activités génératrices de revenus. Pour ce faire, chaque FAT a reçu 100 000 FCFA. En rappel, ces FAT travaillent de façon bénévole et ne perçoivent pas de rémunération. C'est ce qui a donc prévalu à un appui financier par le projet, pour leur permettre d'être résiliente. Selon les résultats du PDM réalisé sur le cash transfert au profit des famille d'accueil des ENA/ES du 10 au 28 mars 2022. Au total, 126 enfants ont été enquêtés dans les deux communes par les animateurs de AJPEE qui est le partenaire de mise en œuvre

Communes	Féminin	Masculin	Total
Bourzanga	13	6	19
Kongoussi	63	44	107
Grand Total	76	50	126

Parmi les bénéficiaires enquêtés, 76% sont des PDI et concernent des ENA/ES et 24% sont des hôtes issus des cas de protection des enfants (Violence, Exploitation, Négligence, Abus, Orphelins vulnérables).



. Le PDM avait plusieurs objectifs :

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- S'assurer de la conformité du ciblage des bénéficiaires ;
- S'assurer de la conformité des services fournis aux bénéficiaires ;
- Recueillir les attentes des bénéficiaires.

Les résultats clefs sont :

- A la question de savoir « Le personnel de Plan International vous a-t-il bien expliqué les montants qui vous seront remis, le moment de la distribution et toute condition de son utilisation ? », 80% ont répondu par "oui",
- Aucun risque associé à la distribution du cash n'a été signalé par les enquêtés. Tous les enquêtés (100%) ont répondu qu'il n'y a pas eu de conflit dans leurs ménages pour la gestion de l'argent.
- Presque tous les enquêtés (sauf un seul ENA/ES) ont affirmé avoir eu le sentiment que la confidentialité a été assurée lors des démarches liées à leur accès à l'aide financière
- La couverture des besoins alimentaires de base des ménages des ENA/ES et autres cas de protection des enfants est globalement satisfaisante. 66% des enquêtés ont estimé que l'argent reçu était suffisant pour couvrir les besoins alimentaires de base de leur ménage contre 29% qui ont estimé insuffisant
- Le cash reçu a servi à financer plusieurs postes de dépenses. Selon les résultats de l'enquête, le cash a été affecté par ordre d'importance dans l'alimentation (44%), les produits d'hygiène (15%), les frais et fournitures scolaires (15%), les articles ménagers (5%), l'eau (3%), le transport (3%).
- Les ENA/ES et autres cas de protection des enfants sont les bénéficiaires officiels, mais le cash est souvent géré par les parents ou tuteurs (familles d'accueil). Moins de la moitié des ENA/ES et autres cas de protection des enfants enquêtés ont répondu « Oui » avoir eux-mêmes dépensé l'argent (44%). Les ENA/ES et autres cas de protection des enfants qui ont répondu à « non » sont les plus nombreux (56%) et sont généralement des mineurs sous la tutelle des familles d'accueil
- Le premier type de paiement préféré est le cash direct (75% des enquêtés), suivi du cash transfert mobile (24%) et le cash transfert bancaire (1%). Le cash direct reste le meilleur moyen de paiement pour le public cible.

Voici un témoignage reçu d'une bénéficiaire de 17 ans qui a reçu directement le cash car elle vivait seule et ne souhaitait pas être placée en FAT. *« À l'âge de cinq ans, j'ai perdu mon père. J'étais alors sous la protection de ma mère et de mes frères. Quand j'étais en cinquième année, j'ai perdu ma mère. Rien n'allait plus dans la famille. J'ai commencé à avoir des crises d'épilepsie. Mes frères me disaient que je faisais ça pour les provoquer ou pour leur faire du mal. Avec mes frères, ce n'était pas facile. Ils étaient souvent agressifs avec moi, donc je peux dire que la vie avec mes frères était très violente. Un de mes frères a parlé de se débarrasser de moi - c'est ce qu'il a dit - Alors j'ai décidé de quitter le village pour venir ici. Le voyage et les premiers moments n'ont pas été du tout faciles, car je ne connaissais personne ici. Quand je suis arrivé, je me suis retrouvé seul. Il n'y avait qu'un seul ami que je connaissais qui était ici. Au fil du temps, les gens m'ont parlé des services sociaux. Je suis allé leur parler de mes problèmes. C'est ainsi qu'ils ont constitué mon dossier et l'ont envoyé à Plan International qui est venu à mon secours. L'argent que je reçois me permet de subvenir à presque tous mes besoins ; pour payer le loyer de la maison, pour la nourriture comme le riz et l'huile »*

5.4. Formation et coaching sur les compétences parentales positives

Du 17 au 20 août 2021 a eu lieu simultanément à Kongoussi et à Bourzanga la formation des **50 familles d'accueil temporaire** identifiées par les Services de l'Action Sociale sur la base des critères tels que l'âge de l'assistante maternelle, la situation économique de la famille, la présence d'autres enfants de la même tranche d'âge dans la famille, l'accessibilité et la sécurité de la résidence, les considérations religieuses et ethniques, etc. La session de formation assurée par des spécialistes du MFSNFAH (Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire), spécifiquement de la Direction de la Protection de l'Enfant (DPE) avec l'appui de la DPFSNFAH du Bam, a permis d'améliorer les connaissances des FAT sur les aspects sanitaires, nutritionnels, psycho-

socio-affectifs liés à la prise en charge des enfants placés, les ENA/ES et les enfants/adolescents vivant avec un handicap ainsi que leurs besoins spécifiques, les droits de l'enfant et les textes réglementaires en matière de placement, la préparation à l'accueil et à la séparation avec l'enfant et sur l'importance du projet de vie des enfants placés.

Un an après cette formation, c'est-à-dire du **23 au 27 août 2022**, la Direction Générale de la Famille et de l'Enfant (DGFE) du Ministère du Genre et de la Famille (MGF), avec l'appui financier de Plan International Burkina Faso, a organisé un suivi et un coaching des 50 FAT sur les compétences parentales positives dans la province du Bam. L'activité s'est déroulée uniquement dans la commune de Kongoussi au vu de l'accès difficile dans la commune de Bourzanga qui a contraint les superviseurs à opter pour des échanges téléphoniques avec certaines familles qui y sont restées. La mission avait pour objectif principal de renforcer les capacités de prise en charge de ces 50 familles d'accueil temporaire des enfants non accompagnés et séparés (ENA/ES).

Au terme de la mission, il ressort globalement que l'hygiène environnementale et familiale des FAT visitées est acceptable. En ce qui concerne la prise en charge psycho-socio-affective des enfants placés, qu'ils soient avec les FAT sur les sites d'accueil temporaire, en location ou dans des cours personnelles, on constate qu'ils sont épanouis et bien intégrés. L'hygiène corporelle et vestimentaire des enfants est acceptable.

Au titre des recommandations faites à l'endroit de Plan International, la mission suggère notamment d'apporter un appui à la Direction Provinciale du Genre et de la Famille pour la constitution des dossiers de demande d'agrément des FAT et pour des suivis réguliers. Enfin, une recommandation pour un appui financier au ministère pour la tenue de la session de la commission permanente d'examen des dossiers de famille d'accueil a également été formulée. Ceci sera pris en compte pour de futures programmations.



Activité 6. Assurer que les écoles soient des espaces d'apprentissages protecteurs, inclusifs, sûrs et accueillants (SAFE Schools)

6.1 Formation des enseignants et volontaires communautaires des EAT et écoles formelles aux premiers secours psychosocial, à l'identification et au référencement des cas de détresse psychosociale

Placée sous la présidence des Directeurs Provinciaux de l'Education Préscolaire, du Primaire et non Formelle (DPEPPNF) et des Enseignements Post-primaire et du Secondaire (DPEPS), la formation a réuni **50 enseignants (17 femmes et 33 hommes)** ; **28 à Bourzanga** et **22 à Kongoussi**, les **23 et 24 février 2021**. Assurée par les agents de l'Action Sociale, la formation avait pour objectif de renforcer les capacités des enseignants à l'identification des signes de détresse psychosociale (changements dans les relations sociales des enfants, leur comportement, leurs réactions physiques et émotionnelles, le repli sur soi, les troubles du sommeil ou encore le sentiment de culpabilité des enfants) dans les écoles et EAT et de les référer aux structures compétentes en la matière pour une prise en charge appropriée.

A l'An 2 et à l'instar de la formation de février 2021, il a été organisé à Kongoussi du **18 au 20 juillet 2022** un atelier de renforcement des capacités de **44 autres enseignants (24 femmes et 20 hommes)** sur les curricula de l'éducation en situation d'urgence (ESU) et l'appui psychosocial (APS).

Au total, **94 enseignants dont 41 femmes** ont bénéficié de ces sessions de renforcement de capacités.

6.2. Formation des points focaux sécurité au sein des écoles et des COGES, sur la prise en charge de la sécurité en milieu scolaire et les techniques d'audit de sécurité

Dans l'optique de contribuer à faire en sorte que les écoles soient des espaces d'apprentissage protecteurs, inclusifs, sûrs et accueillants, une formation sur l'approche Safe Schools a été initiée à l'endroit de **51 enseignants et membres des COGES du primaire et du post-primaire (45 hommes et 06 femmes)** les **25 et 26 février 2021 à Kongoussi et à Bourzanga**. Le staff AJPEE a été associé à cette formation pour lui permettre de superviser l'activité sur le terrain. Ce renforcement de capacités visait à leur fournir des connaissances et des compétences nécessaires pour soutenir l'établissement d'un environnement sûr dans les écoles. La formation assurée par des acteurs de l'éducation a allié la théorie à la pratique à travers des mises en situation et des exercices d'évacuation. Les communications qui ont été abordées ont tourné essentiellement sur la philosophie de l'approche, la cartographie des forces et de la vulnérabilité, le processus d'élaboration des plans de préparation et de réponse, l'éducation pour la paix, la description et la pratique des activités d'appui psychosocial (APS), etc.



6.3. Audit participatif de sécurité des écoles et de l'environnement scolaire et élaboration d'un plan d'action

La formation sur l'approche Safe Schools a permis d'avoir **51 Points focaux sécurité (45 hommes et 06 femmes)** dans 28 établissements (lycées, collèges et écoles) des deux communes d'intervention du projet. De retour de la formation, ces Points focaux ont élaboré des plans d'actions sécurité pour leurs établissements respectifs et cela de façon participative avec l'ensemble des acteurs éducatifs (Enseignants, élèves, COGES, APE/AME, etc.). Aussi, plusieurs exercices de simulation des plans de préparation-réponse sur la mise en abris et le système d'évacuation ont-ils été réalisés.

6.4. Séances d'information sur la prévention et la réduction des risques à destination des enfants

Des séances d'information sur la prévention et la réduction des risques à destination des enfants ont été réalisées dans tous les établissements ciblés des communes d'intervention du projet pour l'implémentation de l'approche Safe Schools. 1479 enfants dont 803 filles ont été touchés par cette

activité. Ces sensibilisations ont servi de tremplin pour les exercices de simulation (Mise à l'abri et évacuation).

6.5. Des aménagements raisonnables pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires

Cette activité devrait être l'aboutissement du processus de renforcement des capacités des Points focaux sécurité entamé dans les écoles et établissements scolaires. Cependant la dégradation de la situation sécuritaire a entraîné la fermeture des écoles dans les communes de Bourzanga et aux alentours de la commune de Kongoussi et le fonctionnement à minima des écoles bénéficiaires de l'approche Safe Schools dans la commune de Kongoussi. Aussi, les regroupements de personnes étaient fortement déconseillés au cours de la période jusqu'à la fin du projet. Les autorités éducatives de la province ont donc souhaité que les activités de groupe soient suspendues dans les écoles pour ne pas créer de nouveau la psychose chez les élèves dont les grandes majorités étaient des élèves déplacés. C'est pourquoi, cette activité n'a malheureusement pas été réalisée.

4.3.2.2 Résultat 2 : Les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes, non scolarisés ou déscolarisés, ont un accès accru à une éducation primaire et post-primaire inclusive, de qualité et sensible au genre dans un environnement protecteur

4.3.2.2.1 Au stade de la proposition

Secteur : Éducation en situation d'urgence

Sous-secteurs associés : Éducation formelle, environnement d'apprentissage sécurisé et accessible, renforcement de capacités

Bénéficiaires : 3,128 bénéficiaires directs dont 3,000 enfants et 128 adultes

Indicateurs pour ce résultat : 1) # d'enfants âgés de 6 à 18 ans bénéficiant d'une éducation formelle dans les EAT construits et les classes réhabilitées, 2) # d'écoles/EAT disposant d'installations appropriées pour les filles (ex : latrines séparées) et les enfants handicapés (accès) et description des installations, 3) # d'enfants âgés de 6 à 18 ans bénéficiant de kits et de bourses, 4) # et % d'enfants réussissant les examens (CEP, BEPC) dans les écoles soutenues, 5) % d'élèves avec des difficultés d'apprentissage, de comportement ou sociales recevant un soutien individualisé

Activités associées au résultat

Activité 2.1. Amélioration des infrastructures scolaires et de leur gestion

2.1.1. Construction, équipement et gestion de 28 Espaces d'Apprentissage Temporaires adaptés aux genres et aux personnes vivant avec un handicap

La province du Bam dans la région Centre-Nord est l'une des provinces les plus affectées en termes de mouvements de populations avec un total de 92.880 PDIs en Novembre 2019 (OCHA) dont une majeure partie à Kongoussi et Bourzanga. Ces déplacements de populations provoquent la saturation des structures éducatives et découragent les enfants PDIs qui ne représentent que 14% des élèves des écoles de la province. Afin de répondre à la surpopulation des écoles le projet mettra en place 28 EAT dans 19 écoles primaires et 9 écoles post-primaires sous forte pression pour « absorber » 1500 élèves (720 garçons et 780 filles) supplémentaires PDIs et des communautés d'accueil. Adossés aux établissements scolaires existants les EAT permettront de répondre aux besoins immédiats des PDIs et des populations résidentes.

2.1.1.1 Identification des sites d'installation des EAT et construction

Le spécialiste ESU et le directeur des programmes de PI animeront un atelier de travail avec les communautés locales, la CONASUR et les bureaux décentralisés du MENAPLN de Kongoussi et Bourzanga afin d'établir les sites de construction des EAT dans le respect des standards minimums de l'Inter-Agency Network for Education in Emergencies (INEE) et ceux du MENAPLN⁴⁷. PI donnera la priorité à deux types d'EAT :

⁴⁷ Les établissements scolaires doivent être construits, reconstruits ou déplacés sur des sites qui garantissent l'équité et la sécurité physique des apprenants, enseignants et autres personnels éducatifs. Les EAT identifiés seront inclusifs et les apprenants en situation de handicap y auront accès. Les sites seront mis à disposition par les communautés, il s'agira donc d'espaces préexistants à la crise et non construits spécifiquement

- Des structures amovibles et réutilisables qui consistent en un cadre métallique pouvant être facilement démonté en cas d'attaques et être transporté et remonté dans un nouveau site. Ces structures offrent une plus grande flexibilité pour répondre à une situation sécuritaire volatile, dans laquelle les attaques sont persistantes. Cela permet de garantir que les enfants touchés par les conflits continuent de recevoir une éducation de qualité et inclusive où qu'ils se trouvent.
- Des EAT en matériaux semi-permanents pouvant durer au moins 3 ans. Ces structures sont faites de manière à éviter les besoins en réparations constantes et de nouvelles constructions.

Les constructions tiendront compte des effets du changement climatique (voir 1.3.1.1). De plus, les constructions permettront un accès aisé aux personnes vivant avec un handicap et seront sensibles aux genres (voir activité 2.1.3).

Les salles seront construites sur la base d'un contrat avec des entreprises de construction locales expérimentées et qui auront pour consigne de privilégier le matériel d'origine locale.

2.1.1.2 Équipement des EAT

Une fois es EAT mis en place, PI les équiperà en fournissant le matériel nécessaire à l'apprentissage. Cette dotation⁴⁸ comprendra : les tables-bancs pour les élèves (à raison d'une table-banc pour deux élèves), une table et une chaise pour les enseignants, un tableau chevalet, les craies et les règles. Dans la mesure du possible, l'achat privilégiera le matériel local, comme le suggèrent les normes standards INEE. L'équipement et le matériel auront une durée de vie estimée à quatre ans. A la fin du projet, tout le matériel sera transféré vers les salles classiques afin de servir deux cohortes supplémentaires d'élèves.

2.1.1.3 Appui à la gestion des EAT

La gestion des EAT dépendra du COGES de l'établissement scolaire auquel l'EAT est adossé. Les COGES déjà en place, seront formés par PI sur quatre compétences de base, lors d'une formation de 5 jours :

- Les compétences financières et la budgétisation, le suivi du budget, le suivi du code de conduite et l'organisation quotidienne de l'établissement, y compris de l'EAT. Ces compétences constituent les prérogatives de base des COGES et bénéficieront indirectement à tous les apprenants de l'établissement.
- La PE, la pédagogie positive, la prévention et la lutte contre les VSBG, et les connaissances de base en eau, hygiène et assainissement, qui constituent un prérequis pour assurer que les enfants étudient dans un environnement protecteur. Chaque membre de COGES sera également formé à la politique de sauvegarde des enfants et des jeunes de PI, afin de prévenir les violences en milieu scolaire.
- La cohésion sociale et la culture de la paix seront aussi abordées de manière transversale. En effet, les COGES sont en charge des établissements qui connaissent des sureffectifs importants liés aux mouvements de populations ; des apprenants PDIs compteront donc parmi les effectifs et il est essentiel que les inscriptions scolaires dont les COGES ont la charge soient non-discriminatoires.
- Les plans de préparation aux urgences, plans d'évacuation et de contingence pour assurer la préparation des écoles en cas de catastrophe naturelle et d'attaque.

2.1.2 Réhabilitation et équipement de 10 salles de classes existantes délabrées

Le sureffectif des salles et leur possible occupation par des PDIs ont dégradé les infrastructures scolaires de la province du Bam. Pour assurer que les écoles soient des lieux d'apprentissage protecteurs et sûrs, PI réhabilitera 10 salles de classe dont 8 au primaire et 2 au post-primaire. Avec une moyenne de 50 enfants par classe, ces réhabilitations bénéficieront à 500 enfants (52 % de filles et 48 % de garçons).

L'identification des classes à réhabiliter suivra une procédure similaire aux EAT et se fera donc en collaboration avec les communautés locales, la CONASUR et les bureaux décentralisés du MENAPLN de Kongoussi et Bourzanga. Les travaux respecteront des normes minimales de qualité et de sécurité convenues conjointement avec le Groupe de travail Éducation et le Groupe de travail technique ESU dans le respect des standards INEE et de ceux du MENAPLN. Les salles seront réhabilitées sur la base d'un contrat avec des entreprises de construction locales expérimentées et qui auront pour consigne de privilégier le matériel d'origine locale. Les réhabilitations des écoles garantiront la solidité et la durabilité des infrastructures scolaires et le principe Build Back Better (Reconstruire en mieux) sera pris en

; la sélection devra ainsi privilégier les structures non-discriminatoires envers certains groupes de la communauté et ne pas faire courir aux apprenants des risques liés aux catastrophes naturelles. + L'identification de lieux où la réhabilitation sera résiliente aux catastrophes naturelles et aux aléas climatiques.

⁴⁸ Cette dotation sera réalisée en nature et non en transfert monétaire ; dans le contexte d'urgence, il s'agit en effet de doter les écoles rapidement, plutôt que de segmenter la dotation en plusieurs passations de marché simultanées, pour lesquelles la redevabilité nécessiterait un suivi financier conséquent.

compte. Une fois les salles réhabilitées, PI les équipera en complétant le matériel manquant à l'apprentissage. Cette dotation⁴⁹ comprendra : les tables-bancs (à raison d'une table-banc pour deux élèves), une table et une chaise pour les enseignants, un tableau chevalet, les craies et les règles. Dans la mesure du possible, l'achat privilégiera le matériel local, comme le suggère les normes standards INEE.

2.1.3 Construction de latrines sèches et installation de dispositifs de lavage de main et de poubelles dans les EAT et les écoles réhabilitées

Afin d'assurer un environnement sanitaire protecteur pour les enfants, et en ligne avec les critères INEE, les EAT et les écoles réhabilitées auront accès à des services d'eau, hygiène et assainissement (EHA) adaptés, ce qui bénéficiera à 2000 enfants (1040 filles, 960 garçons). Ainsi, il est prévu la construction de 76 latrines, sur la base d'un dialogue avec les élèves, les enseignants et les COGES pour le choix des emplacements et en collaboration avec une entreprise locale pour la construction. Les spécifications de construction sont détaillées dans l'activité 1.3.1.2.

Activité 2.2 Appui à la scolarisation des enfants vulnérables

Les attaques et la peur ont poussé les ménages à quitter leurs communautés en laissant derrière eux bétails et biens. Les PDIs sont dans une situation de vulnérabilité extrême avec des moyens de subsistance congrus et s'appuient sur des communautés hôtes qui disposaient déjà de ressources limitées avant la crise (la région Centre-Nord avait la plus forte incidence de pauvreté du pays avec la région Est⁵⁰). Ainsi, le manque de moyens des familles est l'un des facteurs de déscolarisation le plus fréquemment cité lors des enquêtes de terrain. Pour faire face à cette situation, PI appuiera les écoles et notamment les COGES à établir des critères de vulnérabilité objectifs pour les enfants permettant l'identification de 3250 enfants en situation de vulnérabilité. Pour ces enfants, PI distribuera des kits scolaires (pour 3000 enfants) et des bourses d'études (pour 250 enfants).

2.2.1 Dotations de kits scolaires aux filles et garçons de ménages vulnérables

2.750 élèves (1.430 filles et 1.320 garçons) recevront des kits scolaires leur permettant de suivre les cours. Les kits seront standardisés via le cluster éducation en tenant compte des normes du MENAPLIN. Il comprendra à minima : 1 ardoise, 3 stylos à bille, 4 crayons, 1 gomme, un ensemble mathématique, 1 trousse, 4 cahiers et une lampe solaire. Le groupe cible sera constitué de filles et de garçons âgés de 6 à 18 ans, en ciblant une proportion de 80% de personnes déplacées et 20% de résidents, afin de garantir la cohésion sociale et d'intégrer activement les populations des communautés hôtes. En outre, PI rassemblera les feedbacks des enseignants pour s'assurer que les enfants disposent d'un équipement approprié pour chaque matière.

2.2.2 Établissement d'un système temporaire de bourses scolaires pour les élèves les plus vulnérables des EAT construits et des classes réhabilitées

2.2.2.1 Organisation d'ateliers pour la définition participative des critères de sélection des boursiers et la sélection des bénéficiaires

PI organisera des ateliers réunissant des représentants des communautés, des membres des COGES, des représentants du MENAPLIN afin de définir les critères de sélection des boursiers tenant compte des besoins, de l'équité et de l'inclusion. Ces critères pourront couvrir i) la situation scolaire de l'enfant (déscolarisation, à risque d'abandon imminent), ii) la situation personnelle (enfants non accompagnés, orphelins, etc.), iii) des situations de discrimination potentielles (enfants vivant avec un handicap, jeune fille soustraite à un mariage forcé, etc.). Le groupe cible sera constitué de filles et de garçons âgés de 6 à 18 ans, en ciblant une proportion de 80% de personnes déplacées et 20% de résidents, afin de garantir la cohésion sociale et d'intégrer activement les populations des communautés hôtes. Suivront alors les ateliers de sélection et de validation des 250 bénéficiaires des bourses.

2.2.2.2 Dotation des bourses scolaires d'appui pour une année de scolarisation (9 mois)

En termes d'accès et de continuité à l'éducation, le projet vise à assurer le maintien des enfants les plus vulnérables à l'école grâce à l'octroi de bourses. 250 élèves (50% de filles et 50% de garçons) du primaire (6^{ème} année) et du post-primaire (toutes les années) bénéficieront d'un transfert d'argent pour leur scolarité (10.000CFA/mois pendant 9 mois). Le versement de l'argent sera conditionnel à la fréquentation scolaire des enfants et à leurs résultats. PI travaillera avec les structures communautaires,

⁴⁹ Cette dotation sera réalisée en nature et non en transfert monétaire ; dans le contexte d'urgence, il s'agit en effet de doter les écoles rapidement, plutôt que de segmenter la dotation en plusieurs passations de marché simultanées, pour lesquelles la redevabilité nécessiterait un suivi financier conséquent.

⁵⁰ https://www.undp.org/content/dam/burkina_faso/docs/publications/UNDP_bf_cartopauv_2014.pdf

les enseignants et le ministère en charge des affaires sociales pour identifier les filles et les garçons les plus vulnérables qui bénéficieront de ce soutien.

Activité 2.3 Amélioration de la qualité des activités d'enseignement /apprentissage dans les écoles et EAT ciblés

2.3.1 Organisation de cours de rattrapage

En plus de l'interruption de la fréquentation scolaire, la crise a également des effets négatifs sur les capacités des élèves à étudier. En effet, le manque de fournitures et de matériels pédagogiques, l'insuffisance de nourriture rendant les enfants somnolents, l'augmentation des charges domestiques (surtout pour les filles) dans des ménages comptant de plus en plus de personnes provoquent des difficultés de suivi en cours. L'organisation de cours de rattrapage donnera aux élèves en difficulté l'attention individuelle dont ils ont besoin pour développer leurs compétences et éviter les abandons scolaires. Organisés de façon continue les mercredis après-midi et samedis matin dans les écoles et les EAT ciblés, ils bénéficieront à **2 000 élèves (1040 filles, 960 garçons), 1400** au Primaire et **600** au Post-primaire. 75 enseignants (1 par classe au primaire, soit 28 et 4 par classe au post-primaire pour les mathématiques, français, sciences de la vie et de la terre, histoire-géographie, soit 47) recevront une motivation pour faciliter ces cours de rattrapage et du matériel pédagogique adapté, évalueront les compétences des élèves et les prépareront à accéder au niveau correspondant à leur âge et à leur niveau scolaire. Les élèves seront ensuite réinsérés dans les classes classiques.

2.3.2 Préparation aux examens de fin de cycle

Les périodes de conflit ont un impact important sur la scolarisation des enfants et l'intégration des jeunes sur le marché du travail. En effet, les élèves faisant face à des difficultés pour étudier, ce sont des générations entières d'enfants qui ne passent pas/ne réussissent pas leurs examens. De plus, les risques d'abandon scolaire dans ces périodes d'éducation charnière sont élevés.

L'éducation de base au Burkina Faso comprend : i) le préscolaire d'une durée de trois ans (enfants âgés de 3 à 6 ans), ii) l'enseignement primaire (enfants à partir de 6 ans) dont la durée est de six ans et qui est sanctionné par le premier diplôme du système éducatif à savoir le Certificat d'Études Primaires (CEP), iii) et l'enseignement secondaire général⁵¹ comprenant un premier cycle de quatre ans (enseignement post primaire) sanctionné par le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) et un second cycle de trois ans qui donne lieu à un examen et à l'obtention du Baccalauréat (BAC).

PI soutiendra le MENAPLN pour s'assurer que les garçons et les filles qui passent le CEP et le BEPC soient correctement préparés. Ainsi, pour 400 élèves (250 du primaire et 150 du post-primaire) de 28 structures éducatives, des cours supplémentaires de préparation aux examens seront organisés en fin d'année scolaire pour s'assurer que les élèves réussissent les examens nationaux et obtiennent leur diplôme. 75 enseignants recevront une motivation pour faciliter ces cours de préparation aux examens et du matériel pédagogique adapté.

2.3.3 Organisation de cours de curricula à minima au sein des EAT

Pour faire face aux nombreuses déscolarisations (plus de 330.000 élèves déscolarisés en 2019 du fait de la crise⁵²), notamment des PDIs et des enfants des communautés d'accueil, et afin de les réintégrer dans le système scolaire classique, le MENAPLN, soutenu par le cluster ESU a développé des **programmes académiques compressés** (curricula à minima). Dispensés en 4 à 6 mois au lieu d'une année académique complète, ils permettront à 2000 élèves (1040 filles et 960 garçons) déscolarisés depuis plus de 3 mois de se remettre à niveau et de réintégrer le cursus classique. Pour mettre en place ces programmes, PI organisera :

2.3.3.1 La reproduction et distribution des curricula à minima

PI imprimera et distribuera les programmes d'études. Chaque enseignant dans les EAT et classes réhabilitées recevront le programme à enseigner : i) 1 par classe au Primaire, soit 28 +leurs Directeurs qui doivent les suivre, soit 56, ii) 1 par discipline pour 6 disciplines par classe au post-primaire pour 12 classes, soit 72.

2.3.3.2 La formation des enseignants et directeurs sur les curricula à minima

PI en coordination avec le MENAPLN dispensera une formation à 128 enseignants dont 56 enseignants et directeurs du primaire et 72 du post-primaire sur les curricula à minima, et notamment les

⁵¹ Nous ne faisons pas référence à la branche technique.

⁵² Humanitarian Response Plan, OCHA, Juillet 2019

méthodologies et la pédagogie appropriées. La formation se fera en : i) deux sessions de 3 jours au primaire (28 participants/session), ii) trois sessions de 3 jours au post-primaire (24 participants/session). Une partie des enseignants affectés aux EAT seront du personnel provenant d'écoles fermées suite aux conflits qui seront réaffectés par le Ministère de l'Education.

2.3.3.3 Suivi pédagogique des classes appliquant les curricula minima

PI soutiendra les directions d'école pour qu'elles suivent les activités des enseignants afin de leur fournir le soutien pédagogique nécessaire. Les leçons et recommandations de cette activité aideront à entreprendre des mesures correctives si nécessaire et à renforcer l'approche. Chaque enseignant sera visité au moins une fois par mois par un Conseiller Pédagogique ou un Inspecteur, soit 28 visites au Primaire et 72 visites au post-primaire par mois. Finalement, PI travaillera avec la direction régionale de l'éducation pour développer des outils de suivi et établir un calendrier régulier de suivi des enseignants qui nécessitera l'engagement des inspecteurs scolaires, des enseignants et des chefs d'établissements.

Activité 2.4. Mise en œuvre de la campagne « Retour à l'école »

Afin d'encourager les réinscriptions dans les écoles et de réduire le taux d'abandon scolaire des enfants PDIs et des communautés hôtes, l'action mettra en œuvre une campagne de sensibilisation « Retour à l'école » 2 semaines avant chaque rentrée. A cette fin, le projet élaborera et diffusera (3 fois par jour) dans les radios locales (Radio Voix des Lacs ; Radio Bam Kongoussi ; et Radio Nerwaya de Kongoussi) des messages de sensibilisation pour promouvoir l'importance de l'éducation pour les filles et les garçons des communautés PDIs et communautés hôtes et faciliter le processus d'intégration des PDIs au sein des écoles.

4.3.2.2.2 Rapport final Résultat 2

- **[FIN] Bénéficiaires (statut + nombre) :**

Sur une prévision de **3128 personnes** à atteindre, à l'arrivée ce sont **10 991 personnes** qui ont été touchées par les activités de l'éducation.

- **[FIN] Indicateurs pour ce résultat :**

d'enfants qui ont accès à un enseignement de qualité dans des salles de classe réhabilitées et des espaces d'apprentissage temporaire avec des latrines aux normes en contexte scolaires : 10 851

d'enfants vulnérables qui ont bénéficié d'une bourse scolaire : 250

d'enfants en âge scolaire affectés par la crise qui ont bénéficié de cours de remédiation : 3426

Activité 2.1. Amélioration des infrastructures scolaires et de leur gestion

2.1.1. Construction, équipement et gestion de 28 Espaces d'Apprentissage Temporaires adaptés aux genres et aux personnes vivant avec un handicap

2.1.1.1 Identification des sites d'installation des EAT et construction

En rappel, avec l'appui de la DPEPPNF et de la DPEPS du Bam, **12 écoles sous forte pression** ont été identifiées pour bénéficier de la construction de **25 EAT** ; soit **16 au primaire et 09 au post-primaire** sur **28 initialement prévus**. A terme, **20 EAT sur 25 prévus** ont été complètement achevés et réceptionnés. Il s'agit des EAT des écoles de **Niénéga (02)**, de **Bango B (03)**, de **Darbiti 2 (03)**, de **Boulenga (03)**, de **Loulouka A (03)** et de **Bourzanga B (02)**, des **CEG de Kora (01)** et de **Loagha (01)** et du Lycée de **Loagha (02)**. Ces EAT ont même été occupés pendant l'année scolaire par des élèves déplacés transférés d'autres localités (Commune de Zimtanga notamment) vers ces sites pour des raisons de sécurité.

S'agissant des **05 EAT restants** localisés au **CEG de Woussé (02)** dans la commune de Kongoussi et tous les sites situés dans la commune de Bourzanga à savoir le **Lycée Départemental (02)** et le **Collège Privé les Cracks (01)**, ils ont été suspendus à cause de la dégradation de la situation sécuritaire dans cette zone.

Le reliquat de la ligne budgétaire a servi à la réalisation d'une **session de formation des agents de la vie scolaire, des intendants, des économes et des chefs d'établissement sur la collecte des**

données des élèves en situation de handicap et de vulnérabilité dans les établissements scolaires du 02 au 04 aout 2022. L'activité a mobilisé sur deux (02) sites **96 acteurs de l'éducation dont 12 femmes et 84 hommes** et les a permis de se familiariser avec les différents outils de collecte de données pour une meilleure prise en compte du handicap et de la vulnérabilité dans les statistiques scolaires.



2.1.1.2 Équipement des EAT

800 tables-blancs pour élèves, 25 bureaux et 25 chaises pour enseignants ont été acquis et livrés sur site en **décembre 2021** pour l'équipement des EAT.

2.1.1.3 Appui à la gestion des EAT

Les membres des COGES des écoles cibles ont été sensibilisés à une bonne gestion des EAT lors des visites trimestrielles réalisées conjointement par le Département WASH/Infrastructures, les entreprises et le bureau d'études.

2.1.2 Réhabilitation et équipement de 10 salles de classes existantes délabrées

En juin 2022, **07 salles de classes en état de délabrement avancé des écoles de Boulenga (03) et de Birou (04)** ont été réfectionnées et réceptionnées provisoirement. Le site restant à savoir le **Lycée Provincial de Kongoussi (04)** retenu à la dernière minute en remplacement du **Lycée Départemental de Bourzanga** abandonné pour des raisons de sécurité a lui aussi été réceptionné le **23 aout 2022**, portant le nombre de salles de classe réfectionnées à **onze (11)**.





Ces salles réfectionnées ont été dotées en **tables-bancs (56)**, en **bureaux (07)**, en **chaises métalliques (07)** et en **tableaux chevalets (07)**.

2.1.3 Construction de latrines sèches et installation de dispositifs de lavage de main et de poubelles dans les EAT et les écoles réhabilitées

Les **05 blocs de latrines de 03 cabines** localisés à l'**école primaire de Birou (01 bloc)**, au **CEG de Pouni (02 blocs)** et au **lycée de Loagha (02 blocs)** dont les travaux ont été repris par l'Entreprise des

Travaux de Construction (ETC) en mai 2022 ont été également achevés et réceptionnés le **23 aout 2023**.



Activité 2.2 Appui à la scolarisation des enfants vulnérables

2.2.1 Dotations de kits scolaires aux filles et garçons de ménages vulnérables

Au titre de cette activité, deux (02) séances de travail ont été tenues, l'une à Kongoussi le **29 janvier 2021** et l'autre à Bourzanga le **02 février 2021** avec les représentants des services techniques en charge de l'Action Sociale (DPFSNFAH), de l'Education (DPEPPNF et DPEPS) et des PDI pour définir les critères de vulnérabilité à même de guider dans l'identification et la sélection de 2750 élèves (filles et garçons) issus des ménages vulnérables pour bénéficier de kits scolaires pour le compte de l'année scolaire 2020-2021.

Les critères suivants ont été définis par les comités d'identification et de sélection :

- Age (6-18 ans) ;
- Être élève du primaire ou du post-primaire ;
- Être élève PDI ou hôte résidant dans la commune de Kongoussi ou Bourzanga ;
- Être vulnérable (situation de handicap) ;
- Être enfant séparé ou non accompagné (ES/ENA) ;
- Être exposé au mariage d'enfant, à la négligence, à la traite, etc. ;
- Être orphelin ;
- Être fille mère sans soutien financier ;
- Être issu de famille vulnérable (parents malades, handicapés ou très âgés, etc.) ;
- Ne pas être déjà accompagné par une autre structure (Action Sociale, ONG, association, etc.).

Ainsi, au titre de l'**année scolaire 2021-2022**, **2750 élèves issus de ménages vulnérables (1430 filles et 1320 garçons) âgés de 6 à 18 ans** ont bénéficié de kits scolaires composés de sacs d'écoliers, de cahiers, de trousse mathématiques, de crayons, de stylos, de lampes solaires, etc.

Pour le compte de la **rentrée scolaire 2022-2023**, des kits scolaires pour **3750 élèves vulnérables** ont été acquis et remis aux directions en charge des enseignements (DPEPPNF et DPEPS) pour distribution.



2.2.2 Établissement d'un système temporaire de bourses scolaires pour les élèves les plus vulnérables des EAT construits et des classes réhabilitées

2.2.2.1 Organisation d'ateliers pour la définition participative des critères de sélection des boursiers et la sélection des bénéficiaires

Pour définir les critères de sélection des boursiers, une séance de travail a été organisée le **11 novembre 2021** en présence des partenaires de l'éducation (Primaire, Post-primaire et Secondaire) et de l'Action Sociale. A l'issue des travaux, les critères suivants définis par ordre d'importance ont été arrêtés par le comité :

- Être élève de la zone d'intervention du projet ;
- Être âgé entre 6 à 18 ans ;
- Être inscrit dans une classe de CM2 (Primaire), 6ème, 5ème, 4ème et 3ème (Post-primaire) ;
- Être élève PDI ou hôte vulnérable ;
- Elève Survivante de VBG ou élève ENA/ES ;
- Orphelin total ;
- Enfant vivant avec un handicap ;
- Orphelin partiel surtout de père ;
- Elève victime de cas de protection d'enfant (Mariage forcé, traite, pires formes de travail des enfants, etc.) ;
- Élève issu de famille extrêmement démunie ;
- Ne pas être bénéficiaire d'une assistance similaire.

S'en est suivi un atelier de validation des données collectées le **25 novembre 2021** qui a permis de finaliser la liste définitive des 250 bénéficiaires et ce, conformément aux critères prédéfinis et en triangulant avec d'autres listes d'élèves vulnérables disponibles au niveau de l'Action Sociale. La liste anonyme avec les contacts téléphoniques des parents ou tuteurs des bénéficiaires a été transmise à la Logistique pour contractualisation avec l'opérateur mobile retenu, MOOV Africa.

2.2.2.2 Dotation des bourses scolaires d'appui pour une année de scolarisation (9 mois)

En vue de garantir l'utilisation rationnelle des bourses au profit des élèves vulnérables et de s'assurer de la fonctionnalité des numéros de téléphone communiqués en prélude aux transferts monétaires, des séances de sensibilisation des parents et tuteurs des enfants ont été réalisées.

L'opérateur mobile (MOOV Africa) a procédé en fin **mai 2022** au transfert des bourses aux 250 bénéficiaires pour les **05 premiers mois de l'année scolaire (Octobre 2021-février 2022)**. C'est donc un montant de **50.000 FCFA (Environ 77 Euros)** que chaque bénéficiaire a reçu pour la première tranche.

Pour la seconde tranche de **04 mois (Mars-juin 2022)** et ayant constaté des irrégularités avec l'opérateur mobile lors de la première phase (lenteur dans la contractualisation, indisponibilité de numéros comptes, défaillance des réseaux téléphoniques, difficultés de retrait, analphabétisme des parents/tuteurs d'élèves, etc.), Plan International a opté pour une distribution directe de cash (paiement direct) en début juillet 2022. Une opération de ratissage a été conduite du **13-14 septembre 2022** pour permettre à ceux qui n'avaient perçu la première tranche de rentrer en possession de leur dû.

Activité 2.3 Amélioration de la qualité des activités d'enseignement /apprentissage dans les écoles et EAT ciblés

2.3.1 Organisation de cours de rattrapage

En vue d'accompagner les élèves en difficultés d'apprentissage et éviter les abandons scolaires, des cours de rattrapage ont été initiés à l'An 1 du projet au profit de **1 000 élèves (520 filles, 480 garçons) dont 700 au primaire et 300 au post-primaire**. Les cours ont débuté le **12 avril 2021** et ont pris fin le **11 juin 2021**.

Pour une bonne exécution de l'activité, des conventions de partenariat ont été signées avec la DPEPPNF et la DPEPS. Le suivi de ces cours a été assuré par les équipes projet de Plan International et de AJPEE.

Les sorties de supervision ont permis d'observer la mise œuvre de l'activité et surtout l'engouement des élèves à y participer.

L'organisation de ces cours a eu le mérite de rehausser le niveau des élèves en difficultés d'apprentissage et favoriser leur passage en classes supérieures.

L'activité a été reconduite à l'An 2 du projet. D'une durée de **02 mois (Avril-mai 2022)**, elle a concerné **535 élèves du primaire (242 garçons et 293 filles) et 224 du post-primaire (75 garçons et 149 filles)** ; soit au total **759 élèves**.

En somme, l'activité a permis aux élèves dont la majorité venaient d'être chassés de leurs villages par les GANE de reprendre à nouveau le chemin de l'école et de terminer leur année scolaire.

2.3.2 Préparation aux examens de fin de cycle

A l'image des cours de rattrapage, le projet a accompagné à l'An 1 du projet au moins **200 élèves (125 au primaire et 75 au post-primaire)** des classes d'examen en leur offrant des cours supplémentaires afin de les aider à réussir à leurs différents examens scolaires.

A l'An 2, ils sont **353 élèves du primaire (131 garçons et 222 filles) et 32 élèves du post-primaire (10 garçons et 22 filles)** ; soit au total **385 élèves** à bénéficier des cours supplémentaires pour mieux préparer leurs examens à savoir le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Aussi, pour permettre aux élèves des classes d'examen des communes de Bourzanga, de Nasséré, de Zimtanga et de Rollo transférés à Kongoussi pour des raisons de sécurité sur plusieurs sites (Ecoles de Boulenga, de Loulouka, de Pouni, Sainte Thérèse, Lycée Municipal, CEG de Kongoussi, etc.) d'achever les programmes d'enseignement et de passer les examens de fin de cycle, Plan International a décidé d'accompagner ces élèves en regroupement à travers un appui en vivres, en kits scolaires et d'hygiène et en numéraires pour l'acquisition de bois de chauffe, d'eau et de condiments. Cet appui a bénéficié à **705 élèves déplacés internes (EDI) du primaire (431 filles et 274 garçons)**. A l'issue des examens du CEP, **399 EDI (224 filles et 135 garçons)** ont réussi à leurs examens, soit un **taux de succès de 60,14%**.

2.3.3 Organisation de cours de curricula à minima au sein des EAT

En prélude à l'organisation des cours de curricula à minima au sein des EAT, une rencontre avec le Secrétariat Technique pour l'Education en Situation d'Urgence (ST-ESU) du MENAPLN a eu lieu le **26 aout 2021** pour mieux préparer la mise en œuvre de l'activité.

2.3.3.1 La reproduction et distribution des curricula à minima

Les modules sur les cours de curricula de l'Education en Situation d'Urgence (ESU), au regard de leur volume (Curricula par matière/discipline), ont été disponibilisés par les formateurs et mis en supports numériques (Clefs USB) en guise de cahiers de participants pour les apprenants.

2.3.3.2 La formation des enseignants et directeurs sur les curricula à minima

La formation s'est déroulée en deux (02) phases, du **22 au 27 novembre 2021** pour **49 enseignants (14 femmes et 35 hommes) du post-primaire et du secondaire** et du **29 novembre au 04 décembre 2022** pour **54 enseignants (30 femmes et 24 hommes) du primaire**.

Ces sessions de formation ont permis aux participants de mieux connaître le ST-ESU et la Stratégie Nationale de l'ESU au Burkina Faso, de se familiariser avec les concepts clefs de l'ESU et des stratégies pédagogiques d'intervention et de s'approprier les curricula d'ESU.

L'activité a été supervisée par un représentant du ST-ESU.

2.3.3.3 Suivi pédagogique des classes appliquant les curricula minima

En lieu et place du suivi pédagogique, il a été convenu avec la DPEPPNF l'organisation de cours de rattrapage en période de vacances pour occuper sainement les élèves déplacés internes (EDI) et hôtes. L'activité qui a duré tout le mois d'**août 2022** a concerné les élèves des classes de CM1 afin de leur permettre de mieux préparer les examens et concours scolaires de 2023 dans un cadre protecteur et sécurisé.

L'activité a mobilisé **255 élèves dont 75 EDI (38 filles et 37 garçons) et 180 hôtes (89 filles et 91 garçons)**. Un minimum de kits scolaires composés de cahiers, de stylos et de trousse Academy pour des prises de notes et des biscuits en guise de collation pendant la récréation leur ont été offerts.

L'activité a été fortement appréciée par les différents acteurs de l'éducation qui ont demandé sa pérennisation.

Activité 2.4. Mise en œuvre de la campagne « Retour à l'école »

Au compte de la rentrée scolaire 2021-2022, une campagne « Retour à l'école » a été lancée le **22 septembre 2021** pour encourager les inscriptions/réinscriptions dans les écoles et réduire le taux d'abandon scolaire des enfants PDI et des communautés hôtes. Pour ce faire, une contractualisation avec deux (02) radios locales a été requise. Il s'agit de la Radio Voix des Lacs (RVL) et de la Radio Notre Dame de l'Espérance (RNDE) ; toutes basées à Kongoussi et ayant un rayon de couverture allant au-delà de la province du Bam.

Prévue pour durer un mois (**22 septembre-21 octobre 2021**), la campagne a été une occasion pour diffuser des microprogrammes en langues Français, Mooré et Fulfuldé (03 spots/ Message/Jour/radio) et de mener des séances de sensibilisation au sein des communautés pour promouvoir davantage l'importance de l'éducation pour les filles et faciliter le processus d'intégration des PDI au sein des écoles.

Au total, **693 spots radiophoniques** ont été diffusés et les sensibilisations communautaires réalisées dans les EAE/EAJ ont pu toucher **1203 personnes (945 filles/femmes et 258 garçons/hommes)**.

Au terme de la campagne, un sondage a été réalisé. Les résultats dudit sondage montrent que les canaux utilisés à savoir la radio et les causeries éducatives ont permis de toucher un plus grand nombre de personnes dans les zones d'intervention du projet. Les messages ont été bien reçus et il y a eu une prise de conscience quant à la scolarisation des filles. Sur un échantillon de **980 enquêtés, 91%** ont affirmé avoir écouté le message de la campagne. Parmi eux, **92%** sont pour l'égalité entre les filles et les garçons pour la scolarisation.

4.3.2.3 Résultat 3 :

Les conditions pour la restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre personnes déplacées internes et communautés hôtes, et à la réalisation du droit des enfants à l'éducation sont créées

4.3.2.3.1 Au stade de la proposition

Secteur: consolidation de la paix

Sous-secteur associé : cohésion sociale et prévention des conflits

Bénéficiaires : 2,175 bénéficiaires directs dont 870 enfants et 1,305 adultes

Indicateurs pour ce résultat : 1) # de personnes parmi les autorités et les communautés ayant développé des connaissances et compétences spécifiques directement applicables pour la prévention et gestion des conflits, 2) # e personnes ayant accès à des structures de prévention et gestion de conflits communautaires fonctionnelles donnant lieu à des actions concrètes en faveur de la cohésion sociale, 3) # e personnes ayant bénéficié d'un accompagnement post-traumatique par le biais du théâtre participatif, 4) # e personnes ayant contribué à faire émerger de solutions pour prévenir les conflits et renforcer l'accès à l'éducation, 5) # e personnes ayant eu accès à des messages pour la paix et la coexistence pacifique diffusés dans le cadre d'émissions radios en langues locales

Activités associées au résultat 3

Ce résultat vise à créer les conditions pour la restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre PDIs et communautés hôtes, et à la réalisation du droit des enfants à l'éducation. L'approche *Common Ground* favorise le changement comportemental et social à différents niveaux, tant individuel que collectif, et permet de recréer des liens de confiance et de respect entre des individus ou des groupes en conflit. Pour assurer la durabilité de ce changement, l'approche est également axée sur le changement institutionnel pour encourager la mise en œuvre de processus inclusifs et participatifs, et soutenir la gouvernance collaborative au niveau communautaire, national, régional et international. Dans le cadre de cette intervention, l'objectif sera de : i) prévenir les conflits intercommunautaires, en particulier entre Peuls et Mossi, et intergénérationnels dans les zones d'accueil des PDIs; et ii) de restaurer un environnement propice à la réalisation du droit des enfants à l'éducation.

Activité 3.0 Activités de démarrage liées au résultat 3

Activité 3.01. Cartographie des parties prenantes locales et analyse des perceptions vis-à-vis de l'éducation

Réalisation d'une **cartographie** pour identifier précisément les villages au sein des communes d'intervention, ainsi que les parties prenantes à mobiliser : bénéficiaires directs parmi les enfants et les jeunes dont des PDIs ; participants parmi les autorités, représentants du système étatique, associations de parents d'élèves et stations de radios locales ; et bénéficiaires indirects parmi les populations affectées. Ce processus passera par un ensemble de consultations auprès des autorités locales et communautaires.

Activité 3.02. Scan de conflits et ateliers pour la sensibilité au conflit

Réalisation de scans de conflits en année 1 et 2 : un scan de conflit ('conflict scan') est un outil développé par SfCG permettant d'analyser les conflits selon une approche rapide et pragmatique. Conçu de manière participative avec les communautés, il permet d'assurer un suivi des dynamiques de conflits et des initiatives pour la paix dans une zone donnée. Les résultats des scans seront partagés avec les membres des communautés cibles au cours de séances de restitution qui permettent de créer des espaces de dialogue et de nouer des liens de confiance et de collaboration.

Organisation d'ateliers pour co-construction d'outils pour la sensibilité au conflit : Suite à la restitution des résultats des scans de conflit aux membres des communautés affectées et après avoir reçu leur feedback, des ateliers seront organisés avec PI, les partenaires locaux, les autorités locales et d'autres acteurs intervenant dans la zone pour le développement d'outils de suivi & évaluation sensibles au conflit (checklist et autres).

Activité 3.1. Renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits

Le projet soutiendra ONAPREGECC dans la création, le fonctionnement et la formation d'observatoires départementaux et d'observatoires villageois dans les deux communes d'intervention. Les villages concernés par l'action seront identifiés par le consortium en collaboration avec les représentants régionaux du Ministère des Droits Humains dont dépend l'ONAPREGECC selon des niveaux de risque de déclenchement de conflits communautaires. Une fois identifiés, le projet soutiendra l'ONAPREGECC et les communes concernées dans l'institutionnalisation, le fonctionnement et la formation des observatoires villageois.

3.1.1. Formations des acteurs locaux à la transformation des conflits selon l'Approche Common Ground.

Après avoir été identifiées dans le cadre de l'exercice de cartographie participative réalisé en début de projet, **60 personnes seront formées sur la prévention et la transformation des conflits communautaires**, parmi lesquelles (liste non exhaustive) : des jeunes, des femmes, des leaders traditionnels et religieux, des directeurs d'établissements scolaires, des représentants des Commissions Foncières Villageoises (CFV) ou à défaut des autres instances locales (Comités Villageois pour le développement - CVD, Commissions de Conciliation Foncière Villageois - CCFV), des représentants des services déconcentrés de l'État et des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) (Commandant de Brigade de gendarmerie, Commissaire de Police). **Deux sessions de formation (une par commune) de 5 jours** co-facilitées par SfCG et les formateurs de l'ONAPREGECC seront organisées sur la base du curriculum de SfCG pour la transformation des conflits selon l'approche *Common Ground* et le manuel national de l'ONAPREGECC pour la gestion et prévention des conflits communautaires. Ces formations pratiques, basées sur une approche expérientielle, viseront à outiller les participants pour qu'ils puissent identifier et analyser les causes, les déclencheurs et les dynamiques des conflits locaux ; déterminer le niveau de risque ; mettre en œuvre des actions préventives ; et transformer les conflits de façon pacifique. Les modules porteront notamment sur la facilitation de dialogue intercommunautaire, la négociation basée sur les intérêts et le plaidoyer non violent.

3.1.2. Mise en place et soutien aux comités de paix / observatoires départementaux et villageois de l'ONAPREGE

SfCG soutiendra la **mise en place ou la redynamisation de 8 observatoires** (4 par commune), dont 2 observatoires au niveau départemental et 6 au niveau villageois. Le projet apportera un appui organisationnel sous la forme de contribution aux frais de fonctionnement pour renforcer la communication entre les différentes structures engagées dans l'action au niveaux villageois, départemental et régional, et faciliter la coordination et la collaboration autour d'initiatives pour la prévention et la réponse aux conflits. A l'issue de l'intervention, les mairies seront responsabilisées pour financer le fonctionnement des observatoires de façon autonome, en les appuyant dans le développement d'une stratégie de mobilisation de ressources pour assurer la continuité de leurs services.

Une fois constitué et formé, les membres des observatoires seront réunis dans le cadre **d'ateliers de planification pour la définition de plans d'action** (4 ateliers de deux jours). Dans ce cadre, les différents organes de prévention et gestion des conflits seront mobilisés à mener une réflexion sur l'application de la réglementation en vigueur, l'articulation des compétences entre les différentes structures de règlement des conflits et en particulier des conflits fonciers et l'établissement d'un schéma de référencement entre leurs différents mécanismes (1^{er} degré, 2^{ème} degré, 3^{ème} degré). A cette fin, le consortium soutiendra les acteurs à adopter une charte locale qui : i) répertorie les instances de gestion de conflit ; ii) détermine les champs de compétence territoriale et matérielle ainsi que la procédure applicable devant ses instances ; et iii) détermine l'articulation/organisation hiérarchique entre les structures de gestion de conflit. Une fois établie, les chartes locales seront vulgarisées et diffusées par les acteurs à travers différents supports (papiers, focus groupes, radios locales) au sein des populations. Le renforcement de la confiance entre les acteurs traditionnels, juridictionnels et les services techniques déconcentrés est par conséquent un impact prévu de l'activité.

Afin de **soutenir la réalisation des plans d'action et d'assurer un renforcement continu des capacités des membres des structures formées**, des séances de suivi et de coaching in-situ seront organisées. Ces séances, alliant la transmission de compétences au suivi de proximité se dérouleront au sein des villages où interviennent ces différentes structures. Le volet coaching impliquera un engagement sur la manière dont les nouvelles compétences sont intégrées au quotidien par les personnes formées. De manière globale, ces sessions de coaching permettront de renforcer les connaissances et les compétences en matière de transformation des conflits avec un accompagnement individualisé, ciblé et aligné sur les acquis et les ressources existantes.

Cet appui prendra également la forme d'un **soutien technique et financier** à la mise en œuvre d'activités incluses dans les plans d'action des différentes structures, telles que des activités de médiation ou de solidarité pouvant prendre la forme de dialogues multipartites sur des thématiques spécifiques ou des activités socio-culturelles. L'objectif sera à la fois d'apporter une réponse immédiate aux conflits communautaires pour prévenir l'escalade de la violence, et d'apporter des solutions plus durables aux causes structurelles et récurrentes de ces conflits.

Activité 3.2. Organisation de prestations culturelles qui favorisent la gestion des traumatismes selon la méthodologie du théâtre participatif

Le théâtre participatif permet aux personnes de s'interroger sur les dynamiques de conflit que traversent leur communauté. Par l'émotion et par le rire, la pièce permet aux spectateurs de se détacher de leur quotidien et de devenir acteurs de solutions face à des situations de conflit et de violence. Le jeu présenté au public est un miroir des problématiques vécues dans la communauté, l'approche participative donne l'opportunité au public de réfléchir, dialoguer et poser des questions sur ces problématiques et traumatismes vécus. Le public est incité à proposer une issue qui permettrait d'améliorer la situation présentée, éviter la violence, et transformer le conflit. Différents membres de l'audience montent alors sur scène et proposent leur approche. Ils deviennent ainsi parties prenantes de la pièce et par la même occasion agents du changement social. L'audience peut ainsi « vivre » un avenir différent qui pourrait devenir la réalité de demain : l'espace scénique devient porteur des conditions d'une libération de la parole post- événement traumatique. Au total, **20 représentations de théâtre** seront organisées en partenariat avec des troupes locales formées à la méthodologie du théâtre participatif, soit 10 représentations par communes. Certaines représentations pourront servir à préparer voire à introduire certaines sessions de dialogues portant sur des thématiques sensibles et/ou liées à des conflits violents survenus récemment (3.3.1).

Activité 3.3. Animation de cadres de dialogues pour contribuer à un environnement favorable au renforcement de l'accès à l'éducation des enfants

3.3.1 Animation de forums de dialogue intra- et intercommunautaires

En lien avec la campagne « Retour à l'école », le projet organisera une série de dialogues qui viseront à créer les conditions d'un environnement propice à la réalisation du droit de l'enfant à l'éducation. Le processus, facilité par les experts de SfCG et/ou par des 'champions de la paix' formés aux méthodes de transformation de conflit, sera initié autour de la problématique commune de l'accès à l'éducation mais pourra déboucher sur des sessions portant sur des thématiques plus spécifiques. Ces forums, organisés dans un premier temps dans un cadre informel et/ou dans le cadre des EAJ, pourront également donner lieu à la création de plateformes institutionnalisées en lien avec les élus locaux et les services déconcentrés de l'État pertinents (maires ; inspecteurs de l'enseignement primaires etc.). Les sessions pourront prendre plusieurs formes, sur la base des résultats du scan de conflit et des recommandations des 'champions' pour la paix mobilisés : i) des forums de dialogues au sein des EAJ rassemblant des groupes restreints d'enfants, de parents d'élèves, d'enseignants et de directeurs d'établissement afin de leur fournir un espace sûr, où l'écoute active prévaut, pour permettre à tous d'exprimer ses peurs, ses attentes et ses perspectives sur la crise que traverse la zone ; ii) des forums de dialogues intra-communautaires, pouvant réunir des PDIs et des membres des communautés hôtes au sein d'une même communauté, pour encourager la communication sur les sujets potentiellement conflictogènes identifiés, tels que l'accès aux services de base, aux ressources naturelles, l'occupation des terres arables et des lieux publics par les PDIs, etc. ; iii) des forums de dialogues intercommunautaires entre PDIs ou membres des communautés hôtes parmi les communautés Peuls et Mossi, visant à renforcer la confiance et la compréhension mutuelle dans un contexte d'extrêmes tensions et de délitement du lien social. L'objectif sera de renforcer les liens et d'encourager la motivation des participants à rechercher des solutions collaboratives aux problématiques communes telle que la réalisation du droit des enfants à l'éducation et la paix. Au total, 2 sessions mensuelle seront organisées par commune pour un **total de 40 sessions sur 20 mois réunissant 1,200 personnes.**

3.3.2 Organisation de Tribunes d'Expression Populaires (TEP)

Sur la base du processus initié, SfCG organisera en lien avec les parties prenantes étatiques et communautaires, des tribunes d'expression populaire trimestrielles, visant à approfondir les discussions autour de problématiques spécifiques émanant des forums de dialogue. Ces TEP, réunissant une centaine de personnes, permettront de renforcer les interactions entre les membres des communautés, la société civile, les autorités et les FDS sur ces sujets. L'objectif sera en particulier de responsabiliser les autorités locales pour l'adoption de mesures en soutien des solutions identifiées au niveau communautaire, avec un accent particulier sur la sécurisation des écoles et autres espaces éducatifs, la protection des enseignants et des apprenants. Au total, **8 TEP seront organisées** (1 TEP par commune par semestre), **réunissant 600 personnes.**

Activité 3.4. Production et diffusion de spots radiophoniques en collaboration avec les communautés

3.4.1. Appui aux radios partenaires de la zone afin qu'ils produisent du contenu sensible aux conflits.

Le projet appuiera les 3 stations de radios actives dans la zone, à savoir : Radio Voix des Lacs; Radio Bam Kongoussi ; et Radio Nerwaya de Kongoussi afin de leur donner les moyens de jouer un rôle positif et durable sur les dynamiques de conflits. SfCG formera également les journalistes, producteurs de ces radios et autres professionnels des médias sur la base de son curriculum de formation en journalisme *Common Ground*, qui vise à renforcer la capacité des professionnels des médias à déconstruire les stéréotypes ; fournir un forum pour déconstruire les problèmes et les conflits ; promouvoir les comportements et les attitudes positives ; informer le public sur les processus de paix ; établir des liens entre les groupes ; et donner la parole à toutes les parties, y compris les groupes marginalisés. L'objectif étant de produire des informations crédibles, impartiales et sensibles aux conflits, visant à changer les perceptions, déconstruire les stéréotypes et réduire les tensions. Les journalistes formés bénéficieront également de sessions de coaching régulières organisées par le producteur et spécialiste des médias de SfCG, à raison de 3 sessions de coaching par radio, et de dotation en petits matériels pour leur studio de production (microphones, ameublement etc.). Au total, **15 professionnels des médias seront formés et 3 stations de radio locales appuyées** pour la production et diffusion de programmes.

3.4.2. Production et diffusion de programmes d'éducation à la paix avec les radios partenaires

Le projet produira et diffusera des programmes radio en langues locales en collaboration avec les journalistes des stations de radio appuyées, les 'champions de la paix' formés et les membres des communautés affectées. Ces productions, diffusées sur l'ensemble des radios communautaires partenaires de SfCG, viseront à entamer un processus de transformation des conflits, à travers la mise en avant de messages appelant au renforcement de la cohésion sociale, la paix et l'éducation. Certaines émissions permettront d'accroître l'accès à l'information et de lutter contre les rumeurs et fausses informations jouant un rôle négatif sur l'évolution des dynamiques de conflit via des messages courts et

précis. D'autres viseront à transformer les attitudes en déconstruisant les stéréotypes et les préjugés, tout en favorisant le changement de comportement en mettant en exergue les perspectives locales pour un renforcement de la cohésion sociale et la gestion pacifique des conflits. Le choix du format le plus adapté pour porter ces messages sera défini par les journalistes participants à l'initiative. Cette campagne médiatique de masse sera relayée sur les réseaux sociaux afin d'atteindre un public encore plus large. Au total, **72 émissions seront produites et diffusées chacune 12 fois (4 fois par radio) pour un total de 864 diffusions, touchant un public estimé à 30% de la population locale.**

4.3.2.3.2 Rapport intermédiaire Résultat 3

- [FIN] Bénéficiaires (statut + nombre):

Sur une cible initiale de 10 599 personnes à toucher dans le domaine de la cohésion sociale, à terme le projet a atteint **11 645 personnes** ; soit un taux de couverture de 110%.

- [FIN] Indicateurs pour ce résultat:

de personnes parmi les autorités et les communautés ayant développé des connaissances et compétences spécifique directement applicable pour la prévention et gestion des conflits : 197 personnes

de personnes ayant accès à des structures de prévention et gestion de conflits communautaires fonctionnelles donnant lieu à des actions concrète en faveur de la cohésion sociale : 50 personnes

de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement post-traumatique par le biais du théâtre participatif : 4281 personnes

de personnes ayant contribué à faire émerger de solutions pour prévenir les conflits : 40 personnes

de personnes ayant eu accès à des messages pour la paix et la coexistence pacifique diffusés dans le cadre d'émissions radios en langues locales : 473 955 personnes ont été touchées par les messages radiophoniques selon les données d'audimat des radios (ces personnes n'ont pas été comptées comme bénéficiaires directs puisque nous ne pouvons pas trianguler ces données fournies par les radios).

- [FIN] Activités associées au résultat

Activité 3.0 Activités de démarrage liées au résultat 3

Activité 3.01. Cartographie des parties prenantes locales et analyse des perceptions vis-à-vis de l'éducation

En Octobre 2020, Search a réalisé au compte de ce projet une cartographie des parties prenantes locales. L'objectif de cette activité était d'identifier les acteurs locaux engagés dans la construction de la paix et les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits existants au sein des communautés ciblées ainsi que les zones d'intervention du projet.

La méthodologie utilisée pour mener cette cartographie des parties prenantes locales a été basée sur une combinaison d'approches qualitative, quantitative. Ainsi, l'étude a permis d'atteindre les résultats qui sont les suivants :

- L'établissement de la liste des différentes localités d'intervention du projet et dans chaque commune, 4 localités d'intervention y compris le centre-ville ont été concernées. Il s'agit notamment de: Secteur 1, Kora, Darigma, Nakindougou dans la commune de Kongoussi, et le Secteur 1, Alga, Boulounga, Namsiguia dans la commune de Bourzanga. Les deux communes cibles de cette analyse ont été sélectionnées dans le cadre de ce projet en raison de la

vulnérabilité communautaire face à l'extrémisme violent mais aussi en raison de la cohésion sociale qui y est affectée par les conflits inter communautaires.

- De nombreuses OSC intervenant dans le domaine de la cohésion sociale ont été identifiées dans les **8 localités des deux communes**. Les OSC retenues sont celles dont les noms ont été unanimement cités par les enquêtés. Sur un total de 94 OSC avec un plus grand nombre d'OSC femmes, 2 OSC par localité ont été choisies.

Liste des 2 OSC par localité

Localités	OSC retenues
Kongoussi/Secteur 1	Association Nerwaya, Association BeogoBiiga
Kora	Association ZOODNOOMA, ODJ (Organisation Démocratique de la Jeunesse)
Darigma	Teeg-Wendé, Association Noog-taaba
Nakindougou	Allah wallou , Commission réconciliation villageoise (CRV)
Bourzanga/secteur 1	Association Zems-taaba, Association Manegr-kayaamsé
Alga	Groupe des femmes de Alga, APPS(Association Pour la Paix et la Solidarité)
Boulounga	Beogo Neere, Association BeogBiiga,
Namissiguia	Association Téguéwendé, Association wendpouiré

- Les leaders communautaires de ces 8 localités susceptibles de contribuer à la mise en œuvre du projet ont été identifiés lors de cette cartographie. Ainsi l'approche participative et inclusive a permis d'établir une liste de **224 Leaders communautaires à raison de 112 leaders au niveau de la communauté hôte et 112 leaders au niveau de la communauté des déplacés internes**. Chaque groupe était composé de jeunes leaders, de femmes leaders et des autorités coutumières et religieuses. Ces leaders au fort potentiel d'influence au sein de leur communauté sont issus de 9 groupes ethniques et de 2 castes. Ces leaders communautaires utilisent plusieurs canaux de communication: les moyens de communication traditionnels, les appels téléphoniques, le bouche à oreille dans les lieux de culte, les lieux publics, dans les marchés locaux, dans les lieux de rencontres, de rassemblement et d'échanges des nouvelles, et les émissions radiophoniques. Il ressort de cette analyse que l'appareil téléphonique reste l'outil le plus efficace en termes de communication dans ces différentes localités.
- A propos des conflits dans les localités d'intervention, il ressort de nombreux conflits entre les communautés hôtes et les communautés des déplacés internes. Ces différents conflits sont entre autres les problèmes d'approvisionnement en eau qui créent des tensions entre communauté hôte et PDI, car les agropasteurs parmi les groupes PDI, n'arrivent pas à abreuver et alimenter leurs cheptels, d'où la divagation des animaux dans les champs des communautés hôtes. Malgré ces différentes tensions, il existe néanmoins plusieurs mécanismes de gestion des conflits inter et intra-communautaires. Le mécanisme de médiation des sages et des religieux reste la meilleure approche de gestion des conflits.
- S'agissant des stations de radio locales, trois(03) radios ont été identifiées dont 2 stations radio localisées à Kongoussi(Nerwaya et la Voix des Lacs à Kongoussi) une à Kaya (RTB2), de par leur engagement dans la gestion des conflits à travers des campagnes de sensibilisation médiatique pour atténuer les préjugés sur les communautés.

Pour réussir, la mise en œuvre du projet plusieurs recommandations ont été formulées, dont:

- Impliquer toutes les couches sociales sans discrimination (traiter au même titre les PDI et les Communautés hôtes);

- Impliquer davantage les communautés peulh et mossi;
 - Multiplier les canaux de sensibilisation autour de la paix et de la cohésion sociale;
 - Promouvoir l'éducation des enfants en particulier des PDI (village de Namsiguia)
 - Tenir l'ensemble de ses engagements vis-à-vis des bénéficiaires;
 - Tenir compte des valeurs socioculturelles de chaque localité.



Photo 2: Groupe de Discussion à Nakindougou le 25-10-2020

Activité 3.02. Scan de conflits et ateliers pour la sensibilité au conflit

Dans la mise en œuvre du projet deux conflict scans ont été réalisés (100%) en mars 2021 et en juillet 2022 dans la province du Bam (dans les communes de Kongoussi et de Bourzanga).

Ces conflits scan avaient pour objectif principal d'apprécier l'évolution des dynamiques de conflits, de comprendre si les interventions dans le cadre du projet peuvent involontairement augmenter les tensions dans les communautés et fournir des recommandations pour la programmation concernant l'intégration du principe de « Ne pas nuire » et de la sensibilité au conflit, en se basant sur les risques qui peuvent découler des dynamiques de conflits identifiés.

Pour réussir l'étude, sa méthodologie s'est orientée sur une approche essentiellement qualitative à travers : 28 discussions de groupes (FGD) de 8 personnes, ciblant les communautés hôtes et les communautés des personnes déplacées internes (PDI), et 31 entretiens individuels.

Les résultats ont indiqué que les événements politiques du 24 Janvier 2022 (Coup d'Etat militaire) ont entraîné un affaiblissement de la présence des FDS sur les fronts occasionnant une hausse des attaques dans les différentes localités. Cette multiplication des attaques a eu pour conséquence des déplacements internes massifs entre les localités.

L'arrivée massive des PDIs dans des localités n'ayant pas les ressources et capacités d'accueil a amplifié la pression démographique autour des ressources, accroissant les tensions autour de ces dernières, ainsi qu'autour de l'accès à la terre, et des aides humanitaires.

Des tensions au sein des PDI sont aussi liées à la perception de distributions inégalitaires des aides humanitaires et aux manipulations menées par certaines PDI au regard de leur position au sein des communautés.

Les communautés hôtes accusent les humanitaires de favoritisme envers les PDI, pour une communauté souffrant des mêmes chocs socio-économiques et conflictuels.

Les populations enquêtées indexent l'insécurité promue par les Groupes Extrémistes Violents (GEV) comme celle qui influe le plus le secteur de l'éducation et la protection, ayant induit la fermeture des structures sociales de base telles que les écoles et les services sociaux de base.

La majorité des PDIs : les femmes, les jeunes et les enfants déplacés subissent les influences de ces conflits, du fait de leur statut de personne déplacée mais surtout de leur vulnérabilité sociale. La situation de crise a davantage augmenté la vulnérabilité des femmes et des jeunes. En effet, la forte déscolarisation, les traumatismes résultant des conflits, amplifiés par un manque ou un accès limité aux services de soutien, affectent particulièrement la résilience des femmes, des jeunes filles et des enfants. Les femmes ont affirmé être victimes de discrimination pour profiter des opportunités sociales et économique. Elles soulignent le manque d'opportunités économiques pour les jeunes qui les ont rendus davantage vulnérables (chômage) et les prédispose à la délinquance.

Les pressions culturelles fragilisent davantage l'autonomie des femmes, amplifiées par une situation sécuritaire aggravée depuis les derniers mois. L'insécurité et les incursions des GEV limitent la

participation des plus vulnérables à bénéficier de certains programmes et opportunités de développement.

Du reste, des recommandations ont été formulées à l'issue de ces différents conflict scans, telles que:

- Former des jeunes (PDI et hôte) sur l'entrepreneuriat pour leur autonomie socio-économique ;
- Tenir compte de la norme genre dans l'exécution des activités afin de permettre à toutes les catégories sociales de bénéficier de leurs avantages;
- Multiplier les séances de sensibilisation sur les thématiques liées à la cohésion sociale dans l'objectif d'atteindre le changement voulu pour la construction et la consolidation de la Paix ;
- Orienter les réponses humanitaires vers les besoins urgents des populations afin de permettre une meilleure satisfaction des PDIs;
- Apporter un appui en infrastructures et en ressources humaines pour un meilleur accès aux services sociaux de base.

En somme, certaines recommandations issues de ces conflict scan ont orienté la mise en œuvre des activités terrain notamment la multiplication des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale et la prise en compte des différentes composantes des communautés de manière participative et inclusive.



Photo 3: un entretien individuel à Kongoussi mars 2022

Activité 3.1. Renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits

3.1.1. Formations des acteurs locaux sur la transformation des conflits selon l'Approche Common Ground (CGA)

Au total, 4 sessions (100%) de formations des acteurs locaux, basées sur l'approche Common Ground (CGA) ont été organisées à Kongoussi et à Bourzanga avec 199 personnes dont 52 femmes. Du total des participants, nous avons enregistré 32 jeunes, 12 chefs coutumiers et religieux, 2 Inspecteurs chefs de Circonscription d'Education de Base (CCEB), 8 enseignants, 6 personnes vivant avec un handicap, 27 Personnes Déplacées Internes (PDIs), 9 représentants des FDS (gendarmerie, police, militaires), 3 représentantes des AME, 3 représentants des APE, 2 préfets, 1 Haut-commissaire. Plusieurs participants sont des membres statutaires des observatoires départementaux ou villageois de l'ONAPREGECC.

A travers une démarche participative et expérientielle, les modules suivants ont été donnés: (i) L'identité, (ii) L'adversité et la collaboration, (iii) Le Conflit et la violence, (iv) Dimensions visibles et invisibles du conflit, (v) Répondre au conflit, (vi) L'écoute active, (vii) L'empathie, (viii) La perception et perspectives, (ix) L'analyse des conflits; (x) Construire le terrain d'entente et (xi) honorer la dignité. Les pré-test et post-test ont montré une acquisition significative des connaissances des participants. En effet, à Kongoussi, la moyenne générale des participants au prétest était de 6,33 points. Au post test, elle était de 16,73 ; ce qui dégageait une moyenne générale de progrès de 10,40 points. En ce qui concerne la commune de Bourzanga, la moyenne générale des participants lors du prétest était de 7,7 points. Au post test, elle était de 17,54 ; ce qui dégageait une moyenne générale de progrès de 9,83 points.

En plus des modules CGA, 2 sessions (100%) de formations sur la prévention et la gestion des conflits selon le manuel de l'ONAPREGECC ont été réalisées à Kongoussi et à Bourzanga. Elle a connu la participation de 72 personnes dont 2 femmes.

Ces formations ont permis de renforcer les capacités des participants à savoir transformer les conflits, y compris entre eux, comme en témoigne l'histoire suivante:

« Le président du Comité Villageois de Développement (CVD) de Bourzanga et le grand imam de la communauté musulmane de Bourzanga, sont des leaders de leurs grandes familles respectives à Bourzanga. Tout allait bien entre les 2 jusqu'en 2016, année au cours de laquelle un conflit foncier éclata entre les 2 familles dont sont issus ces 2 leaders. Chacune des grandes familles dont ils sont issus se réclame propriétaire de toutes les terres cultivables de la zone de Bourzanga. Chaque camp en voulait à l'autre ; très vite, la chefferie coutumière s'invite dans le conflit. Chaque famille traite l'autre d'étranger à Bourzanga. En 2016, surpris dans son champ, le président CVD échappe à un lynchage organisé par des jeunes de la grande famille de l'imam ; il a eu la vie sauve grâce à l'intervention des voisins puis de la police. Le conflit devient très complexe ; malgré l'intervention du préfet, un terrain d'entente n'a pas été trouvé ; une plainte a été déposée au niveau du commissariat central de police de Bourzanga qui n'a pas pu résoudre le conflit ; les 2 leaders et leurs proches respectives vivaient à Bourzanga mais sans dialogue ou collaboration quelconque. Cela fait donc plus de cinq ans que le président CVD et le Grand Imam ne se sont pas dit bonjour ; pourtant, ils participent à des activités et travaux d'intérêt communautaires à Bourzanga. C'est lors d'une session de formation sur le CGA, tenue, du 25 au 27 mai 2021, qu'ils se sont parlés au 3ème jour de formation, à l'occasion de l'exercice de groupe lié au module "Honorer la dignité" .

Depuis lors, les 2 leaders se sont réconciliés. Le président CVD qui n'avait plus mis pied à la grande mosquée de Bourzanga depuis 6 ans y va pour les prières ! Chaque fin de prière est désormais une opportunité pour les 2 ex-ennemis d'échanger sur des questions de paix et de développement de Bourzanga. Un an après, en avril 2022, le président CVD et le Grand Imam témoignent. Leur réconciliation a été accueillie avec beaucoup de soulagement par l'ensemble de la population de Bourzanga. En fin mai, ces 2 leaders ont réussi à réconcilier un père et sa fille qu'il avait répudiée de la famille."

Activité 3.1.2. Mise en place et soutien des observatoires départementaux et villageois de l'ONAPREGECC

Pour réussir les actions des observatoires, il a été fécond de les rendre opérationnels. C'est dans cette perspective que 8/8 (100%) des observatoires prévus ont été mis en place. En effet, ils sont répartis comme suit : (i) 2 observatoires départementaux (Kongoussi et Bourzanga); (ii) 6 observatoires villageois dont 3 du département Kongoussi (Kora, Darigma et Naindougou) et 3 autres du département de Bourzanga (Alga, Namsiguia et Boulounga) en mars 2021.

Pour les rendre officiels les arrêtés de mise en place de ces démembrements locaux de l'ONAPREGECC ont été pris à cet effet.

Une fois officialisés, ils ont été formés en transformation des conflits en mai 2021. A l'issue des formations et au-delà des activités du projet, ces démembrements ont été et demeurent des partenaires clés pour les autorités administratives, coutumières et religieuses. Ils ont été impliqués dans l'organisation de toutes les activités de développement, en particulier de promotion de la paix et la cohésion sociale par les autorités administratives (préfecture et Haut –Commissariat), religieuses et coutumières.

Aussi, régulièrement, des PDIs ou des membres de la Communauté Hôte (CH) prenaient attache avec le projet pour exposer des situations de divergences ou de conflits. Dans ces situations, le projet invitait les Bureaux des observatoires concernés à y apporter des réponses.

Poursuivant, l'ensemble de ces observatoires de manière participative et inclusive se sont dotés des plans d'action soit 8/8(100%) dont un par démembrement. Search a appuyé et financé la mise en œuvre de ces plans d'action.

Parmi les activités des plans d'action, on peut retenir entre autres les activités de prévention et de gestion des conflits et la réalisation d'un graffiti de 21 images réalisé par l'ONAPREGECC de Kongoussi. Il a servi d'outils pédagogiques de formation des populations à la paix et la cohésion sociale, ainsi qu'au respect des droits des enfants. Des enseignants conduisaient des élèves au niveau de ces graffitis et leur donnaient des enseignements sur la paix et la cohésion sociale, à travers les images qui étaient sur le mur en voici deux photos illustratives :



Photo 5 : Image interpellant sur le respect des droits de l'enfant et leur épanouissement



Photo 6: Image interpellant sur l'interdiction stricte des enfants sur la présence des enfants dans les sites miniers.

En conclusion, Search a pu mettre en place 100% des observatoires planifiés pour renforcer le mécanisme de prévention et la gestion des conflits de l'Etat burkinabè dans les communes de Bourzanga et de Kongoussi.

Du reste, cette opérationnalisation des démembrements de l'ONAPREGECC semble induire des effets sur leurs actions, tel que le témoigne un membre de l'ODEPREGECC de Kongoussi:

« A la suite de la mise en place de l'ODEPREGECC et le renforcement de nos capacités sur les modules (CGA) de Search for Common Ground et ceux de l'ONAPROGECC nous avons pu mener beaucoup d'activités appuyées et financées par l'équipe de Search à Kongoussi.

En dehors des activités financées par Search, nous avons mené plusieurs activités de manière autonome sans faire recours à personne. Il s'agit des activités relatives aux sensibilisations et aux dialogues sur la cohésion sociale. Ces activités ont regroupé plus de 500 personnes dans les différents secteurs de Kongoussi.

Nous avons aussi organisé une réunion avec une dizaine de chefs de villages de Kongoussi, des leaders PDI, des leaders religieux, des responsables des femmes et de jeunes ainsi que les personnes vivant avec un handicap sur le bon vivre ensemble.

Actuellement, nous avons fait un programme d'activités pour plusieurs villages notamment à Rissiam, Louaga et à Boala etc pour résoudre certaines tensions sociales. [Mais] comme les moyens font défaut, ces activités n'ont pas pu être réalisées.

Pour faciliter notre autonomie, nous pensons insérer notre plan d'action dans le Plan Communal de Développement. En cas de financement, nous pourrions mener nos activités aisément. Nous devons aussi continuer à faire le plaidoyer auprès du gouvernement pour un financement annuel des démembrements de l'ONAPREGECC.

Enfin, nous demandons à Search de former parmi nous des formateurs, car cela pourrait nous aider à pérenniser l'approche de l'ONG pour faciliter la résolution des conflits dans le Bam. »

Un autre membre de l'ODEPREGECC de Kongoussi a partagé la préoccupation des moyens financiers tout en assurant pouvoir "continuer à assurer au moins les dialogues communautaires afin de permettre aux communautés de trouver par elles-mêmes des solutions aux multiples problèmes et conflits auxquels elles font face»

Activité 3.2. Organisation de prestations culturelles qui favorisent la gestion des traumatismes selon la méthodologie du théâtre participatif

A l'entame de cette activité deux troupes théâtrales ont été identifiées, une à Bourzanga et l'autre à Kongoussi. Elles ont été formées sur le théâtre participatif pour la transformation des conflits dans l'optique de les rendre plus opérationnelles.

L'organisation des prestations culturelles a suivi, permettant de réaliser 24/20 représentations théâtrales soit un taux de réalisation de 120%. Elles ont mobilisé au total 4281 personnes réparties dans le tableau ci-dessous.

Tableau1: Répartition des participants aux représentations théâtrales selon le sexe

Communes	Nombre de théâtres	H	F	Total
Bourzanga et Kongoussi	24	2068	2213	4281

Parmi les 24 représentations théâtrales sur le terrain 10 ont été réalisées à Bourzanga et 14 à Kongoussi.

Partout, ce sont les présidents CVD, les responsables des sites de PDI, les chefs de villages, les leaders religieux (imams, catéchistes, pasteurs) et les directeurs d'école pour la plupart membres des démembrements de l'ONAPREGECC qui ont facilité l'organisation.

Dans toutes les localités (Kongoussi, Kora, Darigma, Nakindougou, Alga, Namsiguia, Boulounga et Bourzanga) ce sont non seulement avec ces collaborateurs que les comédiens ont réalisé les recueils de données, et c'est également eux qui ont été responsabilisés pour la mobilisation du public. Dans tous les villages, la réalisation des Théâtres participatifs a respecté le processus suivant :

1. Recueil des données

Il consiste pour les comédiens à s'organiser en groupes, aller vers les communautés, échanger et récolter auprès d'eux les types de conflits qu'elles vivent et comment ils évoluent.

2. Mise en commun

Il consiste pour les comédiens à mettre en commun les conflits collectés par les différents groupes de comédiens.

3. Choix du conflit

C'est le conflit le plus récurrent qui est choisi pour être développé.

4. Création du scénario

Aussitôt le conflit choisi, les comédiens procèdent à la création d'une pièce autour du thème de conflit, de sorte à susciter des débats et la participation du public. À tour de rôle, chaque comédien propose un scénario ou une scène selon son inspiration, son vécu ou ce qui lui a été dit dans le village. Les comédiens discutent jusqu'à s'accorder sur une pièce de trois à quatre scènes maximum.

5. Développement des personnages

C'est la mise en scène et la répétition. Pendant une heure de temps environ, les comédiens se mettent en répétition pour finaliser le scénario qu'ils ont créé.

6. Préparation du terrain pour le spectacle

Il est fait de concert avec les membres de l'ONAPREGECC. Une fois le lieu du spectacle choisi, les comédiens construisent la scène et procèdent à de l'animation afin d'inviter les spectateurs. La banderole est également soigneusement attachée.

7. Représentation théâtrale et interaction avec les spectateurs

Après une animation avec le public, la troupe joue la pièce du jour. Le conducteur invite les spectateurs à intervenir, chacun pour donner sa position par rapport au jeu des personnages, et proposer ses solutions de transformation du conflit du jour.

Dans leur déroulement, les représentations théâtrales ont permis d'aborder plusieurs problématiques dont les plus récurrentes sont :

- Conflits entre des PDI et des CH du fait que ces derniers stigmatisent et qualifient les PDI de « terroristes »
- Conflits liés au fait que les animaux de PDI divaguent et détruisent les champs des CH
- Conflits entre des hommes de CH et des hommes PDI liés au fait que certains hommes de la CH courtisent les femmes des déplacés et inversement,
- Conflits entre les parents d'élèves de la CH, des enseignants et des PDI du fait que ces derniers refusent d'inscrire leurs enfants à l'école.
- Conflits entre des PDI et certains membres de la communauté hôte du fait que ces derniers estiment que les ONG et les services de l'action humanitaire apportent l'aide aux PDI seulement, pendant que les CH ont utilisé leurs réserves alimentaires pour nourrir les PDI avant l'arrivée de toute aide humanitaire.

En somme, satisfaits de la démarche du théâtre participatif, les démembrés de l'ONAPREGECC ont inscrit la réalisation de TPTC (Théâtre Participatif pour la Transformation des conflits) dans leurs plans d'action afin d'utiliser le TPTC pour sensibiliser les communautés à la paix car, les représentations théâtrales ont permis de résoudre des conflits. En témoigne l'histoire de succès suivante: En témoigne l'histoire de succès suivante:

A Darigma, les populations réhabilitent un puits grâce à un théâtre participatif « Dans un village, une route était constamment inondée quand il pleuvait. Afin de trouver une solution et permettre les déplacements, des ressortissants ont eu l'idée de s'organiser pour réhabiliter la voie. Beaucoup se sont opposés et l'initiative a été abandonnée. Mais un jour, une femme enceinte, sur le point d'accoucher doit être transportée dans un hôpital dans un village voisin. Malheureusement ce jour-là la route était inondée donc impraticable ». C'est en substance le contenu de la pièce théâtrale jouée à Darigma, un petit village situé à 8 km de la commune de Kongoussi. C'est une activité dans le cadre du projet « environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la province du Bam au Burkina Faso ». Après avoir suivi, cette pièce, les populations ont compris que l'union fait la force et qu'ensemble, elles peuvent accomplir de belles choses. C'est ainsi qu'elles se sont donc mobilisées pour curer un puits qui était bouché depuis quelque temps dans le village. Et jusqu'à ce jour, il est source d'approvisionnement d'eau dans le village. Cet exemple démontre si besoin en est de la façon dont le théâtre participatif aide à transformer la façon dont les conflits sont perçus. Une fois que les communautés comprennent qu'il y a des solutions pacifiques à leurs problèmes, ils commenceront à voir que les techniques non-violentes de résolution de conflits sont la norme et non l'exception.



Photo 7: Représentation de théâtre participatif à Darigma le 26 juin 2021

Activité 3.3. Animation de cadres de dialogues pour contribuer à un environnement favorable au renforcement de l'accès à l'éducation des enfants

Activité 3.3.1 Animation de forums de dialogue intra- et intercommunautaires

Les forums de dialogues intra et intercommunautaires initiés dans le cadre du projet répondaient au besoin d'échanger directement avec les acteurs clés autour de la problématique du vivre ensemble et

surtout des mécanismes endogènes pour la gestion et la prévention des conflits au niveau local. En effet, les mouvements des populations dûs à l'insécurité amènent une nouvelle configuration sociale dans les lieux d'accueil avec des rapports sociaux conflictuels, rendant nécessaires ces dialogues pour la cohésion sociale.

Tout d'abord, du 21 au 23 juillet 2022 à Kongoussi, les différents membres des démembrements de l'ONAPREGECC ont été formés en matière d'organisation et d'animation de dialogues communautaires, afin de renforcer leurs capacités à organiser des dialogues communautaires, même après la clôture du projet.

Au total, les membres des démembrements de l'ONAPREGECC ont mené 40/40 sessions de dialogue inter et intra-communautaires dans l'ensemble des zones d'intervention. Ces cadres ont permis d'atteindre **6487/1200 (540%)** personnes dont **3136** hommes et **3351** femmes.

Chaque dialogue communautaire a été assorti de recommandations et de la responsabilisation de certains participants pour le suivi de ces recommandations.

Ces sessions de dialogues inter et intracommunautaire ont constitué une occasion pour les communautés de discuter à cœur ouvert dans la courtoisie et le respect des problèmes profonds qui les divisent. Les facteurs de division qui ont fait objet de discussion sont relatifs aux conflits fonciers et aux conflits liés à la compétition autour de l'eau potable qui est insuffisante.

Ces conflits trouvent principalement leur origine sur l'augmentation exponentielle des PDI des secteurs 1 de Bourzanga et de Kongoussi qui sont des localités d'accueil des populations des zones en proie aux attaques terroristes. En effet, cette augmentation des PDI a accru les besoins en eau potable et a réduit les espaces de pâturages et de champ. Cela a entraîné des compétitions autour de ces ressources souvent pacifiques ou conflictuelles.

Ces points, ayant été discutés au cours des 40 sessions de dialogues communautaires de Search, ont permis aux membres des deux communautés de comprendre mutuellement leur divergence et de s'engager à aller au-delà pour trouver un terrain d'entente autour de leurs intérêts et besoins communs.

C'est dans cette dynamique que pour solutionner le problème d'eau une pompe de forage a été construite par les autorités locales. En plus de cela, plusieurs autres actions ont pu être réalisées notamment :

- La construction des ralentisseurs dans les villages de Alga et Namsiguia afin de contraindre les motocyclistes, pour la plupart des PDIs, de diminuer la vitesse de leurs motos, une fois au centre du village,
- La sensibilisation des PDIs qui déféquaient aux alentours des concessions à abandonner c'est le cas à Bourzanga,
- L'organisation des plaidoyers pour la réalisation de forages afin de diminuer les conflits liés au manque d'eau. Ces plaidoyers ont amené la mairie à réaliser 4 forages. C'est le cas à Boulenga (Secteur 1 de Kongoussi) et à Kora où les PDIs et les CH ont curé 2 puits à grand diamètre qui avaient tari,
- La mobilisation des Chefs coutumiers, religieux de tous bords confondus, les femmes, les PDIs et les jeunes, pour une rupture collective du jeûne musulman et de prier ensemble pour la paix et la cohésion sociale.
- L'organisation d'une conférence inter et intracommunautaire le 26 avril 2022 dans le cadre de ces dialogues à Kongoussi; une conférence au cours de laquelle, le curé de l'église catholique, le pasteur principal de l'église protestante, le grand imam de Kongoussi, le chef coutumier de Kongoussi, le représentant des PDIs, la coordinatrice des femmes, le coordonnateur des jeunes, la représentante des personnes vivant avec un handicap, ont chacun fait une communication sur la paix et la cohésion sociale.

Ensuite, des sensibilisations ont été organisées sur les conditions légales de location, d'exploitation et d'appropriation de terre afin de réduire au mieux les discordes autour du foncier.

Également au cours des sessions de dialogues communautaires les PDIs ont posé un problème relatif à la perte d'acte de naissances de leurs enfants qui est indispensable pour leur inscription dans les écoles. A la fin des discussions un plaidoyer a été fait par l'équipe projet à l'endroit du partenaire Plan International Burkina qui par la suite a pris les mesures qui sied pour établir des actes de naissances pour les enfants PDIs dans la mesure du possible.

La plus-value des sessions de dialogues communautaire est soutenue par cette déclaration d'un représentant de l'ONAPREGECC de Nakindougou: « *Les dialogues ont changé beaucoup de choses. Prenons un exemple: les PDI n'avaient pas d'hygiène et se faisaient insulter par nous les hôtes. Grâce*

à Search on a pu comprendre qu'ils n'avaient pas de WC. Ensemble on a posé le problème à l'action sociale et ils ont eu des WC. Aussi à leurs arrivés ils étaient distants peut-être à cause de leur vécu. Mais tout cela à changer ».

Ce qui est confirmé par un leader religieux en ces termes: « *Les cadres de dialogue ont impacté positivement car nous avons vu que grâce à ce cadre les conflits autour des points d'eau, les difficultés liées aux problèmes de place et de l'établissement des extraits de naissance ont été résolus. On voit aussi une marque de solidarité entre communautés. ».*

Ces sessions de dialogues ont permis de mettre en lumière les causes profondes des conflits opposant les communautés PDIs et hôtes et d'apporter des solutions concrètes afin de faciliter une cohabitation pacifique et de restaurer le bon vivre ensemble.



Photo 8 : Musulmans et non musulmans ont prié ensemble à la grande mosquée pour la paix et la cohésion sociale, Kongoussi le 27 avril 2022.



Photo 9: Forage offert par les autorités aux populations suite au plaidoyer lors des dialogues intercommunautaire

Activités 3.3.2 Organisation de Tribunes d'Expression Populaires (TEP)

En amont de la réalisation des TEP, un atelier sur la sensibilité au conflit a été organisé pour mieux outiller les acteurs pour une meilleure animation.

Au total, Search a réalisé 10/8 (125%) des Tribunes d'Expression Populaires prévues à Bourzanga et à Kongoussi. Ces TEP ont porté sur la scolarisation des enfants pour tous.

Ces TEP ont notamment permis de mettre en relation directe les autorités (Directeur Provincial de l'éducation nationale du Bam et le CCEB de Kongoussi) avec les PDIs, et accroître la confiance. En effet, à l'issue de la TEP, ces femmes ont pu leur demander comment faire pour avoir des actes de naissance pour leurs enfants pour faciliter la scolarisation des enfants.



Photo10 : A l'issue de la TEP sur la scolarisation des enfants, sans exclusion aucune, animée par le Directeur Provincial de l'éducation Nationale du Bam et le CCEB de Kongoussi, le chargé de gestion des Cas de Plan Kongoussi, échange avec des femmes PDIs qui veulent des actes de naissance pour leurs enfants, Kongoussi le 27 septembre 2021.

Grâce aux TEP, une rencontre de redevabilité a été organisée et a permis aux préfets (Présidents de l'ODEPREGEC) de Kongoussi et Bourzanga, à la Directrice provinciale de l'action humanitaire et au Directeur provincial de l'éducation nationale du Bam de faire le bilan de leur plaidoyer auprès des autres organisations humanitaires qui se présente comme suit :

- Trois (3) forages ont été construits; Un au secteur 1 de Kongoussi et l'autre à Loulouka, au profit des PDIs et des communautés hôtes
- Au moins une centaines de PDIs vulnérables ont bénéficié d'un appui en vivres de l'action humanitaire
- Quatre (4) sorties des équipes de l'action humanitaire ont été organisées sur le terrain afin de sensibiliser les PDIs et les communautés sur la gestion des appuis humanitaires
- Facilitation des inscriptions des élèves déplacées courant septembre 2021 et janvier 2022. 2022 ont été réintégrés dans des salles de classes, grâce aux appuis de structures comme Plan International, PAM, l'UNICEF, l'Association Zoodnoma.



Photo 10: la Directrice provinciale de l'Action humanitaire du Bam échange avec les participants de l'atelier de suivi des décisions des TEP, le 30 avril 2022

Activité 3.4. Production et diffusion de spots radiophoniques en collaboration avec les communautés

Cette activité s'est déclinée en deux sous-activités notamment l'appui aux radios ; la production et la diffusion des programmes d'éducation à la paix. Ces deux activités ont connu un taux de réalisation de 100%.

Activité 3.4.1. Appui aux radios partenaires de la zone afin qu'ils produisent du contenu sensible aux conflits.

Dans la mise œuvre des spots radiophoniques, Search a d'abord identifié **3/3** radios soit 100% et signé des conventions de partenariat en novembre 2020. Ces radios ont été identifiées en fonction de leurs audiences et portées dans la province. Il s'agit notamment des radios: La Voix des Lacs, Neerwaya, toutes deux basées à Kongoussi et Rtb2 basée à Kaya.

A la suite de la signature des conventions de partenariat, 15/15 (100%) animateurs, journalistes et techniciens ont bénéficié des sessions (2/1 initialement prévues, soit 200%) de formations en journalisme sensible au conflit, à Ouagadougou et à Kongoussi, respectivement du 07 au 09 novembre 2020 et du 22 au 24 juin 2022 ; ces journalistes ont également bénéficié de **11 (122,2%)** sessions de coaching en présentiel. Cela avait pour but de transformer les attitudes, de déconstruire les stéréotypes et les préjugés afin de faciliter la promotion de la cohésion sociale.

Ensuite, au regard de l'intérêt accordé aux enfants, SEARCH a initié deux activités non prévues. Il s'agissait du coaching au profit de quatre animatrices issues des radios partenaires et la formation de 23 enfants en journalisme. En effet, à l'issue de ce coaching, elles ont épaulé le producteur média de Search pour former 23 enfants dont 13 à Kongoussi et 10 à Bourzanga. Ces formations se sont déroulées du 8 au 9 avril 2021 à Kongoussi et du 10 au 11 avril à Bourzanga.



Photo 11 : Une vue de la formation des enfants en journalisme le 9 avril 2021, à Kongoussi.

De plus, Search a renforcé les capacités des trois radios en dotant chacune du matériel suivant :

- Un ordinateur portable
- Un enregistreur professionnel

A l'issue de la remise, le Directeur de la radio La voix des Lacs affirme : *« Nous avons régulièrement des difficultés pour faire des reportages sur le terrain avec plusieurs équipes en même temps du fait de l'insuffisance de matériel. C'est la même chose pour faire des montages. Ce matériel que nous venons de recevoir est un gros soulagement pour ma radio. Désormais, nous serons encore plus près des communautés et nous produirons des émissions de qualité, sensibles aux conflits, afin de promouvoir la paix et la cohésion sociale »*

Activité 3.4.2. Production et diffusion de programmes d'éducation à la paix avec les radios partenaires

Dans le but de transformer les attitudes, déconstruire les stéréotypes et les préjugés afin de promouvoir la cohésion sociale, Search a produit 98 émissions et spots sur les 72 initialement prévus, soit un taux de réalisation de 136% avec 1064/864 (123 %) de diffusions. Ces émissions ont été produites en trois langues (français, Mooré et Fulfuldé). Les thématiques abordées se structurent comme suit:

- 12 émissions sur la réinsertion scolaire des élèves déplacés internes,
- 9 émissions sur la prise en charge psychosociale des personnes déplacées internes,
- 10 émissions sur la gestion des dons destinés aux personnes déplacées internes,
- 12 émissions sur la réinsertion socioéconomique des personnes déplacées internes,
- 11 émissions sur la protection des femmes en période de crise,
- 16 émissions sur l'état des lieux de la cohabitation entre les déplacées internes et les communautés hôtes,
- 4 émissions réalisées par les enfants portant sur la vie des enfants PDI, la scolarisation des enfants PDI et la prise en charge des enfants et parents PDI,
- 12 émissions sur la parenté à plaisanterie comme facteur de promotion de la paix et de cohésion sociale,
- 3 émissions sur la contribution de la Chefferie coutumière à la promotion de la paix et de la cohésion sociale,
- 5 émissions sur la contribution des Personnes vivant avec un handicap à la promotion de la cohésion sociale,
- 4 émissions sur les conflits liés à l'eau entre les populations d'accueil et les déplacés.

La diffusion de ces émissions a eu des effets chez les bénéficiaires, comme le témoigne

« Grâce à ces émissions, nous arrivons à atteindre les populations des localités les plus éloignées de la région du centre nord avec des messages de paix. Nous avons régulièrement des retours de nos auditeurs qui saluent la production et la diffusion de ces émissions d'éducation à la paix et à la cohésion sociale », témoigne le Directeur Régional de la rtb2.

La thématique ayant retenu l'attention de Kadidia DIALLO, animatrice radio à la radio voix des lacs, c'est « La contribution des personnes vivant avec un handicap pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Du fait de leur handicap, elles sont souvent mises en marge de la vie de leurs communautés. Pourtant les personnes vivant avec un handicap peuvent être d'un grand apport à l'instauration d'un climat de paix, de tolérance et de cohésion sociale au Burkina. (...)C'était ma première fois de recevoir à la radio des personnes vivant avec un handicap. Au début, elles étaient un peu timides mais par la suite elles se sont laissées aller et l'émission a été parfaite. Elles ont avoué également que c'était la toute première fois qu'elles sont invitées à une émission. » A-t-elle déclaré. Comme on le constate, le projet s'est attelé à donner la parole à toutes les couches sociales des zones d'intervention du projet. Chaque membre de la communauté a une part contributive dans la recherche de la paix, du bon vivre ensemble et de la cohésion sociale.

Aussi, le projet a produit des effets qui s'inscrivent dans la durabilité comme le témoigne un journaliste de la radio voix des lacs : « La formation reçue a renforcé mes capacités en communication dans le cadre de la cohésion sociale et la paix. Aujourd'hui, je communique en tenant compte de la sensibilité au conflit. C'est-à-dire que la formation a changé notre manière de communiquer Nous organisons également des émissions à la radio sur la paix de manière autonome car nous avons compris la nécessité de prendre part à la construction de la paix »



Photo 12 : Interview de deux participantes à la session de formation avec le Chef des Peuls de Kongoussi le Jeudi 26 Mai 2022 à Kongoussi

Les conditions pour la restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre personnes déplacées internes et communautés hôtes, et à la réalisation du droit des enfants à l'éducation sont créées.



Photo 13 cyclistes dont des membres de la communauté hôte, des hommes et femmes déplacés, des enfants, des travailleurs retraités, des jeunes, des personnes vivant avec un handicap ont pris part à la course cycliste, Kongoussi le 09 février 2022 pour le raffermissement de la cohésion sociale



Photo 14 : Séance de dialogue inter et intracommunautaire dans le village de Darigma, le 28 octobre 2021



Photo 15 : La troupe théâtrale de Kongoussi est un exemple de l'action que les handicapés peuvent faire pour la cohésion sociale, et d'inclusion. Le comédien à droite de la photo est en effet un Handicapé visuel Kongoussi le 15 décembre 2021



Photo 16 P: Le Haut-Commissaire du Bam a salué l'organisation de ce match de football faisant jouer PDIs et Communautés Hôtes, pour la paix, Kongoussi le 30 septembre 2021

4.4 Plan de travail (par exemple, annexe diagramme de Gantt) : Cf. Annexe.

4.4.1 [FIN] Plan de travail révisé en cas de changement après le rapport intermédiaire

4.5 Suivi, évaluation, audit et autres études

4.5.1 Suivi des activités (expliquer comment, par qui)

L'approche M&E de PI est tirée de sa politique de Suivi, Évaluation, Recherche et Apprentissage (Monitoring, Evaluation, Research and Learning - MERL) qui tend à l'exécution de programmes efficaces et responsables. Le **cadre logique constituera la base du système** M&E du projet. Pendant la phase de démarrage, le spécialiste M&E de PI Belgique, ainsi que des spécialistes M&E en urgence de PI Burkina collaboreront à l'élaboration du cadre MERL et des outils de suivi qui l'accompagnent.

En termes de suivi, le cadre MERL comprendra: i) tous les indicateurs et leurs moyens de vérification via une matrice d'indicateurs, qui permettra de comparer les indicateurs utilisés et les progrès réalisés ; ii) un flux de données qui affichera la cartographie des données à collecter, avec leurs outils de collecte et des instructions claires (telles que des instructions sur la façon de collecter des données auprès des enfants), les rôles, responsabilités et fréquence des collectes iii) un plan d'activités et un suivi budgétaire des activités MERL, iv) un calendrier de reporting pour un suivi actif des indicateurs. En termes d'évaluations, le cadre MERL comprendra : i) une étude de base qui sera menée par l'équipe MERL pour décrire la situation de référence et la dynamique actuelle afin d'utiliser ces informations dans le développement futur du projet. Elle évaluera également le niveau d'éducation des enfants afin de leur proposer des services adaptés à leur niveau scolaire pour ne pas décourager les dynamiques d'apprentissage. Les données recueillies seront utilisées comme données d'entrée pour la planification et l'ajustement des activités et alimenteront notre système d'apprentissage continu ; ii) une évaluation à mi-parcours interne sera réalisée pour obtenir des données sur les indicateurs de résultats ce qui permettra de planifier et ajuster les activités si nécessaire iii) une évaluation finale sera effectuée par un évaluateur externe afin de procéder à des comparaisons avec la situation initiale, mesurer les changements et rendre compte de la mesure dans laquelle les résultats du projet ont été obtenus.

Collecte et analyse des données : Les **agents MERL et le personnel de gestion de projet seront chargés de suivre mensuellement les progrès par rapport aux résultats et aux indicateurs des activités** et de la collecte de données. Les partenaires de mise en œuvre disposeront également d'un personnel M&E pour la collecte de données, sous la supervision d'un responsable M&E de PI Burkina. Cette personne sera chargée de la centralisation, l'analyse, et transmission des données. Le spécialiste M&E de PI Belgique sera également impliqué pour assurer un soutien de qualité. Les résultats des progrès seront revus par les spécialistes éducation et protection de PI Burkina et PI Belgique pour garantir une analyse technique et suggérer des changements éventuels. Le chef de projet préparera des **rapports d'avancement périodiques** qui incluront le suivi financier. Les **rapports de suivi** seront partagés avec les clusters afin de partager des informations mises à jour et éviter les chevauchements d'activités. La **collecte de données de suivi liées aux activités de l'éducation et de la protection se fera par voie électronique** à l'aide de smartphones ou de tablettes via KOBOToolbox ou POImapper. L'équipe M&E utilisera des méthodes **quantitatives et qualitatives**, y compris les enquêtes, les discussions de groupe (FGD), les entretiens avec des informateurs clés, l'observation des écoles et des salles de classe, l'évaluation des infrastructures et la documentation photographique. L'implication des bénéficiaires, en particulier les enfants, les adolescents, et les

femmes, sera privilégiée pour garantir une évaluation et une responsabilisation équitable en matière de genre.

Un **suivi régulier des formations** sera assuré par le responsable M&E, pour effectuer des contrôles ponctuels afin de vérifier la qualité des formations et de soutenir l'évaluation de la progression des connaissances par les participants. L'acquisition des connaissances sera mesurée par une analyse comparative des résultats d'un pré et post test, administré aux participants. Les **achats et les approvisionnements** seront suivis par un inventaire régulier de tous les matériaux achetés et distribués et par la mise à jour des registres des actifs. En collaboration avec les bénéficiaires, le coordinateur M&E: i) surveillera la distribution du matériel à travers l'examen des listes de distribution, ii) effectuera un suivi auprès des bénéficiaires qui se sont inscrits comme destinataires du matériel, et iii) recueillera leurs commentaires, en particulier sur la qualité du matériel distribué. Lors de la distribution de matériel, y compris les kits GHM, un accès sûr et digne aux femmes sera assuré pour atténuer les risques de VSBG.

Conformément à la politique MERL de PI et aux lignes directrices de SPHERE, **toutes les données collectées seront désagrégées par âge, genre et statut des bénéficiaires** (direct/indirect et PDI/issus des communautés hôtes), afin d'adapter le projet aux besoins respectifs des filles, garçons, femmes et hommes. Les initiatives M&E de PI garantissent le respect des droits et la protection des bénéficiaires conformément aux normes éthiques de PI. Le consentement éclairé et volontaire (ou de leurs parents pour les mineurs), et la confidentialité et l'anonymat des participants (sauf consentement) seront assurés.

Pour le résultat 3, un système M&E robuste sera développé par l'équipe Design, Suivi & Évaluation (DM&E) de SfCG, avec le soutien de l'équipe du projet et de l'équipe régionale. Le système de suivi veillera à ce que les produits et résultats des activités soient documentés à l'aide d'outils de collecte de données normalisés (listes de présence, rapports d'activités, test pré et post formations, outils de suivi des résultats). L'équipe DM&E effectuera également des missions de suivi trimestrielles, dont les résultats seront agrégés et partagés avec le Coordinateur programmes, qui sera responsable de la rédaction des rapports d'activités, avec le soutien de l'équipe régionale de l'Afrique de l'Ouest.

Le Chargé de projet SfCG, basé dans le bureau de PI à Kongoussi, sera responsable de la coordination avec PI et du suivi de l'exécution de l'ensemble des activités sous le résultat 3, avec l'appui de deux mobilisateurs communautaires (un par commune), recrutés directement au sein des communautés ciblées. Le Producteur et Spécialiste des Médias sera en charge de la production des contenus, du choix des intervenants, des formats, du développement des partenariats avec les radios communautaires, de la formation et du renforcement continu de capacités des professionnels des médias partenaires. Le Coordinateur de programme, basé dans le bureau de SfCG à Ouagadougou, sera chargé de superviser, en coordination avec l'équipe de PI Burkina, la mise en œuvre des activités liées au résultat 3. Il sera chargé de la coordination avec les autres partenaires, du reporting, et des liens avec les différentes parties prenantes. L'Équipe Régionale pour l'Afrique de l'Ouest, dirigée par le Directeur Régional et composée d'un Gestionnaire de Programmes, d'un Contrôleur Financier, et d'un Spécialiste de la Communication, veillera au respect de toutes les règles et réglementations du bailleur, tout en supervisant la qualité du programme, l'encadrement et le renforcement des capacités du personnel.

4.5.2 Cochez les cases correspondant aux études qui seront éventuellement entreprises (Un rapport d'audit externe devant être obligatoirement fourni lors de la présentation du rapport final: Cf. AR 19/04/2014 Art.18§1^{er}, un rapport d'évaluation, est également requis)

- X Évaluation externe pendant l'action
- ☐ Évaluation externe après l'action
- X Audit externe pendant l'action
- ☐ Audit externe après l'action
- X Évaluation interne ou audit interne relatif à l'action

4.5.3 Autres études : X Veuillez préciser : étude de base (voir paragraphe 4.5.1) ; scan de conflits réalisés par SfCG

5. QUESTIONS TRANSVERSALES

5.1 Veuillez décrire le niveau escompté de durabilité et/ou de connexité⁵³.

La durabilité dans les projets d'urgence est souvent un concept négligé voire oublié. Cependant, l'approche NEXUS, développée par PI dans le cadre de ce projet place la durabilité au cœur de l'action.

⁵³ La durabilité et la connexité sont des concepts similaires, qui sont utilisés pour garantir que les activités soient exécutées dans un contexte qui tient compte des problèmes à plus long terme et interconnectés.

En effet, la durabilité de l'intervention sera assurée par la mise en place de mécanismes de PE endogènes aux communautés, le renforcement des capacités et l'amélioration de la résilience des communautés face aux crises. Plus précisément, l'action assurera le niveau escompté de durabilité grâce à :

- La mise en place de mécanismes pérennes de PE basés sur l'existant dans les communautés, y incluses la cartographie des services existants et la définition du circuit/schéma de référencement, ou encore le renforcement des MCPE appelés à rester après le départ de PI.
- La gestion de tous les services scolaires selon une approche basée sur la communauté. De cette manière, l'adoption de cette approche participative permettra de garantir à toutes les filles et les garçons une stratégie de sortie sûre et inclusive.
- L'adoption d'une approche de résilience pour permettre aux enfants, parents et adultes bénéficiaires d'exercer leurs droits et d'améliorer leur bien-être. Les actions psychosociales viendront permettre aux enfants mais aussi à leurs parents d'évacuer le stress et de gérer les traumatismes. De même, la scolarisation d'enfants vulnérables sera perçue comme un retour à la normale qui, en leur offrant un cadre protecteur, leur permettra de se reconstruire.
- Le développement d'outils d'analyse des conflits afin de comprendre les causes profondes, les connecteurs et diviseurs, et les influenceurs et les spoilers. Ainsi, en venant identifier les dynamiques de conflit, les points d'entrée potentiels pour nourrir les relations de collaboration et s'attaquer à ses causes profondes seront révélés. La combinaison du renforcement des compétences, des changements de perspectives et de la réflexion permettra de voir comment le conflit peut être un catalyseur pour un changement positif et durable et une cohésion sociale retrouvée.
- L'appui aux plateformes de résolution de conflits de l'ONAPREGEC du Gouvernement.

La connexité de l'action sera quant à elle assurée par l'adoption d'une approche participative qui soutiendra d'une part, les réseaux communautaires existants et d'autre part, les partenaires institutionnels.

5.2 Stratégie de continuité (liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement)

Les interventions d'aide d'urgence répondent aux besoins immédiats mais devraient également contribuer à renforcer la résilience aux crises futures en ayant un effet bénéfique sur le développement à long terme et en améliorant la gestion des risques. Cette approche **triple nexus « humanitaire-développement-paix »** tient compte, de manière concomitante, des besoins immédiats et à long terme des populations affectées tout renforçant les opportunités de paix.

De par son double mandat et ses actions humanitaires et de développement, PI s'inscrit pleinement dans l'approche nexus. Installée au Burkina Faso depuis 1976, elle a instauré une approche de développement reconnue qui s'est vue doublée d'un soutien humanitaire quand la crise a éclaté, en 2016. Pour faire face aux besoins humanitaires dans le Centre-Nord, **PI mettra l'accent sur les liens entre ses interventions humanitaires et de développement** pour faciliter la transition et renforcer les capacités de résilience des communautés afin qu'elles puissent répondre aux défis. L'action proposée est ainsi basée sur les principes d'**appropriation et de durabilité** en : mettant en place des mécanismes pérennes de PE directement intégrés dans les communautés, en permettant aux enfants de se reconstruire psychologiquement et de renforcer leur résilience grâce aux EAE, en rétablissant un sentiment de normalité, de dignité et d'espoir par le biais d'écoles à mêmes de les protéger et de leur donner une éducation de qualité, en améliorant le vivre ensemble et la cohésion sociale.

L'approche nexus implique aussi une **meilleure collaboration entre acteurs humanitaires** et de développement, comme le veut la « Nouvelle Méthode de Travail » proposée par l'ONU⁵⁴. Par sa présence dans les clusters, PI entretient des liens avec les acteurs du développement présents au Burkina Faso, les institutions nationales et locales (ce qui lui permet d'avoir une approche communautaire et de garantir son ancrage au sein des populations) et aussi avec les acteurs humanitaires pour faire face à la crise. PI Belgique a aussi rencontré et initié des synergies avec les ONGs belges présentes dans la région telles que HI et la Croix Rouge belge. PI maintiendra ses échanges avec les différents acteurs de manière à coordonner et adapter ses interventions au contexte du pays.

5.3 Intégration (par exemple, réduction des risques de catastrophes, enfants, droits de l'homme, égalité des sexes, impact environnemental, autres à préciser)

Les droits de l'enfant : Reconnaisant que i) la pauvreté affecte de façon disproportionnée les enfants et qu'ils sont exposés à plusieurs formes d'abus et d'exploitation, ii) la promotion des droits de l'enfant requiert un effort supplémentaire, iii) les rôles des enfants au sein de la famille et dans la communauté sont rarement reconnus, et que les enfants sont souvent exclus des décisions concernant leur survie, leur protection et leur développement, iv) le renforcement des capacités des enfants et la création des

⁵⁴ <http://sgreport.worldhumanitariansummit.org>

conditions leur permettant de développer leur plein potentiel sont essentiels si l'on veut rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté, **PI a développé l'approche du Développement Communautaire Centré sur l'Enfant (DCCE)**⁵⁵ qui régit tous ses programmes. Elle est fondée sur l'action collective de la société civile à habiliter les enfants pour réaliser leur potentiel, faire respecter leurs droits et sur les actions des États à tenir leurs engagements au titre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant. Conformément à cette approche, le projet mettra l'enfant au cœur de son action et la participation des enfants sera assurée à chaque étape : de la conception du projet au recueil de leur feedback de manière régulière à travers des mécanismes de retour d'informations et de plaintes mis en place par l'officier M&E.

L'égalité des genres : l'égalité des genres est au cœur de ce projet et des objectifs de PI pour lutter contre les causes et les conséquences structurelles de la pauvreté de l'enfant. Il ne s'agit pas d'élaborer des programmes en faveur des filles mais de développer une approche universelle garantissant la compréhension des relations complexes entre les sexes et les relations de pouvoir. Suivant cette approche, le projet a été développé sur la base d'une analyse sensible au genre et à l'âge en fonction des besoins des PDIs et des communautés d'accueil. PI Burkina Faso a mené une étude en août 2019 sur les besoins spécifiques des filles et des femmes dans le cadre de la réponse à la crise en cours dans le Centre-Nord du Burkina Faso. Cette étude nous permettra d'adapter au mieux notre stratégie afin de prendre en compte la dimension du genre dans ses critères de sélection des bénéficiaires afin de s'assurer que les filles bénéficient d'un soutien spécifique pour améliorer leur taux d'abandon scolaire. De plus, les filles et les garçons seront consultés de manière égale par le biais de groupes de consultation d'élèves et de mécanismes de signalement et de retours adaptés aux enfants. Le projet inclura aussi les meilleures pratiques existantes pour la mise en place d'environnements d'apprentissage et d'EAE sûrs et non discriminatoires telles que la construction de latrines sensibles au genre et au handicap, des sensibilisations à la VSBG pour le personnel des écoles, la formation d'adolescentes leaders, des sensibilisations sur la GHM pour les filles et les garçons.

L'inclusion et la non-discrimination : Les enfants sont invariablement socialisés dans des rôles, identités et groupes sociaux spécifiques. Cette socialisation peut devenir une source de discrimination et d'exclusion, entraînant la violation de leurs droits. C'est donc un principe fondamental de l'approche DCCE de PI que de promouvoir un environnement d'inclusion sociale et de protéger les enfants contre la discrimination. Pour ce faire, PI a procédé, lors des différentes missions d'évaluation des besoins (voir paragraphe 2.1) à l'analyse du statut des droits des enfants. Ainsi, sur la base de données désagrégées, PI a identifié les couches les plus exclues ou les plus exposées à la discrimination et a défini la stratégie d'intervention proposée dans le but d'entraîner un changement social sur le long terme où les causes sous-jacentes de l'exclusion et de la discrimination sont éliminées. En conséquence, l'action proposée s'adapte aux besoins des différents sexes, âges, origines ethniques, personnes déplacées ou venant des communautés hôtes ou encore aux personnes en situation de handicap afin que les différents groupes de la population puissent accéder et participer au projet, services et activités. PI Burkina Faso sera particulièrement attentif à rendre les espaces accessibles à tous (sensibles aux genres et adaptés aux personnes vivant avec un handicap) et notamment les latrines, les écoles ciblées, les EAT, les EAE, etc. ; fournira des fournitures scolaires et livres adaptés aux besoins ; ou encore formera les enseignants sur les VSBG et les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap.

La réduction des risques de catastrophes et résilience : PI Burkina Faso renforcera les capacités des COGES des écoles et des enseignants de manière à ce qu'ils puissent mettre en œuvre et suivre les plans de préparation et de réponse aux urgences à travers son approche SAFE Schools. Ces plans seront, par ailleurs, régulièrement mis à jour à travers la participation de tous les bénéficiaires directs. D'autres mesures seront aussi prises comme de mettre les points d'eau hors de portée des inondations ou d'intégrer une protection adéquate des écoles contre les incendies. Le soutien psychosocial, les activités de compétences de vie et l'éducation non-formelle proposés permettront le développement sain et une meilleure résilience des enfants et adolescent-e-s ayant été confrontés à des situations de détresse en raison de la crise.

La gestion de l'impact environnemental : PI prévoit des effets environnementaux négatifs minimes de son action et les risques identifiés seront mitigés. L'action entend améliorer l'environnement d'apprentissage des filles et des garçons dans des écoles ciblées et des EAT notamment, en améliorant ou construisant des infrastructures WASH (latrines, installations de lavage des mains) et en mettant en place des approches de GHM (élimination des déchets). En cela, elle aura des effets environnementaux positifs dans les communautés environnantes. Pour ces constructions, la phase de démarrage du projet entreprendra une évaluation détaillée des installations dans les écoles ciblées pour déterminer les besoins spécifiques des communautés et les lacunes dans les infrastructures WASH et GHM adaptées aux adolescent.e.s et sensibles au genre. Cette évaluation inclura **une étude de l'impact environnemental de ces services qui se conformeront aux normes SPHERE pour la réalisation**

⁵⁵ Promouvoir les droits de l'enfant pour mettre fin à la pauvreté des enfants, Réaliser un changement durable à travers le développement communautaire centré sur l'enfant, Plan International, 2010.

de travaux. Ceux-ci seront entrepris avec la consultation et le soutien de la communauté locale et assureront la sécurité des travailleurs et **l'élimination sécuritaire des matériaux et des déchets de construction.** Dans la mesure du possible, ces **matériaux seront d'origine locale.** Finalement, l'action respectera la législation et les politiques environnementales du Burkina Faso⁵⁶, ainsi que les meilleures pratiques et politiques internationales qui s'appliquent aux programmes éducatifs et humanitaires, y compris pour la qualité de l'eau et les normes de construction.

La sensibilité aux conflits et l'application du principe « Ne pas nuire »: Toutes les interventions du projet et particulièrement celles du partenaire de mise en œuvre SfCG intégreront des principes clés de sensibilité aux conflits adaptés localement. Le personnel du projet analysera la relation de pouvoir communautaire avant de réaliser les interventions et encouragera le dialogue et l'interaction entre les groupes, favorisant la cohésion sociale. Les activités seront menées en parallèle avec les enfants et leurs parents/tuteurs ou enseignants, afin d'assurer une approche globale et d'atténuer les risques de contrecoups négatifs. De même, les principaux intervenants et acteurs communautaires seront pleinement impliqués. Finalement le projet touchera des PDI et des communautés hôtes dans un souci d'égalité, de non-discrimination et de neutralité et afin d'éviter de provoquer des tensions dans les communautés.

5.4 [FIN] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

Les actions implémentées dans le cadre de la stratégie de sortie du projet sont :

- L'implication des collectivités territoriales (conseils municipaux) et des partenaires étatiques (Direction provinciale en Charge de l'Action Humanitaire et la Direction provinciale en Charge de l'éducation) dans l'identification des sites d'installations des infrastructures socio-éducatives ;
- La mise en place de COGES pour assurer la continuité des actions communautaire et l'entretien des infrastructures ;
- La contractualisation avec le partenaire locale (AJPEE) pour maintenir certaines activités cruciales (Animations dans les EAE/EAJ) dans les zones à fort défi sécuritaire ;
- Le renforcement des capacités des acteurs étatiques et communautaires, etc.

En sommes les compétences acquises par les acteurs communautaires (PDI et populations hôtes) à travers les formations contribuent à la durabilité du projet au regard des avantages que cela procure aux enfants surtout aux filles. En effet, les acteurs formes restent actifs dans la communauté.

Retenons aussi que toutes les activités du projet y compris celles de la stratégie de sortie sont fondées sur une approche centrée sur les droits de l'enfant. Il s'agit entre autres de:

- Développement de thématiques sur les droits de l'enfant lors des sensibilisations dans les EAE/EAJ ;
- La célébration de la Journée de l'Enfant Africain avec la responsabilisation et la pleine participation des enfants à travers des sensibilisations pour faire évoluer les normes sociales ;
- La mise en place de clubs scolaires, de clubs de jeunes filles ;
- La désignation d'enfants dans les comités de feedbacks et de gestion de plaintes, les Cellules Communautaires de Protection de l'Enfant (CCPE), etc. ;
- Le renforcement de capacités des acteurs sur la Protection de l'Enfant en Situation d'Urgence (PESU) ; etc.

La question de l'égalité de genre et l'inclusion a été prise en compte à travers:

- L'organisation de la campagne "Back to school" avec un focus sur la scolarisation des jeunes filles
- L'organisation d'activités participative sur les thématiques liées au genre pour les garçons afin d'en faire d'eux des Champions of change
- La prise en compte du genre dans la constitution des comités et réseaux (plaintes, CCPE, etc.) ;
- La tenue de sessions d'information et de sensibilisation des filles et des garçons de 10 à 24 ans des EAE et EAJ sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) et la protection contre les abus et l'exploitation sexuelle ;
- L'organisation d'ateliers de confection de serviettes hygiéniques réutilisables à la main et distribution de matériel ;
- Renforcement des capacités des adolescentes sur les thématiques du genre et de la santé sexuelle et reproductives (SSR) ;
- Sessions d'orientation des adolescentes avec des femmes leaders sur le leadership féminin ;

⁵⁶ (et notamment le Code Burkinabé de l'Environnement promulgué en 2013 (Loi n° 006-2013) ou la réglementation et des orientations sur les évaluations environnementales (Décret n° 2001 -342 / PRES / PM / MEE du 17 juillet 2001)⁵⁶)

- Mise en place de clubs de jeunes filles ;
- Les distributions des kits GHM réutilisables d'urgence ;
- La discrimination positive dans la dotation de kits et bourses scolaires en faveur des filles pour susciter davantage l'inscription et le maintien des filles à l'école ;
- La réalisation d'infrastructures sensibles au genre et au handicap (blocs de latrines filles, latrines pour élèves handicapés, rampes d'accès, etc.), etc.

Pour Search For Common Ground et les activités de cohésion sociale :

Toutes les activités du projet ont été mises en œuvre en collaboration avec les autorités locales, la coordination provinciale des femmes du Bam, la coordination provinciale des jeunes du Bam mais aussi les structures déconcentrées de l'État (la direction provinciale de l'Action humanitaire, la direction provinciale de l'éducation nationale, la direction provinciale des Sports et des loisirs, les préfectures de Kongoussi et de Bourzanga, le Haut-commissariat de Kongoussi, la police et la gendarmerie nationale) et des leaders coutumiers et religieux. Aussi, le renforcement des capacités de toutes ces structures partenaires vise à permettre une continuité de la dynamique, même après la fin du projet. En effet, la durabilité de l'action de Search se mesure aussi à travers :

- La mise en place des démembrements de l'ONAPREGECC. Ces démembrements sont formés sur l'Approche Common Ground. Ils ont également été formés sur la gestion des conflits selon l'État burkinabè.
- La dotation des différents démembrements de l'ONAPREGECC en matériels d'animation, participant à renforcer leurs capacités et leur donner les moyens de pouvoir organiser des activités de promotion de la cohésion sociale, même après la clôture du projet. La remise de matériel aux radios partenaires, qui renforce leurs capacités de production et de diffusion.
- Le renforcement des capacités des journalistes et coaching, ainsi que l'engagement des personnes formées à continuer au-delà de la vie du projet.
- La formation de 15 journalistes (dont 2 femmes), venant des radios Nerwaya, la Rtb2 et la Voix des Lacs, sur le journalisme sensible au conflit leur permet de produire et de diffuser des émissions d'éducation à la paix et la cohésion sociale. Ces radios partenaires sont résolument engagées pour la paix et la cohésion sociale et toute production radiophonique tient compte de la sensibilité au conflit. Depuis le 15 mars 2022, ces radios produisent des émissions interactives sur la paix et la cohésion sociale. Un journaliste de la radio voix des lacs témoigne ainsi : « *La formation reçue a renforcé mes capacités en communication dans le cadre de la cohésion sociale et la paix. Aujourd'hui, je communique en tenant compte de la sensibilité au conflit. C'est-à-dire que la formation a changé notre manière de communiquer. Nous organisons également des émissions à la radio sur la paix de manière autonome car nous avons compris la nécessité de prendre part à la construction de la paix* ».
- Le renforcement de capacités des deux troupes théâtrales en TPTC - ces dernières, constituent désormais une expertise et un outil pour la prévention et la transformation des conflits au profit des deux communes d'intervention mais aussi pour l'ensemble de la province du Bam.

6. MESURES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE

6.1 Mesures d'urgence (plan B/ mesures d'atténuation à prendre si les risques et hypothèses exposés dans le cadre logique se concrétisent)

Les mesures d'atténuation des risques dans la région portent une attention particulière sur le respect strict des *standards operating procedures* (SOP), la formation des agents de sécurité et la dotation en matériel sécuritaire et de contrôle, des formations à destination de toutes les équipes, y compris des chauffeurs. PI dispose d'un mécanisme de veille sécurité géré à Ouagadougou par un responsable chargé de la sécurité. Ce mécanisme permet de rapporter tout incident d'ordre sécuritaire pouvant affecter la mise en œuvre des projets. Les points focaux des différents bureaux en matière de sécurité sont les comptables des unités de programme. Dans le cadre global de la gestion de la sécurité et dans l'intérêt d'un suivi efficace des incidents de sécurité et pour une meilleure réduction des risques pour le personnel, les programmes et les actifs, chaque équipe se réunit au moins une fois par trimestre et, si nécessaire, convoque le responsable de la sécurité. PI dispose d'un plan de gestion de la sécurité et de la sûreté, outil utilisé pour analyser l'impact des crises potentielles afin d'établir des modes d'action à l'avance pour permettre, en temps opportun, des réponses appropriées et efficaces aux besoins des populations affectées. Ce plan de gestion permet de garantir un niveau minimum de sécurité, de sûreté

et de bien-être au personnel et aux biens de PI dans l'éventualité d'une crise politique/sociale, d'une catastrophe naturelle ou d'une attaque terroriste touchant une zone d'intervention de PI. Un arsenal de 24 SOPs a été adopté à cet effet, de même qu'un protocole de contingence et de visite terrain pour les staffs nationaux, expatriés et associés. Tout le personnel de PI est encouragé à suivre une formation UNDSS élémentaire et avancée, et les personnes expatriées en visite au Burkina Faso reçoivent des séances d'information sur la sécurité à leur arrivée. Pour assurer une bonne communication en situation d'urgence et prévenir les risques éventuels, PI a mis à disposition de ses membres des téléphones et des ordinateurs portables. Par ailleurs, les unités de programme de Kaya et Gaoua ont chacune deux téléphones satellites, de même que le bureau à Koupela, Sapouy et le siège de Plan à Ouagadougou.

6.2 Aspects relatifs à la sécurité

6.2.1 Situation sur le terrain. Veuillez donner une brève description

Les attaques terroristes et la forte insécurité continuent de toucher les régions du Nord et du Sahel. Malgré l'état d'urgence et les opérations militaires, la situation en matière de sécurité se détériore, causant des déplacements sans précédent, de la peur, psychose et des pertes en vies humaines et en ressources. A la date du 27 janvier 2020, 1.200.000 personnes sont affectées par le manque de services sociaux de base comme la santé et la nutrition. Par ailleurs, depuis le début de la crise, une vingtaine d'incidents ont été signalés à l'encontre des Organisations Non-Gouvernementales Internationales (ONGI) et 4 staffs humanitaires ont été enlevés.

La communauté humanitaire renforce la coordination opérationnelle avec le lancement de 7 Clusters (Education in Emergencies -EiE, Child Protection in Emergencies - CPIE, Water Sanitation and Hygiene - WaSH, Santé, Shelter / Non-Food Items - NFI, Sécurité alimentaire, Nutrition) et le renforcement des sous-clusters déjà existants dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est. À ce jour, les attaques se poursuivent et se succèdent. Le 24 décembre 2019, une attaque a été menée contre un détachement militaire dans la commune rurale d'Arbinda, dans la province de Soum, faisant 42 morts dont 31 femmes et 7 soldats. Dans la nuit du 24 au 25 décembre, 11 soldats ont perdu la vie dans une embuscade près de Hallale non loin de Tongomayel dans la province de Soum (région du Sahel). Le 27 décembre 2019, une attaque a été repoussée dans la ville de Pensa à Sanmatenga. Le 5 janvier, 7 étudiants sont morts dans une explosion d'engins explosifs improvisés dans la région de la Boucle du Mouhoun et le 20 janvier 2020, 36 civils ont été tués dans la commune de Barsalogho, dans la région Centre-Nord.

6.2.2 Un protocole de sécurité spécifique a-t-il été établi pour cette action ?

Oui ☐ Non ☐ Procédures standard X

Si oui, précisez : 24 SOPs sont mis en place pour le personnel de PI dans la zone d'intervention. Il s'agit de procédures existantes et régulièrement révisées. Voir paragraphe 6.1.

6.2.3 Le personnel sur le terrain et les expatriés ont-ils reçu des informations et une formation concernant ces procédures ?

Oui X Non ☐

6.3 [FIN] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

7. COORDINATION SUR LE TERRAIN

7.1 Coordination sur le terrain (veuillez indiquer la participation de l'Organisation humanitaire aux mécanismes de coordination avec d'autres parties prenantes, tels que les "clusters", les ONG, les agences des Nations unies, autres (à spécifier), ainsi que les liens avec la procédure d'appel consolidée, si nécessaire)

Le projet appuiera l'architecture actuelle de l'aide humanitaire et du développement et les organes de coordination, tout en renforçant les priorités et les stratégies du gouvernement en matière de protection et d'éducation. En effet, PI Burkina Faso participe activement aux mécanismes de coordination, y compris le groupe intersectoriel (réunions de l'OCHA ou participent tous les Clusters et les Coordonnateurs des clusters actifs) et le GOAH (organe de coordination parmi les ONGIs) dont la dernière réunion en date du 30 octobre 2019 se tenait dans les bureaux de PI Burkina Faso avec la présence de 16 organisations humanitaires⁵⁷. De plus :

- **PI Burkina Faso codirige le cluster éducation et son sous cluster sur l'éducation en situation d'urgence avec l'UNICEF**, ce qui lui octroie un positionnement important dans le secteur de l'éducation.

⁵⁷ Dont Plan International, WHH, IRC, MDM-F, MSF-E, OXFAM, INTERSOS, WE WORLD GVC, LVIA, CHRISTIAN AID, NRC, ALIMA, TDH, HI, HELP, Marie Stopes International.

- PI Burkina Faso est également un **membre actif du sous-cluster de la protection de l'enfance** codirigé par la Direction Générale de l'Encadrement de la Protection de l'Enfant et de l'Adolescent (DGPEA) et l'UNICEF ;
- PI Burkina Faso est aussi un **membre actif du sous-cluster sur les VSBG** dont l'UNFPA est le chef de file.

Dans le cadre du projet, PI Burkina travaillera en collaboration avec le CICR pour les activités en lien avec le regroupement des ENA/ES.

Au niveau des agences de Nations Unies, PI Burkina Faso a développé des synergies de longue date avec l'UNICEF notamment dans le cadre de l'accès à une éducation sûre, inclusive et de qualité pour les enfants vulnérables ou à risque de l'être, avec l'UNFPA pour combattre les VSBG et l'OCHA pour la réponse à la crise humanitaire. Par ailleurs, PI Burkina travaillera en collaboration avec le PAM afin d'assurer la mise en place de cantines scolaires dans les écoles cibles, identifiées comme étant une problématique à travers l'analyse des besoins (à ce jour, les conditions pour solliciter ce type de service est la présence d'au moins 20% de PDIs dans les établissements scolaires).

Au niveau des partenariats, PI Burkina Faso a créé des relations stratégiques avec des acteurs internationaux, des ONGs spécialisées telles que : OXFAM, la Croix-Rouge, Save the children, WHH, IRC, MDM-F, MSF-E, INTERSOS, WE WORLD GVC, LVIA, CHRISTIAN AID, NRC, ALIMA, TDH, HI, HELP, Marie Stopes International. De plus, la réponse actuelle de PI Burkina Faso dans la région Centre-Nord et le Sahel est mise en œuvre en partenariat avec 5 organisations locales (Ressources Psychologiques, AJPEE, ADC/PDE, APIJ/CN et ATAD) et en coordination avec les animateurs volontaires, les leaders communautaires, les parrains bénévoles de Plan, etc. PI Burkina Faso travaillera en **collaboration avec deux partenaires locaux (ADC/PDE et ATAD)** pour la mise en œuvre des activités de ce projet à Kongoussi et Bourzanga avec possibilité d'extension sur Kaya au cas où les populations venaient à se déplacer.

La supervision générale du projet se fera à partir du Bureau de PI à Ouagadougou et son équipe d'urgence composée de staffs internationaux avec des expertises en PE en situation d'urgence, ESU, genre et cash. Le projet bénéficiera aussi du support des différents départements tels les Ressources Humaines, la Finance, les Subventions et Logistiques. La **coordination directe de l'action se fera à partir de bureau de PI à Kongoussi** où sera basé un coordinateur de projet et l'équipe de mise en œuvre du partenaire national. PI dispose déjà des infrastructures et des ressources nécessaires sur place au bureau de Kongoussi qui est directement géré par l'Unité de Programme de PI à Kaya.

7.2 Autorités nationales et locales (relations établies, autorisations, coordination)

PI Burkina Faso entretient des relations étroites avec les autorités nationales et travaillera en collaboration avec les agents déconcentrés du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale dans le cadre des activités en lien avec la protection, et le Ministère de l'Education. Par ailleurs, PI Burkina Faso a récemment contribué à l'élaboration de la dernière Stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires (2019-2024) du MENAPLN et au développement du HRP 2020. Aussi, dans les régions Centre-Nord, PI Burkina Faso est l'un des principaux acteurs humanitaires dans les domaines de la PE en situation d'urgence et de l'ESU. C'est pourquoi, PI travaille en étroite collaboration avec le Conseil national, régional et départemental de secours d'urgence et de réhabilitation (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation -CONASUR / Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation -CORESUR), qui est le principal département gouvernemental chargé de l'intervention humanitaire, ainsi qu'avec les mécanismes et acteurs communautaires dans ces secteurs. La communauté éducative (directeurs d'école, gouvernement des enfants, conseils d'école et associations de parents d'élèves et d'enseignants) sera la garante des actions entreprises dans les écoles. En outre, les chefs de communauté et les chefs religieux participeront à la mise en œuvre des activités. Comme mentionné précédemment, PI Burkina et SfCG collaboreront avec l'ONAPREGECC dans le cadre des activités de construction de la paix.

7.3 Éventuelle coordination avec la représentation diplomatique belge

PI Burkina Faso organisera des réunions régulières pour informer la Représentation Diplomatique de Belgique à Ouagadougou, présenter les progrès et activités du projet, l'évolution du contexte de la zone d'intervention et l'application de mesures de mitigation liées aux risques du cadre logique. A Bruxelles, PI Belgique sera en contact régulier avec la DGD pour la tenir informée de la mise en œuvre du projet et répondre à d'éventuelles questions.

7.4 [FIN] En cas de changements ou de problèmes de coordination, veuillez préciser

Pour Plan :

Dans le cadre de la coordination humanitaire et la complémentarité des interventions dans la zone d'intervention du projet, l'implication de l'équipe projet dans la coordination se présente comme suit :

Cadres de concertation des organisations humanitaires/clusters

- Participations aux cadres de concertation des ONG intervenant dans le Bam (Rencontre mensuelle) ;
- Participations aux rencontres des clusters/Sous-clusters et groupes thématiques (Protection, VBG, Education, etc.) ;
- Participations aux missions conjointes organisées par les Clusters et Agences du SNU (OCHA, UNICEF, HCR, etc.) ;
- Références et contre-références pour une meilleure gestion des cas de protection (HI, SCI, ACF, INTERSOS, WHH, SI, etc.) ;
- Participation aux ateliers sur invitation ;
- Coordination des interventions humanitaires ; etc.

Relations/rencontres avec les autorités étatiques

- Implication des autorités étatiques dans la mise en œuvre des activités du projet (identification des sites pour la réalisation d'infrastructures, identification des participants aux formations...) ;
- Renforcement des capacités sur plusieurs thématiques (PESU, Mariage des enfants, ESU, Safe Schools, etc.) ;
- Mobilisation, plaidoyer des autorités étatiques pour la résolution de certains défis opérationnels du projet
- Parrainage ou patronage des activités du projet par les autorités étatiques ;
-

Pour Search for Common Ground :

Collaboration avec les autorités gouvernementales

La collaboration a été très bonne entre l'équipe de Search et les autorités gouvernementales pendant toute la durée du projet. En effet, toutes les activités organisées par Search ont été menées avec l'accompagnement du Haut-commissaire, première autorité du gouvernement dans la province du Bam. En l'absence du Haut-commissaire, c'était le Secrétaire Général Provincial ou les préfets qui assuraient la facilitation des activités. Aussi, selon la nature de l'activité, les responsables des services déconcentrés de l'État tels que l'action sociale ou l'éducation nationale ont été sollicités. Pour les questions de sécurité, l'équipe de Search a été en contact permanent avec la police et la gendarmerie. C'est d'ailleurs pour renforcer les capacités de toutes ces autorités et consolider la collaboration avec Search qu'elles ont bénéficié de la formation sur la transformation des conflits à travers l'ACG.

Collaboration avec les acteurs communautaires

Suite à la mise en place des démembrements de l'ONAPREGECC dans les différentes localités d'intervention, leurs membres, acteurs communautaires, sont devenus les relais auprès des populations. Ainsi, les chefs coutumiers et les religieux qui sont des membres de droit de l'ONAPREGECC ont été davantage responsabilisés et ont donc facilité la mobilisation des populations en cas d'activités les concernant. Les organisations de femmes et de jeunesse ont également été impliquées dans toutes les activités. C'est aussi pour renforcer leur leadership que ces différents acteurs ont été formés sur l'ACG.

Collaboration avec les autres projets de Plan International dans la région

Les deux équipes, Search et Plan, ont travaillé dans le même bureau en synergie tout au long de la mise en œuvre du projet. Les deux responsables de projets ont notamment partagé régulièrement les informations liées à la sécurité et les plannings de certaines activités.

Coordination humanitaire, clusters et groupes de travail

Search a été membre du cluster protection au niveau local. L'équipe projet a participé régulièrement aux réunions de Cluster protection de la région du centre nord.

Il y a aussi la coordination entre les membres du consortium du projet : Plan - AJPEE & SFCG ainsi que d'autres types de rencontres bipartites (Plan International-AJPEE) et tripartites (Plan International-SFCG-AJPEE) qui ont été conduites chaque trimestre. Elles ont eu l'avantage de renforcer la coordination et la collaboration à travers la revue hebdomadaire des activités de chaque organisation (activités réalisées, en cours et non réalisées), de discuter des difficultés rencontrées et de proposer des solutions, de mutualiser les efforts sur le terrain tant à Kongoussi qu'à Bourzanga. Cela a permis aussi d'échanger sur les aspects communicationnels, la visibilité du projet et la sécurité dans les différentes zones d'intervention du projet, etc.

Retenons entre autres la mutualisation des efforts pour la réalisation de la Baseline et Endline

8. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

8.1 Nom et adresse du ou des partenaires de mise en œuvre

- a. PI Burkina Faso - Zone d'Activités Diverses, Rue 15-397, 01BP1184 Ouagadougou 01, Burkina Faso
- b. Search for Common Ground (SfCG) – Rue Belliard, 205 – 1040 Bruxelles – Belgique
- c. Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD) – 135 Kaya, Burkina Faso
- d. Association pour le Développement Communautaire et la Promotion des Droits de l'Enfant (ADC/PDE) – 69 Kaya secteur 3, Burkina Faso
- e. ONAPREGECC

8.2 Statut des partenaires de mise en œuvre (par exemple : ONG, autorités locales, etc.) et rôle joué par eux

- a. PI Burkina Faso est une organisation non-gouvernementale établie au Burkina Faso depuis 1976. Le *Country Office* de PI Burkina Faso appartient à la fédération de PI et opère sur tout le territoire burkinabé.
- b. SfCG est une ONG présente dans 30 pays, dont 6 en Afrique de l'Ouest, qui œuvre à prévenir et mettre fin aux conflits violents avant, pendant, et après les crises.
- c. ATAD est une ONG créée en 2001 qui intervient sur le territoire burkinabé dans les régions du Centre-Nord, Nord, Sahel, Centre-Est et Plateau Central et soutient les initiatives locales pour renforcer les capacités des communautés dans le domaine du développement.
- d. ADC/PDE est une ONG créée en 2006 qui a pour objectif de contribuer au développement communautaire et à la promotion des droits de l'enfant au Burkina Faso
- e. L'ONAPREGECC est une entité étatique qui a été mise en place en 2015 par décret par le gouvernement burkinabé.

8.3 Type de relation avec le ou les partenaires de mise en œuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en œuvre

- a. Si PI Burkina Faso et PI Belgique sont deux entités légalement séparées, elles appartiennent à la même fédération, partageant ainsi la même approche programmatique, stratégique sur les aspects humanitaires et de développement, une approche intégrée de la grille des ressources humaines et les mêmes systèmes de transparence et de redevabilité. Les organisations sont liées par des accords partenariaux et un *Funding Approval Document* qui rend les deux organisations redevables vis-à-vis du bailleur. PI Burkina Faso sera en charge de la mise en œuvre de l'ensemble du projet et, en particulier, des composantes d'éducation et de protection. PI Burkina Faso collaborera également avec SfCG pour les activités communautaires de construction de la paix.
- b. PI Belgique et SfCG sont liés par une convention de partenariat dans le cadre du projet, qui rend les deux organisations redevables vis-à-vis du bailleur. PI Belgique bénéficie de la reconnaissance de la DG ECHO via la signature d'un *Framework Partnership Agreement* (FPA) ce qui octroie la possibilité à SfCG d'opérer dans la zone d'intervention. SfCG sera en charge des activités de cohésion sociale et de cohabitation pacifique dans le cadre du résultat 3. Cette composante s'aligne avec les aspects de protection et d'éducation et s'intègre de manière cohérente dans l'ensemble du projet en vue de contribuer à l'amélioration de la protection et de la résilience des personnes déplacées et des communautés hôtes affectées par la crise.
- c. ATAD sera juridiquement liée à PI Burkina et interviendra au niveau des activités d'éducation dans le cadre du résultat 2. ATAD est un partenaire de mise en œuvre de longue date de PI Burkina et a collaboré sur de précédents projets en formation des enseignants, notamment sur la cohabitation

pacifique, la prévention de la violence à l'école, et l'appui psychosocial, la dotation de kits scolaires, ou encore l'organisation de sensibilisations. ATAD s'inscrit dans la vision de Plan par son expérience dans la prise en compte du genre ; tous les projets d'ATAD sont « *gender-sensitive* ».

- d. ADC/PDE sera juridiquement liée à PI Burkina et interviendra au niveau des activités d'éducation et de protection de manière intégrée. ADC/PDE est un partenaire de longue date de PI Burkina et a collaboré sur de précédents projets en éducation, notamment la prévention des VSBG en milieu scolaire et une meilleure GHM pour les filles.
- e. Le partenariat avec l'ONAPREFECC sera assuré par un *Memorandum of Understanding* qui sera signé avec SfCG. L'observatoire national est une structure d'alerte et de veille qui est chargée d'assurer une prévention efficace et une gestion structurelle intégrée des conflits communautaires au Burkina Faso. L'ONAPREFECC est composé d'observatoires régionaux, provinciaux, départementaux et villageois. Dans le cadre du projet, SfCG collaborera avec le Secrétariat Permanent de l'ONAPREFECC en vue de renforcer ces structures locales.

8.4 Difficultés rencontrées dans la gestion partenariale, cas de fraude et mesures de renforcement prises

Lors de l'exercice de clôture financier en janvier 2023, PLAN Belgique a été informé de suspicion de cas de fraude au niveau de certains partenaires de PLAN Burkina dont AJPEE. L'enquête mise en place par PLAN International a permis de confirmer les cas de fraude auprès du partenaire du projet, principalement sur les dépenses liées aux activités suivantes : Achats de fournitures et de matériel pour les EAE (Espaces d'Amis d'Enfants), Formation, Session d'information et de sensibilisation et Activité d'échanges (groupes de discussion). La nature de cette fraude consistait en (1) une exagération dans les prix pratiqués par les fournisseurs sélectionnés suivant un processus non conforme aux procédures de Plan International et aux principes de traitement équitable et de bonne gestion (processus truqués) et en (2) des perdiem ou frais de restauration payés à certains bénéficiaires fictifs des listes de participants aux activités de formations.

Malgré le travail de suivi et d'appui au partenaire détaillé au point 8 et le fait que les résultats aient été atteints, il est apparu certains manquements importants dans la gestion partenariale de la part de PLAN Burkina lors du suivi du projet. En effet, il s'est avéré que les procédures n'aient pas été appliquées de manière suffisamment rigoureuse sur le terrain, que les contrats avec les partenaires n'étaient pas assez précis, que le renforcement des compétences des partenaires n'était pas assez poussé et adapté et que les contrôles financiers pas assez réguliers, notamment à cause des difficultés sécuritaires et de restrictions liées au COVID.

Plan International Burkina Faso a depuis pris diverses mesures pour renforcer la gestion opérationnelle des partenariats en étant plus proactifs et stricts au niveau de l'identification des partenaires, maintenir dans une base de données, en développant des procédures financières et administratives adaptées et harmonisées pour tous les partenaires, en renforçant les processus de coordination entre départements au sein de PLAN Burkina Faso (en particulier entre les finances, les subventions, les opérations et la mise en œuvre des programmes), en clarifiant les rôles et les responsabilités. Outre ces mesures d'ordre managériales, une cellule spéciale a été mise en œuvre pour préparer, accompagner et renforcer le volet contrôle interne, renforcement des compétences financières des partenaires et préparation des audits financiers. Enfin, au niveau de PLAN International Belgique, les contrôles et appuis financiers des projets mis en œuvre dans les pays à plus forts risques et/ou impliquant des partenaires seront renforcés. Plus de formations, visites terrain, appui suivis à distance et renforcement de l'équipe financière sont prévues. La difficulté de se rendre sur place suite aux restrictions COVID n'a pas permis à PLAN Belgique de jouer pleinement son rôle de contrôle habituel comme effectué habituellement.

9. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, DE VISIBILITÉ ET D'INFORMATION

9.1 Activités de communication programmées

Toutes les activités de visibilité, de communication et d'information réalisées au cours du projet informeront le grand public de l'implication de la DGD au Burkina Faso. En effet, les bénéficiaires du projet seront informés au début, pendant et à la fin du projet des activités et des résultats de l'action. Dans les premières semaines du projet, Plan International invitera les représentants du gouvernement du Burkina Faso et plusieurs autorités locales à un atelier de présentation de l'intervention. Le lancement officiel assurera la communication du projet au public, renforcé par un partenariat avec les médias locaux. Des photos et des vidéos de ces activités seront réalisées et partagées avec les partenaires et autorités. PI informera la population européenne et globale de la mise en œuvre du projet à travers le site internet de PI Belgique (www.planinternational.be), ses réseaux sociaux et sa newsletter. Des articles seront également publiés sur les sites internet et les réseaux sociaux de Plan International au niveau régional et national. Enfin, des photos des bénéficiaires du projet seront

partagées avec les partenaires de la DGD Humanitaire (ONG nationales et internationales) afin d'être distribuées sur leurs plateformes de communication.

9.2 Visibilité sur les équipements durables, les fournitures principales, ainsi que sur le lieu du projet

Au cours de l'action, cette visibilité sera perceptible à travers l'apposition du logo de la DGD sur tous les biens durables et les fournitures utilisés dans le cadre de ce projet. En outre, PI produira une gamme d'articles de visibilité à distribuer au personnel du projet de PI et acteurs et partenaires clefs au Burkina Faso tels que des t-shirts et casquettes. De plus, ce logo sera également présent sur tous les matériels et modules imprimés et distribués lors des sessions de formation, de sensibilisation et lors des dialogues communautaires et intercommunautaires. Ce matériel comprend : des banderoles déployées dans les communautés, des manuels et des kits. Tout le matériel de formation incluant les diapositives, manuels didactiques, les stylos, guidelines et documents feront apparaître le nom et le logo de la DGD ainsi que celui de PI. Pour des raisons sécuritaires, les logos de la DGD et de PI seront apposés sur le matériel adéquat et nécessaire seulement dans les zones où la situation sécuritaire le permet.

9.3 Activités de publication prévues

Les rapports de l'étude de base et de l'évaluation finale seront publiés sur le site internet de PI Belgique afin d'accroître la visibilité des réalisations, des résultats, des apprentissages clés et des impacts du projet et mettre les connaissances et les informations relatives au projet à la disposition des communautés clés et des autres acteurs humanitaires pour reproduire les bonnes pratiques et partager les leçons apprises.

9.4 [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

La communication sur le projet a essentiellement porté sur les aspects de visibilité et la communication digitale.

Pour la visibilité du projet des contenus vidéos et photos, des histoires de vie ainsi que des objets de visibilité ont été conçus tout au long du projet. A savoir des banderoles, des kakemonos, des flyers entre autres. Par ailleurs, l'équipe de communication a procédé au recueil d'histoires de vie, de contenus médias (photos et vidéos).

Sur le volet communication digitale, il a principalement été question d'activations digitales sur les réseaux sociaux comme Facebook, twitter, ainsi que les plateformes internes (Workplace, WhatsApp). Les évidences à voir sur ce lien <https://drive.google.com/drive/folders/1463M90IkH3ocWliXHHjew0oLu6-ozdIk>

Une étude de cas sur les modalités d'aide à travers le transfert monétaire pour la protection des enfants et adolescent.e.s est en cours au niveau de Plan International Belgique et reprendra également le cas de ce projet.

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Veuillez indiquer les chiffres globaux par fonction et par statut

Fonction	Statut ⁵⁸	Nbre pers.	Nombre d'h/mois	Remarques
Emergency Response Manager - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/20%	Cette personne basée à Bruxelles est le point focal D5.1, responsable du renforcement des capacités de conformité du personnel basé au Burkina Faso, responsable de la qualité de l'exécution et du compte rendu de l'action.
MEAL Manager - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/20%	Cette personne basée à Bruxelles assure le renforcement des capacités du personnel basé en Ouganda sur les principes, outils, méthodologies et processus MEAL; il / elle soutiendra également les processus de base, intermédiaires et finaux (TdR, outils, groupe de supervision).
Education and IQE spécialiste - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/20%	Cette personne basée à Bruxelles assure le renforcement des capacités du personnel sur la base de l'EiE, des outils, des méthodologies et des

⁵⁸ Expatriés, personnel local, personnel du partenaire de mise en œuvre, ...

				processus; il / elle assure la liaison avec les réseaux et soutient les processus d'évaluation.
Child Protection Spécialiste - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/10%	Cette personne basée à Bruxelles assure le renforcement des capacités du personnel sur les principes, outils, méthodologies et processus du CPIE; il assure la liaison avec les réseaux et soutient les processus d'évaluation.
DRM Finance Controller - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/5%	Cette personne est basée à Bruxelles et assure la redevabilité financière du projet
Program Director - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/5%	Cette personne basée à Bruxelles assure la représentation et la visibilité de l'action au sein des réseaux de coopération belge, et est responsable de la qualité globale de la programmation et de la mise en œuvre.
Coordinateur de projet	Local	1	24 mois/100%	En charge de la mise en œuvre globale du projet
Comptable	Local	1	24 mois/100%	Sera en charge de la comptabilité liée au projet.
M&E terrain	Local	1	22 mois/100%	Relèvera de l'officier MEAL et sera chargé de suivre le projet et de rendre compte des progrès, et notamment des indicateurs.
Chauffeur	Local	1	23 mois/100%	Responsable de conduire le personnel de Plan vers et depuis le CO et vers les différentes zones d'activités du Centre-Nord
Spécialiste ESU	Local	1	24 mois/15%	Responsable du suivi des activités d'éducation
Spécialiste Protection	Local	1	24 mois/15%	Responsable du suivi des activités de protection
Spécialiste genre	Local	1	24 mois/5%	Responsable du suivi des actions dans une perspective genre.
Logisticien/ officier de passation de marché	Local	1	24 mois/5%	Responsable des passations de marchés et des questions logistiques
Responsable safeguarding	Local	1	24 mois/40%	Responsable de la mise en place et du suivi du mécanisme de retour d'informations et de plaintes
Grants coordinator	Local	1	24 mois/5%	Responsable des actions de visibilité et communication dans le respect des règles de PI et du bailleur
Officier de finance en urgence	Local	1	24 mois/15%	Responsable du suivi financier des actions d'urgence
Gestionnaire de réponse d'urgence	Local	1	24 mois/5%	En charge de la collaboration avec les clusters
Animateurs/case workers	Local	16	22 mois/100%	Responsable de la gestion et des activités dans les EAE et EAJ
Case worker	Local	1	22 mois/100%	Responsable des activités de protection dans les EAE et EAJ
Directrice Pays (SFCG)	Expatrié	1	10% sur 24 mois	Basée à Niamey, couvre à la fois les activités de SFCG au Burkina Faso et au Niger
Coordinatrice Programmes (SFCG)	Local	1	10% sur 24 mois	Basée à Ouagadougou, en charge de la coordination de l'ensemble des programmes de SFCG au Burkina Faso
Chargé de projet, assisté par 2 mobilisateurs communautaires (SFCG)	Personnel s de mise en œuvre	3	100% sur 20 mois	Basés à Kongoussi et Bourzanga, en charge de la coordination et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet
Equipe DM&E locale (SFCG)	Local	2	15% sur 20 mois	Composée d'un Coordinateur M&E et d'un Assistant DM&E
Equipe production Média (SFCG)	Local	2	25% sur 18 mois	Composé d'un Producteur/Spécialiste Médias et d'un technicien studio
Equipe Support (SFCG)	Local	4	10% sur 24 mois	Membres de l'Equipe Administration/Ressources Humaines, Finances et Opérations
Equipe Régionale d'Appui	Expatrié	4	Niveau d'efforts selon les tâches	Composée du Directeur Régional, du Chargé de Programmes Régional, du Contrôleur Financier et de la Chargée de Communication.

Programmatique et Opérationnel (SFCG)				
Equipe DM&E régionale (SFCG)	Expatrié	Variable	Niveau d'efforts selon les tâches	Composée du Chargé DM&E Régional et d'Experts techniques sectoriels

10.2 [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

11. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

11.1 Nom et titre du représentant légal signant la convention

Mme Isabelle Verhaegen, Titre : National Director, Plan International Belgique

11.2 Nom, numéro de téléphone, adresse e-mail et titre de la (des) personne(s) chargée(s) de la gestion administrative du dossier

Nom : François Defourny, Titre : Programs Director, Plan International Belgique

Téléphone : +32 (0)2 504 60 47 / +32 (0)497 38 26 38 (Mobile)

Email : Francois.Defourny@planinternational.be

11.3 Nom, numéro de téléphone et de fax et adresse e-mail du représentant dans la zone d'intervention

Plan International Burkina Faso, Zone d'Activités Diverses, Rue 15-397, 01 BP 1184 Ouagadougou 01, Ouagadougou, Burkina Faso, Tél : (+226) 25 37 87 33

11.4 Compte bancaire

Nom de la banque : BNP PARIBAS FORTIS

Adresse de l'agence : Generaal Meiserplein 9, 1030 Schaerbeek, Belgique

Désignation précise du titulaire du compte : Plan International Belgie VZW

Numéro de compte complet (y compris code(s) bancaire(s)) : BE86 2900 2855 0050

Code BIC / SWIFT : GEBABEBB

12. Rapport financier) Cf. Annexe.